

ANNEXES

La scolarité des enfants adoptés Comparaison avec des enfants non adoptés

Enfance et Familles d'Adoption

221 rue La Fayette - 75010 Paris

A1 : Questionnaire	2
A2 : Variables : codes et effectifs	7
A3. Validité de l'échantillon	16
A4. Tableaux annexes.....	20
A5. Témoignages sur la scolarité des enfants adoptés.....	24
Sommaire des thèmes.....	25
1. Les enfants.....	27
2. Les enseignants et le système scolaire.....	50
3. Les parents	62
4. Témoignages sur la scolarité d'adoptés adultes.....	64

Enfance et Familles d'Adoption

LA FAMILLE ADOPTIVE ET L'ECOLE

Questionnaire à l'attention de tous les parents adoptifs

La scolarité de leurs enfants est une **préoccupation majeure** de tous les parents.

Les groupes de discussion via Internet, les groupes de paroles et les rencontres au sein de nos associations montrent l'intérêt que vous portez à cette question. Beaucoup d'entre vous s'interrogent sur les relations entre l'adoption et la scolarité de leurs enfants.

Pour mieux comprendre ces relations, une étude auprès des familles adoptives sur le déroulement de la scolarité de leurs enfants est nécessaire. Cet objectif ne peut se réaliser qu'avec votre concours. C'est pourquoi nous sollicitons votre participation à cette étude.

A cet effet, nous vous proposons le questionnaire qui suit. Vous pourrez également nous donner votre témoignage ou celui de votre enfant sur la dernière page.

Ce questionnaire concerne tous vos enfants de plus de 6 ans même s'ils sont adultes, qu'ils soient adoptés ou biologiques, qu'ils aient (ou aient eu) des difficultés scolaires ou non.

Si votre enfant n'est pas scolarisé ou pas scolarisable par manque de structure et/ou inadéquation entre le système scolaire et ses besoins, votre témoignage nous intéresse tout autant.

N'hésitez pas à faire circuler ce questionnaire auprès d'autres familles adoptives qui ne l'auraient pas reçu, il est aussi disponible sur le site internet d'EFA ou sur demande à adoption.scolarite@laposte.net.

Les résultats de cette enquête (questionnaire et témoignages) seront utilisés pour un prochain numéro de la revue Accueil ainsi que pour la préparation du congrès de 2005 qui portera sur ce thème.

Nous vous remercions par avance de votre coopération et de la confiance que vous nous accordez.

Le comité de rédaction d'Accueil
Le groupe de préparation du congrès "Adoption et scolarité"

Ayez l'amabilité de nous retourner ce questionnaire **avant le 1^{er} juin 2004** à :

Enfance et Familles d'Adoption
Enquête scolarité
221, rue La Fayette – 75010 PARIS

ou par internet à adoption.scolarite@laposte.net

VOTRE ENFANT

(si vous avez plusieurs enfants de plus de 6 ans, merci de photocopier ces feuilles)

Fille Garçon Biologique Adopté

Mois et Année de naissance :

1. Si votre enfant est adopté (sinon, allez à **3. la scolarité de votre enfant**)

Pays d'origine :

Mois et Année de son arrivée dans votre famille :

Si vous pensez que son âge n'est pas exact, quelle année de naissance vous paraît vraisemblable ?

Dans quelle type de structure vivait-il ?

- Orphelinat
 Famille d'accueil
 Autre précisez :

S'il était en âge scolaire:

Etait-il scolarisé ? Oui - Non (entourer la bonne réponse)

Avait-il appris à lire ? Oui - Non

Avait-il appris à écrire ? Oui - Non

2. A l'arrivée de votre enfant, s'il était en âge scolaire

Avez-vous demandé à ce qu'il soit scolarisé dans une classe de niveau différent à celui correspondant à son âge légal (exemple : 6 ans, grande section de maternelle) ? Oui - Non

- Retard de combien d'années ?
 Avance de combien d'années ?

Votre demande a-t-elle été acceptée ? Oui - Non

Avez-vous demandé des aménagements particuliers ? Oui - Non

Si oui, lesquels ?

Les avez-vous obtenus ? Oui - Non Si non, pour quelles raisons ?

A-t-il bénéficié d'un type d'enseignement spécifique ? (CLIN*, CLAD*, autre) Oui - Non

Si oui, précisez lequel :

Si non et si vous l'aviez demandé, précisez pourquoi il n'en a pas bénéficié ?

3. La scolarité de votre enfant (qu'il soit adopté ou non)

Votre enfant est-il en cours de scolarité ? Oui - Non
(quelque soit votre réponse, poursuivez le questionnaire SVP)

A quel âge (au 31 décembre) est-il rentré au CP ?

A quel âge (au 31 décembre) est-il entré au collège ?

A quel âge (au 31 décembre) est-il entré au lycée ou en apprentissage ?

S'il est scolarisé, dans quelle classe, ou à quel niveau d'étude en est-il **actuellement** ?

Quels **types d'établissements** fréquente-t-il ou a-t-il fréquenté ?

	Public	Privé	Les deux
Primaire			
Collège			
Lycée ou CFA*			

Type d'enseignement poursuivi en 3^{ème} et 4^{ème} (plusieurs réponses possibles)

- Général
- Technologique
- Autre (précisez) :

Après le collège, **type de cycle** fréquenté (plusieurs réponses possibles) ?

- Cycle général
- Cycle technologique
- Cycle professionnel
- Apprentissage
- Autre (précisez) :

	Nombre d'années scolaires	Combien d'établissements a-t-il fréquenté ?	Quelles ont été les raisons du changement d'établissement ?		
			Déménagement	Renvoi	Réorientation ou décision de votre part : préciser brièvement les raisons ?
primaire					
collège					
Lycée/CFA					

Envisage-t-il de faire des études supérieures ? Oui - Non - Ne sait pas

Quelle profession envisage-t-il ?

A-t-il déjà effectué des stages ? Oui – Non

A-t-il rencontré des difficultés pour obtenir ces stages ? Oui - Non

Si oui, quelles difficultés ?

Quels diplômes a-t-il obtenu (Brevet des collèges, CAP, BEP, BAC, BTS, DUT, etc.) ?

A-t-il changé d'orientation en cours ou en fin d'études ? Oui - Non

Si oui précisez :

4. Rencontre-t-il ou a-t-il rencontré des difficultés dans sa scolarité ? Oui – Non (Si non allez à 5)

Quel type de difficultés a-t-il rencontré ?

- Intégration
- Acquisition des connaissances
- Comportement
- Autres (précisez lesquelles) :

Dans quelle classe les difficultés ont-elles commencé ?

Quel âge avait-il ?

Cela a-t-il duré : une année scolaire ou moins

plus d'une année scolaire

S'agit-il d'un problème de santé ? Oui- Non Lequel ?

Un autre événement peut-il expliquer ces difficultés ? Oui - Non

Si oui, lequel ?

A-t-il rencontré les mêmes types de difficultés hors scolarité ? Oui - Non

A-t-il rencontré d'autres problèmes ? Oui - Non

Si oui, pouvez-vous précisez ?

La situation s'est-elle améliorée depuis ? Oui- Non

Si oui, comment ?

A-t-il bénéficié de soutiens : RASED* ? Oui - Non SESSAD* ? Oui - Non

Autre précisez lequel :

A-t-il été considéré comme étant en échec scolaire,

Par le corps enseignant ? Oui - Non

Par lui même ? Oui - Non

Par vous-même ? Oui - Non

A-t-il été dans des classes spécialisées (CLIS* - SEGPA* ou autre) Oui - Non

Si oui, précisez lesquelles :

Si non, auriez-vous aimé que ce soit le cas ? Oui - Non

Comment avez-vous eu connaissance de ces classes ?

Avez-vous trouvé compréhension et écoute de la part des enseignants ? Oui - Non

Précisez :

5. Pour ceux qui ont terminé leurs études

Quel niveau a-t-il atteint ?

Profession actuelle:

A-t-il un emploi ? Oui- Non Si non que fait-il ?

VOTRE FAMILLE

Parents en couple Parents séparés Parent veuf ou veuve Parent
célibataire

Nombre d'enfants adoptésdont 6 ans et + biologiques dont 6 ans et + ...

Catégorie socioprofessionnelle	du père	de la mère
Exploitant agricole		
Artisan, commerçant, chef d'entreprise		
Cadre (Bac+4 ou équivalent)		
Profession intermédiaire (Bac+2 ou équivalent)		
Employé		
Ouvrier		
Inactif		
Retraité : cochez la catégorie correspondant à votre activité passée		

Vivez-vous ? en milieu urbain en milieu rural N° du département :

Etes-vous adhérent EFA ? : Oui - Non

Peut-on vous recontacter? Oui- Non Si oui, e-mail ou téléphone :

★ **Sigles**

CFA : Centre de formation des apprentis

CLAD : Classe d'adaptation pour élèves d'origine étrangère

CLIN : Classe d'initiation pour enfants non francophones

CLIS : Classe d'intégration scolaire spécialisée

RASED : Réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté

SEGPA : Section d'enseignement général et professionnel adapté

SESSAD : Service d'éducation spécialisée et de soins à domicile

Ce questionnaire ne peut pas prendre en compte l'individualité de chaque enfant.

Vous pouvez, si vous le souhaitez, ajouter des remarques particulières ou votre témoignage personnel.

Ayez l'amabilité de retourner ce questionnaire **avant le 1^{er} juin 2004** à :

Enfance et Familles d'Adoption Enquête scolarité 221, rue La Fayette – 75010 PARIS	ou par internet à adoption.scolarite@laposte.net
------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------

A2 : Variables : codes et effectifs

Variables			Enfant	
N°	abrev	Nom	Code (NC= non concerné)	N
1	num	Numéro	1 à 9	
2	sex	Genre	1 fille 2 garçon	499 571
3	adp	Bio/ adopté ?	1 biologique 2 adopté	180 890
4	nmoi	Mois de naissance	1 à 12 99 NP	
5	nan	Année de naissance	50 à 98	
5a (5)	agefin	Age fin (années)	104 - nan	
5b (5a)	agefin5	Age fin par 5 ans	5-9 ans 10-14 ans 15-19 ans 20 ans &+	374 346 189 161
		Enfant adopté	Saut si adp=1	
6	pay	Pays d'origine	Voir code pays (1 à 77) 0 non adopté	
6a (6)	origine bio france europe amlat afrique asie	Pays d'origine variables dichotomiques : bio à asie pour origine=0 à 5	0 biologique 1 France 2 Europe de l'est 3 Amérique latine 4 Afrique 5 Asie y compris Polynésie	180 147 105 252 111 215
7	oaa	OAA française	Voir code OAA (1 à 44) 0 non adopté, pas d'OAA	
7a (7)	oaar	OAA française	0 non 1 oui	714 356
8	amoi	Mois d'arrivée	1 à 12 ; 0 non adopté	
9	aan	Année d'arrivée	50 à 104 ; 0 non adopté	
9a (8) (9)	agadop	Age à l'adoption (mois) Si l'un des mois est inconnu, juin est supposé (86 enfants adoptés)	-1 biologique (rebut) = (aan - nan)*12 + amoi - nmoi	
9b (9a)	agadopr	Age à l'adoption	0 bio 1= 0-5 mois 2= 6-23 mois 3= 2-6 ans 4= 7 ans & +	180 236 199 289 166
9c (9a)	agadoprr	Age à l'adoption (recode de agadop)	0 bio 1= 0 an 2= 1-3 ans 3= 4-6 ans 4= 7+ ans	180 340 244 200 106
9d (9a)	agedeb	Age début (années)	Biologique = 0 Partie entière(agadop/12)	
10	nbenf	Nbre d'enfants accueillis	0 non adopté 1 2 à 4	180 722 168
11	avrai	année de naissance vraisemblable	50 à 98 0 NC	

12	struc	structure	0 NC et NP 1 Orphelinat 2 Famille d'accueil 3 Famille de naissance	22 568 241 59
13	scol	scolarisé	0 NC	
14	lir	appris à lire	1 oui	
15	ecr	appris à écrire	2 non	
14a (13) (14)	litscol	Scolarisation et lecture	0 non scolarisé 1 scolarisé ne sait pas lire 2 sait lire	70 69
		Adopté âge scolaire	Saut si adp=1 ou aan-nan<6	
16	ndif	niveau différent	0 NC (moins de 6 ans, non adopté) 1 pas différent 2 retard 3 avance	914 3 152 1
17	ndifa	Nb d'années	0 NC (si ndif<=1) 1 à 4	
18	ndifo	Niveau accepté	0 NC 1 oui 2 non	138 13
19	apar	Aménagements particuliers	0 néant et NC 1 Cours aménagés 2 travail individualisé 3 emploi du temps aménagé 4 Alternance CP/CE1 5 Classe d'adaptation 6 RASED 7 maternelle au lieu de CP	1024 11 8 10 1 3 1
20	aparo	Aménagements obtenus	0 NC (si apar=0) 1 oui 2 Manque de place 3 Eloignement géographique 4 Classes non adaptées 5 parents enseignants 6 Non sans précision	1030 36 1 1 1 1 1
21	sou	Soutien	0 non et NC 1 CLIN 2 CLAD 3 autres	1030 17 9 14
22	souo	Soutien obtenu	0 NC ou non, NP 1 oui 2 non, manque de place 3 non, éloignement géographique 4 non, classes non adaptées 5 non, parents enseignants	1033 30 2 3 1 1
		scolarité de l'enfant		
23	actu	Scolarité actuelle	2 non 3 oui année 2003-04 4 oui année 2004-05	122 813 135
24	cp	Age au CP	5 à 13 0 pas encore au CP 1 a sauté le CP	
24a (24)	cpentr	Age au CP	6= 5 ou 6 ans 7= 7 ans & + 0 pas encore au CP 1 a sauté le CP	841 178 22 29

25	col	Age au collège	0 NC (si nan>94) 10 à 14	
25a (25)	colentr	Age entrée collège	0 pas de collège 11 11 ans au plus au collège 12 12 ans ou + au collège	
25b (24) (25)	colcp	Age entrée collège selon scolarité primaire	0 pas de collège 11 11 ans au plus au collège 12 cp sauté et 12 ans ou + au collège 13 redoubl prim et 12 ans ou + au collège 14 retard cp et 12 ans ou + au collège	489 439 16 54 72
26	lyc	Age au lycée ou apprenti	0 NC (si nan>90) 1 autre situation 14 à 18	
27	clact	Classe actuelle	0 NC (si actu=2) voir code classe	
27a (27)	clactr	Classe actuelle	0 sorti scolarité 1 primaire 7 collège 11 post-collège	143 470 261 196
28	prim	Primaire	0 NC 1 public	
29	cyc1	collège	2 privé	
30	cyc2	Lycée ou CFA	3 les deux	
31	c34	3 ^{ème} et 4 ^{ème}	0 NC (si col=0) 1 général 2 technologique 3 général + technologique 4 professionnel/ insertion 5 SECPA 6 EREA	
32	lyct	Post-collège <u>Note</u> : Code binaire, les combinaisons se font en ajoutant les valeurs pour général (1), technologique (2), professionnel (4) et apprentissage (8). Valeur maxi 15.	0 NC (si lyc=0) 1 général 2 technologique 3 général + technologique 4 professionnel 5 général + professionnel 6 technologique + professionnel 7 général + technologique + professionnel 8 apprentissage 9 général + apprentissage, etc. voir note	
33	prima	Nb ans primaire	0 à 8	
34	primn	Nb établissements primaire	1 à 5	
35	primc	Primaire : cause	0 pas de changement (si primn=1) 1 déménagement 2 renvoi 3 structure plus adapté 4 rapproche frères/sœurs 5 éloigne frères/sœurs	
36	cola	Nb ans collège	0 à 8	
36a (36)	colar	Nb ans collège	0 3= 1 à 3 4 5= 5 à 8	502 191 297 80

36b (32) (36)	lycentre	Transition collège-lycée	Rebut collège non terminé 1 lycée sans redoublement au collège 2 lycée après redoublement au collège 3 lycée après abandon au collège 4 abandon après collège	239 62 4 21
36c (32) (36b)	lyctr	Post-collège	Rebut collège non terminé 1 général ou technologique 2 professionnel ou apprentissage 3 abandon	218 71 37
(36c)	lyctr	Post-collège	Rebut collège non terminé 1 général ou technologique 0 professionnel ou apprentissage ou abandon	218 108
37	coln	Nb établissements collège	0 NC (si col=0) 1 à 5	
38	colc	Collège : cause	0 pas de changement ou NC 1 déménagement 2 renvoi 3 structure plus adapté 4 rapproche frères/sœurs 5 éloigne frères/sœurs	
39	lyca	Nb ans lycée	0 à 8	
40	lycn	Nb établissements lycée	0 NC 1 à 5	
41	lycc	Lycée : cause	0 pas de changement ou NC 1 déménagement 2 renvoi 3 structure plus adapté 4 rapproche frères/sœurs 5 éloigne frères/sœurs	
42	etud	études supérieures	0 Ne sait pas 1 Oui 2 Non	
43	ave	Profession souhaitée	0 Ne sait pas Voir code CSP	
44	sta	Stages	0 Ne sait pas 1 oui 2 non	
45	stad	Stages difficiles	0 NC 1 oui 2 non	
46	dip	Diplôme	0 néant 1 Brevet 2 CAP 3 BEP 4 BAC 5 BTS 6 DUT ou DEUG 7 Licence 8 Maîtrise et +	
46a	dipr	Diplôme	0 néant 1 brevet à BEP 2 BAC et plus	797 130 143
47	ori	Changement d'orientation	0 Ne sait pas 1 oui 2 non	792 75 203
		difficultés		

48	dif	difficultés	1 oui 2 non	
49	difi	Difficulté d'intégration	0 NC	
50	difa	Difficulté d'acquisition	1 oui	
51	difc	Difficulté de comportement	2 non	
50a	typdif	Type de difficultés de plus d'un an	0 pas difficultés de plus d'un an 1 acquisition 2 comportement 3 les 2 4 autres difficultés	637 183 65 143 42
52	difz1	Première difficulté autre	0 NC	
53	difz2	Deuxième difficulté autre	1 non	
54	difz3	Troisième difficulté autre	2 difficultés de concentration, de mémorisation, de latéralisation 3 retard de développement, faible développement intellectuel, immaturité 4 Précocité 5 Dyslexie, dyscalculie, dysorthographe 6 Manque de travail, lenteur 7 Manque de confiance en soi 8 Hyperactivité 9 rejet de l'école, manque de motivation	
55	difcl	Difficulté classe	0 NC voir code classe	
56	difag	Difficulté âge	0 NC 5 à 18	
57	difdu	Difficulté durée (ans)	0 NC 1 moins d'une année scolaire 2 une année ou plus	539 94 437
57a (57) (48) (55)	difdeb	Classe de début des difficultés de plus d'un an	0 pas de difficultés de plus d'un an 1 début en maternelle ou CP 2 début autre primaire 3 début secondaire	637 285 73 75
57b (57a)	difdebr	Existence de difficultés de plus d'un an	0 non 1 oui	637 433
58	difsa	Difficulté santé	0 NC, non 1 Mauvaise ouïe 2 Mauvaise vue 3 Troubles du langage, dysphasie 4 pb génétique, de naissance, handicap mental 5 maladie infectieuse 6 troubles neurologiques ou psy, hyperactivité 7 maladies de carence, puberté précoce 8 accident 9 énurésie, encoprésie 10 troubles de l'attachement 11 autisme 12 difficultés NP	950 16 6 6 15 5 35 10 2 4 10 3 8
59	difev1	Difficulté événement1	0 NC, non 1 Abandon, histoire de l'enfant 2 Maltraitance 3 Attouchements sexuels 4 Contexte de guerre 5 Carence affective 6 Malnutrition 7 Pauvreté des orphelinats	

			8 Scolarisation nulle ou insuffisante 9 Maladie des parents 10 Maladie des frères ou sœurs 11 Décès des parents 12 Décès de frère ou sœur 13 Mésentente ou séparation des parents 14 Arrivée de frère ou sœur 15 Longue hospitalisation 16 Déménagement 17 Racisme, remarques sur le physique 18 Délinquance 19 Incompétence de certains adultes, trop grande exigence de l'école 20 autre événement familial	
60	difev2	Difficulté événement 2	Idem	
61	difev3	Difficulté événement 3	Idem	
62	difns	Difficulté non scolaires	0 NC 1 non 2 oui problème identique mais pas d'autre 3 non identique oui autre problème 4 oui identique et oui autre problème	
63 64	difpb1 difpb2	1 ^{ère} difficulté autres pbs 2 ^{ème} difficulté autres pbs	0 NC, non 1 Peur de l'avenir, peur de grandir, anxiété 2 adolescence difficile 3 Timidité, mauvaise image de soi, handicap 4 Recherche de son identité, de son histoire 5 Agressivité, délinquance 6 Drogue 7 Pbs d'intégration dans la famille 8 refus de l'autorité, de la société 9 problèmes relationnels 10 manque de confiance dans l'adulte	
65 66	difam1 difam2	Difficultés : 1 ^{ère} amélioration 2 ^{ème} amélioration	0 NC, pas d'amélioration 1 Amour, compréhension, soutien des parents ou des enseignants 2 meilleure compréhension de son histoire, maturité 3 Soutien psychologique, Ritaline 4 orthophonie, orthopsie 5 changement venant des enfants: vie amoureuse, naissance d'un enfant, entrée dans la vie professionnelle 6 changement scolaire, entrée en apprentissage, redoublement 7 Amélioration sans raison précise 8 voyage au pays d'origine 9 traitement médical	
66a (65)	difam1r	Amélioration après difficultés	0 non 1 oui	
67	ras	RASED	0 NC 1 oui 2 non	
68	ses	SESSAD	idem	
69	sout	Soutiens autres	0 non 1 Soutien psychologique 2 CMP 3 Contrat d'intégration	

			4 Institut de rééducation 5 Soutien scolaire 6 Orthophoniste	
70	eens	Echec/ enseignants	0 NC	
71	eenf	Echec/ enfant	1 oui	
72	epar	Echec/ parents	2 non	
73	cs	Classes spécialisées	0 non 1 CLIS 2 IME 3 CLIS + IME 4 SECPA 5 Classe d'adaptation	
74	sos	Souhait classes spécialisées	0 NC 1 oui 2 non	
75	ccs	Connaissance de ces classes	0 NC 1 professeur 2 relation 3 les deux	
76	com	Compréhension enseignants	0 NC 1 oui 2 non 3 oui et non 4 oui public et non privé 5 oui privé et non public	
77	rap	Rapport avec enseignants	0 NC 1 adoption 2 apparence physique 3 parents 4 caractère enfant 5 personnalité enseignants 6 enseignant non formé	
Etudes terminées				
78	niv	Niveau	voir code classe (0=NC)	
79	prof	Profession	Voir code CSP (0=NC)	
80	emp	Emploi	0 NC 1 oui 2 non	
81	dcd	Décès âge (ans)	0 NC 6 à 40	
82	handi	handicap	0 néant 1 autisme 2 handicap mental 3 troubles de l'attachement, autisme 2 ^{aire}	1056 2 9 3
Variables famille				
1	n°f	N° famille	1 à 703 (+1000 si numéro en double)	
2	fam	Famille	1 Parents en couple 2 Parents séparés 3 Parent veuf ou veuve 4 Parent célibataire 9 NR	906 61 13 68 22
(2)	Fam2	Famille	1 Parents en couple 2 autres situations	906 164
3	nadp	Nbre enfants adoptés	0 à 5 9 NR	
4	nap6	Nbre adoptés 6+	0 à 5	

			9 NR	
(4)	totadp	Nbre de questionnaires d'enfants adoptés	1 à ...	
5	nbio	Nbre enfants biologiques	0 à 5 9 NR	
(5)	avecbio	Enfant bio dans la famille	0 non 1 oui	
6	nbio6	Nbre biologiques 6+	0 à 5 9 NR	
(6)	totbio	Nbre de questionnaires d'enfants bio	1 à ...	
(4)(6)	totquest	Nbre de questionnaires	1 à ...	
7	csp	CSP père	Voir code CSP : 1 à 7 9 NR	
8	cspm	CSP mère	Voir code CSP : 1 à 7 9 NR	
(7) (8)	csp csp1 csp2 csp3 csp4	CSP couple (sinon CSP mère) variables dichotomiques : csp1 à csp4 pour csp = 1 à 4	1 tous les deux agriculteurs ou artisans 2 l'un des deux est cadre 3 aucun n'est cadre et l'un des deux est profession intermédiaire 4 autres situations	
9	mil	Milieu	1 rural 2 urbain 9 NR	
10	dpt	Département	1 à 95 99 NP	
11	ass	Association hors EFA	0 non 1 à 44 voir code OAA 50 à 63 voir code APPO	
12	adh	Adhérent EFA	1 oui 2 non 3 oui questionnaire adulte 4 non questionnaire adulte 9 NR	
13	rec	Recontacter	1 oui 2 non 3 oui adulte 4 non adulte	

Code classe	1 maternelle	6 CM2	11 seconde	16 BEP terminale
	2 CP	7 6 ^{ème}	12 première	17 DEUG-DUT
	3 CE1	8 5 ^{ème}	13 terminale	18 Licence
	4 CE2	9 4 ^{ème}	14 CAP	19 maîtrise
	5 CMI	10 3 ^{ème}	15 BEP 2 ^{nde}	20 post maîtrise

Code pays	17 Ukraine	29 Nicaragua	46 Ethiopie	61 Liban
1 France	20 Brésil	30 Paraguay	47 Madagascar	70 Corée
2 Polynésie	21 Bolivie	31 Pérou	48 Maurice	71 Chine
10 Albanie	22 Chili	32 Salvador	49 Mali	72 Inde
11 Arménie	23 Colombie	40 Burkina	50 RCA	73 Népal
12 Bulgarie	24 Equateur	41 Congo	51 Rwanda	74 Philippines
13 lettonie	25 Guatémama	42 Cap vert	52 Sénégal	75 Sri Lanka
14 Pologne	26 Haïti	43 Caméroun	53 Togo	76 Thaïlande
15 Roumanie	27 Honduras	44 Côte d'ivoire	54 Centrafrique	77 Viet Nam
16 Russie	28 Mexique	45 Djibouti	60 Maroc	

Code CSP

1	Agriculteur exploitant
2	artisan, commerçant ou chef d'entreprise
3	cadre (bac +4 ou équivalent) : professeur, ingénieur, profession de l'art, du spectacle et de la communication.
4	profession intermédiaire (bac +2 ou équivalent) : Infirmière, instituteur, technicien, cadre moyen, etc.
5	employé (bac ou inférieur) : producteur de service
6	ouvrier (bac ou inférieur) : producteur de biens matériels. (ouvrier agricole, ouvrier non qualifié, ouvrier qualifié).
7	Inactif

Code OAA & APPO

OAA

1	Accueil aux Enfants du monde	7
2	Accueil et Partage	8
3	Accueil sans Frontière	4
4	Agir pour l'Enfant	
5	Les Amis des enfants du Monde	22
6	Amadea-Enfance et développement à Madagascar	2
7	Arc-en-ciel	3
8	Ayuda	
9	La Cause	17
10	Children of the Sun	4
11	Comexseo	
12	Diaphanie	4
13	Edelweiss Accueil	2
14	Enfance Avenir	13
15	Les Enfants avant Tout	4
16	Les Enfants de l'Espérance	1
17	Les Enfants de Reine de Miséricorde	8
18	Enfants du Monde - France	5
19	Enfants Espoir du Monde	
20	Famille adoptive Française	18
21	Amis des enfants sans famille Kasih Bunda-France	1
22	Lumière des Enfants	
23	Médecins du Monde	91
24	Oeuvre de l'Adoption - Les Tout-petits Comité de Bordeaux	10
25	Oeuvre de l'Adoption - Comité de Brive	
26	Oeuvre de l'Adoption et de Parrainage - Comité de Cognac	10
27	Oeuvre de l'adoption - Comité de Lille	1
28	Oeuvre de l'Adoption - Comité de Lyon	15
29	Oeuvre de l'Adoption - Comité de Marseille	16
30	Oeuvre de l'Adoption - Foyer des Tout-petits Comité de Montauban	
31	Orchidée Adoption	4
32	Païdia	1
33	Passerelle	3
34	De Pauline à Anaëlle	9
35	Rayon de Soleil de l'Enfant Étranger	35
36	Renâître	5

37	Solidarité Fraternité	3
38	Ti-Malice	
39	Vivre en Famille	
40	Terre d'espoir adoption (ex Terre d'Espoir)	
42	Enfant français à particularité (ORCA, Emmanuel)	4
43	œuvre d'autre pays	5
44	Œuvre disparue	20
45	Œuvre franco-française	4

APPO

50	Algérie Maroc : PARAENAM	
51	Brésil : Aconchégo; A sup ; Cap/brésil	3
52	Bulgarie : pétales de rose	
53	Cambodge : Bouilles du mékong	
54	Chili : AFAENAC	5
55	Colombie : APAEC	34
56	Madagascar : AFAENAM	1
57	Mali : Demisenya	
58	Russie : APAER	2
59	Sri Lanka : Aralya	4
60	Thaïlande : orchidée famille	15
61	Ukraine APAEU	6
62	Viet-Nam : les grains de riz ;APAEV ; Fleur blanche ; ADIAH	10
63	Œuvre humanitaire	33
64	APAEG	1
65	MAEVA	5
66	Enfants de Bolivie	1

A3. Validité de l'échantillon

La comparaison de la distribution des différentes variables (genre, âge à l'adoption, origine géographique) entre l'enquête et les statistiques connues de l'adoption permet de tester la validité de l'échantillon. Il faut être prudent dans les interprétations car les comparaisons portent rarement sur les mêmes périodes. Les trois quarts des adoptions de l'enquête concernent la période de 1990 à 2004 et les statistiques concernent des périodes différentes.

Tableau A3-1. Répartitions des adoptions par période d'adoption

années d'adoption	nombre
avant 1974	11
1975-79	25
1980-84	52
1985-89	115
1990-94	176
1995-99	377
2000 et +	134
Total	890

Tableau A3-2. Répartition des adoptés par genre selon l'origine (France ou étranger) comparée aux statistiques nationales

Genre	France	Etranger	Total
Feminin	64	347	411
Masculin	81	398	479
Total	145	745	890
% de garçons	56%	53%	54%
% de garçons (statistiques nationales)	54%	54%	54%
En 2003, seule année pour laquelle la répartition par genre est connue le nombre de garçons pour 100 filles est de 116 pour la France, soit 54% de garçons. Pour l'étranger, le nombre de garçons pour 100 filles est de 97, mais si on enlève la Chine (9% des adoptions en 2003, nombre très faible avant 1999), on obtient 54% de garçons (Halifax et Villeneuve-Gokalp, 2005).			

Tableau A3-4. Répartition des adoptés selon l'origine géographique comparée aux statistiques nationales

	Enquête	Statistiques
France	16%	19% (1)
Etranger	84%	81%
dont Asie (2)	29%	42%
dont Amérique latine	34%	35%
dont Europe de l'Est	22%	14%
dont Afrique	15%	10%
(1) basée sur 2003, 3995 adoptions à l'étranger et 912 en France hors famille d'accueil. (2) la répartition des adoptions à l'étranger est basée sur les statistiques cumulées de la MAI jusqu'en 2000.		

Tableau A3-5. Ages à l'adoption selon l'origine (France ou étranger) comparée aux statistiques nationales

Ages	France		Etranger	
	Enquête	Statistiques	Enquête	Statistiques
Avant 1 an	62%	62%	33%	32%
1-3 ans	16%	24%	30%	44%
4-6 ans	10%	6%	25%	16%
7 ans et plus	12%	8%	12%	8%
Source	DGAS 2004			MAI, 2006

Alors que la répartition par genre semble peu sensible à la période en montrant un bon accord entre l'année 2003 et les résultats de l'enquête ; il n'en est pas de même pour la répartition par continents plus sensible à la conjoncture liée aux fermetures brutales de certains pays. Pour la répartition par âges, l'accord est assez bon pour la France, moins bon pour l'étranger, mais la tendance est pour les enfants adoptés à l'étranger à des adoptions plus tardives, notamment en Europe de l'est.

En cas de difficultés les parents ont parfois été prolixes en commentaires (Fichcott et Vaugelade, 2005), ces témoignages sont repris en annexe A4. L'abondance de ces commentaires pourrait conduire à penser que les parents en difficulté avec leur enfant ont plus volontiers répondu. S'il y a un biais de déclaration selon les difficultés de l'enfant, et supposons ce biais extrême, les familles qui ont rempli un seul questionnaire n'ont répondu que si l'enfant est en difficulté, alors que les familles qui ont rempli plusieurs questionnaires n'ont répondu que si l'un des enfants est en difficulté ; dans ce cas extrême, on devrait trouver 100% de difficultés pour les familles avec un seul questionnaire et une proportion moindre pour les familles avec plusieurs questionnaires. Il est bien évident que s'il y a un biais dans le même sens, il ne sera pas aussi extrême, on devrait cependant trouver plus de difficultés parmi les familles avec un seul questionnaire que parmi les familles avec plusieurs. Si le biais est dans l'autre sens, les familles ont davantage répondu si le ou les enfants n'ont pas de difficultés, alors on devrait cependant trouver moins de difficultés parmi les familles avec un seul questionnaire que parmi les familles avec plusieurs.

Dans les deux cas, le taux de difficultés doit varier selon le nombre de questionnaires remplis par famille, ce n'est pas ce que l'on observe. Mais la variation du taux de difficultés peut aussi être dû au fait qu'élever un seul enfant est plus facile que d'en élever deux ou inversement. L'absence de variations significatives (tableau, $\chi^2 = 4,1$; $P = 0,13$) permet de penser qu'il n'y a pas de biais selon les déclarations. Quoique, théoriquement, les deux phénomènes, variations des déclarations selon les difficultés rencontrées et variations des difficultés liées au nombre d'enfants pourraient se compenser.

Tableau A3-6. proportions d'enfants en difficultés selon le nombre de questionnaires d'enfants adoptés par famille

Nombre d'enfants adoptés par famille	difficultés			% d'enfants en difficultés
	non	oui	total	
1	188	165	353	47%
2	202	154	356	43%
3 et plus	86	95	181	52%
Total	476	414	890	47%

Les caractéristiques des familles adoptives de l'enquête peuvent être comparées aux informations connues avec l'enquête effectuée par l'INED en 2001-2002 dans dix départements auprès d'environ 740 familles (Halifax et Villeneuve-Gokalp, 2005). La proportion de famille monoparentales à l'adoption est de 6,5% à l'enquête contre 6,8% pour l'INED. Pour la comparaison des catégories socioprofessionnelles (CSP), les résultats de l'enquête montrent un glissement vers les CSP les plus qualifiées par rapport à l'INED (tableau), cette divergence peut résulter d'un biais de sélection lié au recrutement au sein de l'association et d'une possible surestimation liée aux déclarations individuelles.

Tableau A3-7. Catégories socioprofessionnelles des parents

catégorie socioprofessionnelle	Couple : CSP père		CSP mère seule	
	Enquête	INED(1)	Enquête	INED (1)
Agriculteur exploitant	5%	4%	-	-
artisan, commerçant ou chef d'entreprise	12%	6%	-	-
cadre (bac +4 ou équivalent) : professeur, ingénieur, profession de l'art, du spectacle et de la communication.	50%	28%	69%	34%
profession intermédiaire (bac +2 ou équivalent) : Infirmière, instituteur, technicien, cadre moyen, etc.	18%	30%	25%	48%
employé (bac ou inférieur) : producteur de service	10%	15%	6%	18%
ouvrier(bac ou inférieur) : producteur de biens matériels. (ouvrier agricole ou non, qualifié ou non).	5%	17%	-	-

(1) Halifax et Villeneuve-Gokalp, 2005

Pour que la comparaison des enfants adoptés aux enfants biologique soit valide, il est nécessaire que les familles soient semblables. La répartition des CSP est semblable pour les enfants adoptés et les enfants biologiques (tableau A.3.8, différence non significative $\chi^2(3) = 1,7$; $Pr = 0,6$). Le regroupement des CSP est fait selon les catégories suivantes : les deux parents sont agriculteurs ou artisans, l'un des parents est cadre, aucun n'est cadre et l'un des deux est profession intermédiaire, et les autres situations (dans le cas de famille monoparentale, c'est la CSP de la personne qui est considérée).

Tableau A3-8. Catégories socioprofessionnelles des parents selon que l'enfant est adopté ou non

	Agriculteur artisan	Cadre	Intermédiaire	Autres	Total
Biologique	9	108	39	24	180
Adopté	34	508	202	146	890
Total	43	616	241	170	1070

En ce qui concerne la situation familiale, les enfants biologiques sont rarement dans des familles monoparentales (différence significative : tableau A3.9). Cette variable n'est pas significative dans l'analyse de l'âge d'entrée au collège, ni dans celle de l'orientation après le collège (voir 6.1 et 6.2). Il n'est pas tenu compte de cette variable dans l'analyse des résultats de l'enquête.

Tableau A3-9. Type de famille selon que est l'enfant est adopté ou biologique.

Famille adoptive	Couple	Mère seule	Non précisé	Total
Biologique	175	3	2	180
Adopté	792	78	20	890
Total	967	81	22	1070

A4. Tableaux annexes

Tableau A4.1. Répartition des enfants adoptés selon l'origine géographique et l'âge à l'adoption

Age à l'adoption	France	Asie	Afrique	Amérique latine	Europe	Total
0 an	90	128	32	79	11	340
1-3 ans	23	49	41	66	65	244
4-6 ans	14	26	28	69	63	200
7 ans &+	18	14	10	38	26	106
Total	145	217	111	252	165	890
Proportions	16 %	24 %	13 %	28 %	19 %	100 %
Filles	64	117	46	111	73	411
Garçons	83	98	65	141	92	479

Tableau A4.2. Diplômes obtenus pour les plus de 20 ans selon l'origine

Diplôme	Biologiques des familles adoptives	Adoptés					Moyenne France
		Asie	France	Amérique latine	Afrique	Ensemble	
Néant	2	3	9	4	3	19	14%
Brevet/BEP	2	6	10	5	1	22	23%
BAC & +	47	37	22	10	0	69	63%
Effectif	51	46	41	19	4	110	(Caille, 2004)

Tableau A4.3. Proportions d'enfants ayant du retard à l'entrée au CP selon l'âge au moment de l'adoption (pour ceux ayant fait le CP).

Retard au CP	Biologique	Age au moment de l'adoption				Total
		0 an	1-3 ans	4-6 ans	7 ans &+	
Aucun	175	324	213	108	20	840
1 an	2	11	21	72	32	138
2+ ans	0	0	0	10	30	40
Cp sauté	2	2	2	2	22	28
total	179	337	236	192	104	1046

Tableau A4.4. Enfants adoptés à l'étranger ayant sauté le CP

Age à l'adoption	CP sauté	Nombre d'enfants
5 ans	1	65
6 ans	1	57
7 ans	1	47
8 ans	8	23
9 ans	3	5
10 ans	4	5
11 ans	3	4
12 ans	2	2
13 ans	0	1
14 ans	1	1
Total	27	745

Tableau A4.5. redoublants à l'école élémentaire selon l'âge à l'adoption et l'origine parmi les élèves entrés à 6 ans au CP.

Âge à l'adoption	0 an			1 an et plus		
	Non redoublants	Redoublants	% de redoublants	Non redoublants	Redoublants	% de redoublants
Biologique	141	4	3 %			
Asie	52	4	7 %	34	5	13 %
Afrique	9	1	10 %	21	1	5 %
Am-lat	47	5	10 %	28	7	20 %
France	47	9	16 %	22	15	41 %
Europe	3	0	0 %	17	4	19 %
Total adoptés	158	19	11 %	122	32	21 %

Tableau A4.5a. Non redoublants à l'école élémentaire selon l'origine sociale : calcul du taux théorique pour l'enquête à partir du panel des enfants entrés à l'école élémentaire en 1997 (Caille et Rosenwald, 2006) et de la composition socioprofessionnelle de l'échantillon.

Profession de la personne de référence	Accès sans retard en 6 ^{ème}	Effectif enquête
Cadre	95,0%	530
Profession intermédiaire	90,9%	190
Agriculteur	88,1%	48
Artisan, commerçant	85,1%	125
Employé	81,8%	99
Ouvrier	77,7%	32
Inactifs	57,7%	4
Moyenne pondérée	90,8%	1028

Tableau A4.6. Age d'entrée au collège selon le déroulement de la scolarité au primaire et l'origine.

Age en sixième	9-11 ans	12 ans	13 ans et +	Total
Bio CP à 5-6 ans	144	6		150
Adoptés CP à 5-6 ans	282	46	5	333
Adoptés CP à 7 ans	10	44	11	65
Adoptés CP à 8 ans et +	1	5	11	17
Adoptés CP sauté	2	6	10	18
Adoptés total	295	101	37	433

Tableau A4.7. Scolarité au collège selon les âges d'entrée au CP et en sixième.

Collège : durée de scolarité	Age au CP	11 ans au plus	6 ans	7 ans	Autres Situations *	CP sauté	Total
	Age en 6 ^{ème}		12 ans	12 ans au plus		12 ans et +	
4 ans	biologiques	94	2				96
5 ans et+		9		1			10
Abandon			1				1
Total		103	3	1			107
4 ans	adoptés	105	15	11	8	6	145
5 ans et+		39	12	3	2	1	57
Abandon		5	1	1	5	4	16
Total		149	28	15	15	11	218

* CP à 8 ans et plus, ou âge en 6^{ème} à 13 ans et plus

Tableau A4.8. Orientation des adoptés après le collège selon l'âge d'entrée et la scolarité au collège comparés aux biologiques.

Age d'entrée au collège		11 ans			12 ans			Biologiques
Scolarité au collège		4 ans	5 ans &+	abandon	4 ans	5 ans &+	abandon	
Orientation au lycée	général ou techno	91	18		11	1		97
	prof ou apprenti	11	17		22	11		10
Abandon		4	4	5	6	6	11	
Total		106	39	5	39	18	11	107

Tableau A4.9. Types d'études suivies après le collège selon l'origine géographique des adoptés

	Orientation	Biologiq.	Asie	France	Am-latin	Afrique	Europe	Total
Filles	Général ou technologique	51	34	21	12	2	1	121
	Prof ou apprenti	3	7	7	6	3	1	27
	abandon	0	0	3	6	1	4	14
	Total filles	54	41	31	24	6	6	162
Garçons	Général ou technologique	46	23	12	11	4	1	97
	Prof ou apprenti	7	7	11	13	6	0	44
	abandon	0	3	9	5	3	3	23
	Total garçons	53	33	32	29	13	4	164

Tableau A4.10. Types d'études suivies après le collège selon l'âge à l'adoption.

Orientation	Biologiq.	0 an	1-3 ans	4-6 ans	7 ans &+	Total
Général ou technologique	97	65	34	14	8	218
Professionnel ou apprentissage	10	27	10	12	12	71
abandon	0	17	8	4	8	37
Total	107	109	52	30	28	326

Tableau A4.11. Diplômes selon l'âge à l'adoption à 15 ans et à 20 ans.

	Diplôme	Biologique	Âge à l'adoption			
			0-5mois	6-23 mois	2-6 ans	7 ans & +
À 15 ans	néant	7	17	9	17	15
	Brevet-BEP	35	26	12	15	9
	BAC&+	16	4	5	2	0
	Total	58	47	26	34	24
À 20 ans	néant	2	4	4	6	5
	Brevet-BEP	2	7	7	4	4
	BAC&+	47	20	20	18	11
	Total	51	31	31	28	20

Tableau A4.12. Proportions d'enfants en difficulté selon le genre et l'âge au moment de l'adoption comparé aux enfants biologiques

Genre	Enfants biologiques	Age au moment de l'adoption			
		Avant un an	de 1 à 6 ans	7 ans et plus	Ensemble
Filles	11 %	43 %	56 %	66 %	53 %
Garçons	29 %	54 %	57 %	69 %	58 %
Ensemble	20 %	49 %	57 %	67 %	55 %

Tableau A4.13. Proportion des plus de 18 ans ayant obtenu un diplôme (à partir du CAP).

Origine	Biolo- giques	Asie	Asie	France	France	Afrique Am latine	Afrique Am latine
âge à l'adoption		0-2 ans	3 ans &+	0-2 ans	3 ans &+	0-2 ans	3 ans &+
au moins un CAP	66	32	22	30	10	10	16
% CAP et plus	96%	94%	88%	83%	71%	77%	67%
Effectif	69	34	25	36	14	13	24

Tableau A4.14. Age légal à l'adoption et écart d'âge estimé par les parents (adoption hors France).

âge d'adoption	Nombre d'enfants	enfant estimé plus jeune que son âge légal			enfant estimé plus âgé que son âge légal			% plus jeunes	% plus âgés
		3 ans	2 ans	1 an	1 an	2 ans	3 ans		
0 an	250								
1 an	82								
2 ans	57				1				2%
3 ans	82				1	1			2%
4 ans	64			2	1	1	1	3%	5%
5 ans	65			2	7	5	1	3%	20%
6 ans	57	1		4	6	1		9%	12%
7 ans	47	1	1	2				9%	
8-11 ans	37		1	3	1	1	1	11%	8%
12 ans & +	4								
	745	2	2	13	17	9	3	2%	4%

A5. Témoignages sur la scolarité des enfants adoptés

Les parents qui ont répondu au questionnaire sur la scolarité étaient invités à joindre leur témoignage, ce qu'ont fait une centaine d'entre eux. Ces témoignages sont tous reportés ci-après, in extenso. Des extraits de listes de discussion portant sur ce sujet ont été ajoutés.

Dans un souci d'anonymat les prénoms des enfants ont été changés. Les témoignages indiquent l'année de naissance, celle de l'adoption ainsi que le pays d'origine de l'enfant, mais ces renseignements n'existent pas pour les témoignages issus de listes de discussion.

Certains témoignages se réduisent à un simple commentaire sur un point particulier, d'autres relatent l'histoire complète de l'enfant. Certains parents ont essayé d'analyser les facteurs qui ont pu favoriser la réussite scolaire de leur enfant ou au contraire les causes de leur échec.

Pour plus de clarté, un classement par thème a été fait ; lorsqu'un récit abordait plusieurs thèmes, le thème principal a été choisi et un rappel du numéro de ce témoignage a été fait pour les autres thèmes abordés.

Il ne faudrait surtout pas dissocier ces témoignages des résultats de l'enquête. En effet, les scolarités sans histoire sont peu représentées car il y a souvent peu à en dire ! Cependant, certains parents ont tenu à signaler que malgré l'adoption tardive, les graves difficultés parfois rencontrées avant l'adoption ou les problèmes de santé, voir un handicap, leurs enfants réussissent bien à l'école.

Mais, bien que, d'après les réponses au questionnaire, la moitié des enfants concernés n'ont pas rencontré ou ne rencontrent pas de difficultés graves dans leur parcours scolaire, la majorité des témoignages concernent les autres cas. Certains récits nous montrent des parcours scolaires très difficiles, des échecs scolaires. Souvent les difficultés rencontrées ne sont qu'un des aspects des difficultés de tous ordres que rencontrent ces enfants, en particulier des problèmes psychiques graves. Ces cas ne représentent qu'une très faible minorité mais nous ne pouvons les ignorer

De la même façon, les parents des 2/3 des enfants de l'échantillon disent avoir rencontré écoute et compréhension de la part des enseignants. Pourtant beaucoup de témoignages parlent d'enseignants démunis voir désemparés devant les difficultés rencontrées par les enfants. Des parents se plaignent de la trop grande exigence de certains enseignants, de la rigidité du système scolaire, rigidité qui amène parfois à des conflits graves avec les enseignants mais surtout avec l'administration.

Enfin les témoignages concernant les adoptés, devenus adultes, montrent clairement que dans beaucoup de cas, les difficultés rencontrées au cours de la scolarité et plus particulièrement au moment de l'adolescence ne sont pas un obstacle majeur à une bonne insertion socioprofessionnelle.

Sommaire des thèmes

1 Les enfants

- 1-1 Certains enfants, même adoptés grands, n'ont pas de difficultés scolaires 1-4
- 1-2 Débuts difficiles ou incidents de parcours n'empêchent pas la réussite scolaire 5-7
- 1-3 L'aide apportée par les parents : facteur de réussite 8-11
- 1-4 Savoir attendre le bon moment pour scolariser un enfant 12
- 1-5 Une scolarisation antérieure permet une intégration scolaire plus facile 13-14
- 1-6 Une dérogation permet à l'enfant qui arrive grand de repartir sur de bonnes bases 15-18
- 1-7 Réussite à l'école malgré un passé difficile, des problèmes de santé ou un handicap 19-22
- 1-8 Le manque de confiance en soi 23-26
- 1-9 Des enfants avec beaucoup de retards à rattraper, il faut leur en laisser le temps 27-29
- 1-10 Certains enfants peuvent rattraper très vite leur retard 30
- 1-11 Difficultés liées à l'incertitude sur l'âge 31-33
- 1-12 Des enfants ont un rythme lent ce qui rend les apprentissages plus difficiles 34-36
- 1-13 Des problèmes d'apprentissage perturbent la scolarité 37-42
- 1-14 Les problèmes de comportement sont souvent préjudiciables à la scolarité 43-48
- 1-15 Difficultés importantes : hyperactivité, agressivité, allant jusqu'au rejet de l'école 49-59
- 1-16 Des enfants faisant preuve de facultés de récupération étonnantes 60
- 1-17 Les difficultés scolaires, conséquence de traumatismes vécus dans le passé 61-66
- 1-18 La difficulté de connaître l'origine des difficultés 67-71
- 1-19 Les qualités de communication ou émotionnelles sont-elles utiles à l'école ? 72-74
- 1-20 L'apprentissage de la langue peut-il être la cause de difficultés ? témoignages déjà cités

2 Les enseignants et l'école

- 2-1 Des enseignants qui comprennent les enfants et favorisant la réussite scolaire 75-78
- 2-2 Des enseignants désarmés devant les difficultés scolaires des enfants adoptés 79-81
- 2-3 L'incompréhension et le manque d'écoute des enseignants 82-83
- 2-4 Rigidité du système scolaire, refus de prendre en compte le passé de l'enfant 84-86
- 2-5 Des enseignants trop exigeants qui voudraient que les enfants rattrapent leur retard 88- 89
- 2-6 Des enfants arbitrairement placés dans la classe correspondant à leur âge 90-96
- 2-7 Des enseignants prennent les difficultés dues à leur passé pour un retard mental 97-98
- 2-8 Les difficultés rencontrées par leurs enfants « hors normes », décalés et qui ne rentrent pas dans le moule 99-103
- 2-9 La prise en charge par une CLIN est-elle utile ? témoignages déjà cités
- 2-10 Scolarisation en CLIS ou en IME 104-107

2-11 Le RASED 108-109

2-12 Quand le QI devient une obsession 110-112

2-11 Scolarisation au CNED113

3 Les parents

3-1 L'aide à l'arrivée de l'enfant et la possibilité de faire un bilan114-115

3-2 Trouver des structures plus adaptées au cas de leurs enfants 116-118

3-3 Impuissance et souffrance des parents devant l'échec scolaire de leurs enfants 119

3-4 Les souhaits des parents 120

4 Témoignages sur la scolarité d'adoptés adultes

4-1 La scolarité s'est bien passée, et ils sont « bien » dans leur vie d'adulte 121-127

4-2 Des enfants n'ont pas répondu à l'attente de leurs parents 128

4-3 Certains parlent même de « désastre » pour qualifier les études de leurs enfants ! 129

4-4 Les difficultés peuvent apparaître tardivement après une scolarité réussie 130

4-5 Les difficultés liées à des troubles graves qui persistent à l'âge adulte 131-132

4-6 Pour d'autres une amélioration existe mais elle ' est encore fragile 133- 137

4-7 L'entrée dans l'âge adulte leur a permis de trouver un équilibre 138-142

1. Les enfants

1.1. Certains enfants, même adoptés grands, n'ont pas de difficultés scolaires.

1 - Garçon né en Thaïlande en 93, adopté en 98

♦ On nous l'a remis en nous disant qu'il ne savait pas grand-chose.

Difficultés à l'arrivée car la maîtresse ne donnait que des consignes verbales qu'il ne pouvait pas comprendre, elle "décrétait l'autonomie", il était donc quasiment abandonné.

J'ai pris le taureau par les cornes et en suivant pas à pas la scolarité de mon fils, je l'ai aidé à trouver l'école intéressante. J'ai même suivi un stage d'apprentissage à la lecture par la phononymie¹ (méthode Jean-qui-rit). En CP, il s'est retrouvé parmi les meilleurs. De plus, ayant toujours vécu en collectivité, il apprécie la présence de ses camarades à l'école.

Notre fils a "sauté à pieds joints" dans sa nouvelle vie. Adopté à 4 ans et demi, il a perçu comme une chance d'avoir une famille. Nous étions encore à l'hôtel à Bangkok quand il a vu des photos de nous. Il a sauté de joie pendant 10 minutes en disant : "Apa, Aman"! Il ne connaissait pas 3 mots de français mais peut-être la nounou lui avait-elle appris ces 2 mots !

Dès qu'il a su écrire quelques mots en CP il nous a solennellement remis une lettre ainsi rédigée : " Merci Papa et Maman, que vous m'avez adopté" et une belle signature avec un paraphe. Nous avons été émerveillés de sa capacité à communiquer au-delà des mots.

Au tout début, en voyant les lettres du scrabble, il a dit devant un J : "la canne à Mamie"; devant un M., il levait les coudes. En rentrant de promenade un jour, il résume pour son père ce que nous avons vu : "Train = deux, cheval = trois. Quelle puissance d'évocation en si peu de mots !

Sa joie de vivre nous ravit, le matin au réveil, il nous saute au cou en nous entourant la taille de ses jambes. Il est très demandé par les copains car il a un très bon tempérament, il aime être avec d'autres enfants et ça se sent.

Notre garçon est fils unique, mais pas du tout renfermé car il a de multiples activités qui sont autant d'occasions de rencontres.

Équilibre affectif et réussite scolaire vont de pair.

2 - Garçon né au Vietnam en 96, adopté en 97

♦ Mon fils n'a pas de difficultés scolaires. C'est un garçon de la fin de l'année (donc toujours comparé à des enfants plus âgés) un peu immature, remuant et fonctionnant à l'affectif. Il a donc comme beaucoup d'enfants des résultats très dépendants de sa relation avec l'enseignant, et assez irréguliers.

Je n'associe pas son comportement et ses résultats à son adoption. Mais ce sont les enseignants qui parfois le font. À chaque haut, il est formidable, « sociable et bien intégré dans le groupe classe » (bulletin scolaire), à chaque bas, on me demande oralement seulement : « il va bien ? son adoption se passe bien ? »

Ma fille est de type européen, son adoption n'est pas « visible ». Après cette expérience avec mon fils, j'ai décidé de ne pas informer l'école de son adoption quand elle sera scolarisée.

3 - Fille née au Pérou en 96, adoptée en 2000 et qui était scolarisée dans son pays.

♦ 10 jours après son arrivée en France, Pauline a souhaité aller à l'école. Nous avons visité l'école, 2 jours après, elle était scolarisée en moyenne section, le matin seulement au début, mais très rapidement pour la journée entière.

Intégration à l'école très réussie.

4 - Garçon né au Togo en 95, adopté en 96

♦ Dès son entrée en CP, Léo a opéré une certaine régression (toujours d'actualité à 8 ans, mais plus fluctuante, où il réclame le sein, veut redevenir bébé). Dès qu'on se moquait de lui, s'il n'arrivait pas à faire un exercice, il pleurait très bruyamment d'où une gêne importante pour la

¹ La phononymie associe le son, le geste et la lettre : le petit a « la queue en bas », le petit o « la queue en haut ».

classe, la maîtresse lui permettait d'aller sur la terrasse s'aérer pour revenir une fois calmé. C'est un enfant très vif, remuant, riant beaucoup, pleurant aussi, très bavard, qui a une excellente mémoire. Il a très vite appris la lecture, l'écriture et le calcul. Il a un bon niveau scolaire et s'est bien calmé en classe, il est très aimé de ses camarades (école de centre-ville où se trouvent des enfants de tous pays). Il a les mêmes camarades depuis 6 ans (3 ans de maternelle + 3 ans de primaire).

Chacun sait que Léo est adopté, il en parle aisément, pour autant la situation n'est pas facile pour lui.

1.2. Débuts difficiles ou des incidents de parcours n'empêchent pas la réussite scolaire

5 – Garçon né en Colombie adopté la même année

♦ Louis a toujours été un petit garçon vif, coquin, très joueur, aimant la fête et n'aimant pas obéir ! Mais bonne intégration à l'étude.

Bons résultats, mais en dents de scie. À partir de la 6^{ème}, il a toujours cherché les limites possibles, que ce soit à la maison, à l'école ou chez les scouts, mais jamais dans les activités sportives (gymnastique puis piscine).

Premier conseil de discipline en fin de la 5^{ème}, mais jamais de grosses bêtises.

Il a ensuite fait une bonne 4^{ème} avec des résultats moyens et la 3^{ème} se passait très bien en discipline jusqu'en avril 04. Les résultats étaient moyens.

Au cours d'une soirée "parents d'élèves" il a rayé avec un copain la voiture du directeur d'où exclusion temporaire puis exclusion définitive.

Les raisons du geste de I :

* Il en a assez de voir ses parents dans l'école ; aumônerie, catéchèse, réunions de parents d'élèves

* Même école depuis la maternelle. Louis, 3^{ème} de la famille en a assez de suivre le moule, d'être connu d'avance des professeurs. Certains professeurs et le directeur sont nos amis donc, « ras le bol ! »

* Humiliation de la part d'un prof d'anglais qui a 4 ou 5 têtes de "Turc" par classe.

* Bouillonnement de Louis à propos de son adoption, du pourquoi de l'abandon.

Bref, une très mauvaise passe pour lui, 15 jours d'exclusion avant les vacances de Pâques. Durant les vacances il effectue une semaine de stage chez un vétérinaire où il reçoit beaucoup de compliments. Finalement, nous l'inscrivons dans un collège public pour finir l'année. Il paraît très content, bien qu'anxieux de ce que peuvent penser les profs de son comportement et son renvoi précédent !

Il envisage très sereinement un redoublement de la 3^{ème} pour rester au lycée public (de très bon niveau) et regarde son avenir avec plus de sourire et d'entrain.

Nous avons beaucoup de discussions avec lui, et faisons appel à une aide extérieure.

Le livre "parents de cœur" de S. Elridge nous a beaucoup apporté.

6 - Fille née en Roumanie en 93, adoptée en 95

♦ Notre fille Anne est arrivée en juin. Sa scolarité a débuté en septembre en petite section maternelle, uniquement le matin et pas tous les jours. Anne était très active, ne restait pas assise et ne respectait pas toujours les consignes de l'enseignante et, de ce fait, était très souvent mise à l'écart, "au coin", voire dans le couloir. L'institutrice a souhaité qu'elle soit suivie par un psychologue pour ses "troubles". Elle la pensait atteinte d'une maladie psychiatrique. Anne a rencontré 2 psychiatres qui n'ont décelé aucune pathologie. Son agitation était une manifestation d'angoisse liée au changement de vie.

La mise à l'écart répétée ne pouvait qu'augmenter cette angoisse d'abandon. Des échanges successifs sur toute l'année scolaire ont permis de débloquer cette situation entre l'enseignante et notre fille. Anne n'a plus été dans le couloir et a reçu d'autres punitions que l'isolement.

L'apprentissage de l'écriture et de la lecture se sont bien passés et Anne suit une scolarité sans problème. Elle ne supporte toujours pas d'être mise à l'écart ! Elle n'a revu ni psychologue ni psychiatre par la suite.

7 - Fille née à Madagascar en 93, adoptée en 94

♦ Une enseignante lui a dit ne jamais avoir vu de telles difficultés, et être désemparée par "ce cas". L'année suivante l'enseignante est au contraire, beaucoup plus optimiste. Les gros problèmes s'estompent. Maintenant et notre fille a repris confiance, nous avons interrompu les séances d'orthophonie.

Aujourd'hui, elle va très bien.

1.3. L'aide apportée par les parents : facteur de réussite

8 - Garçon né en 94 en Éthiopie (sachant lire et écrire à son arrivée) et garçon né en 96 en Éthiopie, adoptés tous les deux en 2000

♦ Aujourd'hui, nos 2 enfants adoptés ne posent aucun problème scolaire, ni d'intégration.

Jules est suivi par un pédopsychiatre depuis peu, mais il n'a pas de problème scolaire majeur ; quelques problèmes de comportement ; il est sans doute mal dans sa peau, c'est la raison pour laquelle nous avons consulté.

Il est clair que nous avons déployé énormément d'énergie pour notre enfant, arrivé à 7 ans, afin qu'il puisse rattraper son retard scolaire. C'était la seule solution : travail de lecture le soir, ordinateur.

Actuellement, il est l'un des meilleurs élèves de la classe.

9 - Garçon né en 98 en Lettonie, adopté en 2004

♦ En accord avec les institutrices de CP, mes enfants ont été scolarisés partiellement 4 semaines après leur arrivée en France (avril 2004). Je les accompagnais à l'école et restais avec eux le temps de la récréation, puis vers la fin juin lors des temps collectifs en classe, en plus de la récréation.

Je pense, après expérience, qu'il aurait fallu commencer par des temps en classe car le bruit et l'agitation des enfants en récréation étaient assez impressionnants pour Antoine et D. Cela aurait été plus sécurisant pour eux de débiter comme je l'ai expliqué.

Depuis la rentrée des vacances de Toussaint, Antoine est en grande section de maternelle, l'après-midi, et en CP le matin pour le temps de la lecture. Cela lui permet d'être encore plus motivé puisqu'il fait de la lecture comme les grands et profite d'un temps de récré avec eux. Il a maintenant un grand attrait pour la lecture. L'année prochaine il intégrera le CP avec un an de retard. Il est en tout cas très heureux d'aller à l'école ainsi que son frère.

10 - Garçon né en 96 en Roumanie, adopté en 99

♦ Certains enseignants n'ont pas tenu compte du parcours particulier de cet enfant. Depuis, avec chaque nouvel enseignant, nous faisons le point pour expliquer ce parcours.

Depuis qu'Alex. suit des cours d'orthophonie (juin 2001) nous avons remarqué de très nets progrès de langage, concentration, suivi du travail ou des jeux, comportement plus stable, et plus d'assurance.

Le suivi psychologique lui permet de se confier à une personne extérieure « qui garde le secret ». Il est demandeur.

Depuis 2 ans, nous organisons une réunion avec l'orthophoniste, le psychologue, l'enseignant et notre enfant, pour échanger sur les expériences et le vécu de chacun par rapport à Alex

Cette expérience est très bénéfique pour tous, surtout pour Alex, qui comprend que tout le monde travaille pour atteindre le même but.

11 – Garçon 8 ans et demi

♦ En CP, vers la fin du mois d'octobre, la maîtresse nous disait qu'il faudrait peut-être le laisser jouer un an de plus, plutôt que de le faire travailler à la maison comme nous le faisons pour qu'il ne soit pas complètement dépassé, car il faudrait bien lâcher un jour.

Nous sommes tombés de très haut à cette période car pour nous, il était à peu près inconcevable que notre enfant puisse ne pas réussir, au moins à l'école primaire et même au collège. Notre fils est toujours qualifié d'intelligent, curieux, plein de bonne volonté, attachant, avec un grand sens de la justice, mais ayant de gros problèmes d'attention. À la

maison, il n'a pas de problème de compréhension, nous avons souvent l'impression que ses acquis se font plus à la maison qu'à l'école, et les plus grands progrès pendant les vacances. Que faire ?

Nous regrettons de ne pas avoir fait très tôt un vrai bilan ophtalmologique. Aucun des bilans médicaux préalablement effectués, par le pédiatre, le médecin scolaire, le généraliste n'avait montré d'anomalie. C'est en fin de CE1 que nous avons appris qu'il était astigmatique et hypermétrope (à cet âge, les enfants accommodent ce qui rend le dépistage difficile) alors qu'il avait besoin d'une rééducation orthoptique. Nous avons donc essayé de le maintenir à peu près au niveau des acquis minimums. Des trésors de patience, des heures de leçons, nous n'avons rien trouvé de plus efficace pour lui montrer qu'il était capable, en valorisant chacun de ses progrès.

Nous avons consulté en début de CP, en accord avec notre fils, une pédopsychiatre, qui au bout de quelques séances nous a dit : « mais votre fils va bien madame ! »

Valoriser les passions est essentiel : pour notre fils, c'est le dessin. Comme il s'est retrouvé en cours de dessin avec le meilleur élève de la classe, la démonstration a été efficace.

Depuis cet été, il va une fois par semaine chez l'orthophoniste, ce que nous n'aurions jamais imaginé puisqu'il a parlé très tôt, très bien, et n'a jamais été diagnostiqué comme dyslexique, ou autre. Nous percevons les séances comme du soutien scolaire en français. Le courant passe très bien entre eux deux et le bilan est positif. Notre fils a fait beaucoup de progrès cet été, surtout en lecture. Nous avons eu une très bonne surprise cette semaine en apprenant qu'il était un peu en dessous de la moyenne des résultats de l'école pour les évaluations nationales de début de CE1.

L'essentiel est de garder courage et confiance, d'encourager, de valoriser, de pointer du doigt tout ce qu'il sait faire et qu'il ne savait pas faire il y a quelques mois, quel que soit le domaine.

1.4. Savoir attendre le bon moment pour scolariser un enfant

12 - Garçon né en 95 au Congo français, adopté en 2004, il savait lire et écrire à son arrivée

♦ Clément est chez nous depuis 4 mois. Arrivé en janvier il n'a pas été scolarisé pour différentes raisons :

- besoin de vivre en famille ; à l'orphelinat il avait l'habitude de côtoyer d'autres enfants
- besoin de se connaître la journée scolaire ne laissant pas suffisamment de temps
- besoins affectifs importants
- besoin de connaître son nouveau monde : famille, ville, piscine, neige, montagne, mer
- savoir se déplacer en ville sans crainte, savoir acheter, aborder les gens
- rétablir les bases apprises en Afrique et les élargir (le stress lui faisait tout oublier, pas de vocabulaire : qu'est-ce qu'un tiroir, une armoire, un congélateur, un ordinateur, une glace, etc.)

Il valait donc mieux qu'il trouve bien sa place, sans stress, et sa rentrée se ferait en septembre suivant.

Nous avons travaillé dès février un livre de CE1, à raison de 2 heures/jour, puis nous avons porté notre travail au maître de CE1/CE2. Il pense que l'on peut envisager de l'inscrire en CE2. Il n'a donc pas perdu son année scolaire et est parfaitement intégré. Il semble être là depuis toujours.

Mais certains enfants ont hâte d'être scolarisés

Dossiers 3 et 27

1.5. Une scolarisation antérieure permet une intégration scolaire plus facile.

13 - Garçon né en 90 au Brésil, adopté en 97, CP à 7 ans

♦ Le fait que Valentin sache déjà déchiffrer les lettres même s'il ne lisait pas couramment, l'a certainement beaucoup aidé. Il n'avait plus que la barrière de la langue à franchir.

C'est aujourd'hui un enfant exceptionnellement brillant, tant en français, qu'en maths/physiques, ou en langues étrangères, (classe trilingue depuis la 6^{ème}).

14 - Filles nées l'une en 96, l'autre en 97 en Éthiopie, adoptées en 2002

♦ J'ai adopté 2 sœurs. La date de naissance de mes filles est très précise dans le dossier éthiopien mais dès les 1ers jours (grâce à une voisine qui parlait l'Amharique) l'aînée a affirmé qu'elles avaient toutes les deux un an de plus que ce qui était écrit dans le dossier. Toujours grâce à la voisine, mes filles ont expliqué qu'elles allaient déjà à l'école quand elles étaient dans leur famille. Quand elles étaient à l'orphelinat, elles ont continué leur scolarité, avec l'anglais en plus. Elles ne seraient restées à l'orphelinat que de 5 à 8 mois maximum. Auparavant, elles étaient dans leur famille chez une tante avec leur sœur aînée qui est restée dans la famille.

Mes filles sont arrivées le 11 août 2002. Elles ne parlaient pas un mot de français. Le lendemain, au petit-déjeuner, la plus jeune, Jeanne a prononcé son premier mot de français : « confiture ». À partir de là, les mots de français sont arrivés très vite.

Quand je leur ai donné un crayon, elles ont écrit. L'aînée, Julie, était très fière d'écrire tout l'alphabet amharique, ainsi que son nom et quelques mots qu'il a été impossible de traduire. Elle savait faire des additions simples à un chiffre jusqu'à 10. Jeanne savait écrire son prénom et les lettres de l'alphabet avec plus de difficultés que Julie et ne savait pas additionner.

Avec des crayons de couleur, elles savaient colorier toutes deux sans dépasser. Par contre, elles ne savaient pas dessiner. Je leur montrais, mais elles ne faisaient que des gribouillis. Dès que l'école a commencé, elles ont fait des dessins qui, d'après maîtres et maîtresses correspondaient bien à leur âge et étaient même plus élaborés que ceux de certains enfants de leur classe.

La rentrée eut lieu une vingtaine de jours après leur arrivée ; elles ne connaissaient que quelques mots, quelques phrases pour communiquer avec moi. Julie a commencé le CP. Son institutrice, une de mes collègues, m'a raconté (plusieurs mois après) qu'elle avait eu très peur, ne sachant comment faire avec une enfant ne parlant pas le français. Mais tout s'est passé très bien avec des signes, des exemples écrits. Julie a suivi un CP normal et savait lire et écrire à la fin du CP ; il restait juste des problèmes de compréhension liés à son manque de vocabulaire. En mathématiques, elle a été tout de suite très bonne. Julie a même participé à une classe verte de 5 jours cette année-là.

Pour Jeanne, il n'y a eu aucun problème dans la grande section de maternelle où elle se trouvait.

Cette année, Julie est en CE1 où elle a rattrapé son retard de compréhension des textes (de 3/10 elle est passée à 8/10) ; il reste quelques mots ou expressions incompris car non connus, des confusions masculin/féminin, des incorrections du type « à le » au lieu de « au » des inversions adjectif/nom. Mais tout s'arrange progressivement. En maths, tout va très bien. Julie est 3^{ème} de sa classe.

Jeanne est en CP avec l'avantage d'avoir su parler français avant d'apprendre à lire. Tout se passe bien, elle a appris à lire sans problème, en maths tout va très bien aussi, elle est 4^{ème} de sa classe.

Julie veut être institutrice comme moi, Jeanne veut être "plus", elle veut être directrice d'école !

Je n'ai jamais voulu mettre Julie en CLIN car à Creil où elles sont scolarisées (zone ZEP) les institutrices ne sont pas formées, il n'y a pas de maître spécialisé, les professeurs de l'Éducation nationale sortent des IUFM sans formation spécifique, n'ayant parfois jamais eu de classe, la CLIN étant leur premier poste.

De plus, Julie et Jeanne n'avaient pas le profil d'élèves de CLIN (qui généralement ne parlent pas français dans leur famille non francophone). Elles étaient dans un bain de français constant avec moi, la famille, les amis et ont très vite appris notre langue.

Julie et Jeanne étaient allées à l'école en Éthiopie ; elles savaient rester assises sans parler, elles savaient lever le doigt pour demander la parole, etc. Elles ont même été choquées par les élèves qui parlaient ou se levaient sans permission. Parce qu'elle connaissait l'école, je n'ai pas mis Julie en maternelle. Dans le cas contraire, je l'y aurais inscrite pour qu'elle découvre le

monde de l'école, même pour 2 ou 3 mois seulement. Mais je suis dans une situation privilégiée, je suis institutrice, je connais bien mes collègues de maternelle et de primaire et l'on aurait pu s'arranger (de plus, cette année-là, l'inspecteur était compréhensif et plein de bon sens). Tout le monde n'a pas cette chance !

Précision supplémentaire : je n'ai rien fait de plus qu'une maman "normale" pour qu'elles réussissent à l'école. Julie faisait les devoirs demandés, j'expliquais quand elle ne comprenait pas. Au début, j'ai voulu rajouter des exercices pour l'aider, mais très vite elle a refusé : "la maîtresse n'a pas dit de faire, je ne veux pas !" Et toc ! J'ai donc arrêté ! Par contre, je les reprends lorsqu'elles se trompent, je lis des histoires dès que je peux, j'essaie de penser à dire les mots, les choses nouvelles que nous voyons en promenade.

Autre précision : elles ont commencé leur scolarité dans l'école où je travaille à Creil en ZEP ; juste à côté de chez nous. Nous avons depuis déménagé dans un petit village mais elles sont restées dans la même école pour garder leurs copines ainsi que pour des questions de commodité : transport scolaire, de cantine, paiement d'une nourrice. Cela ne les a pas empêchées de se faire des copines dans le village.

Voilà, au niveau scolaire tout va pour le mieux, et pour le reste aussi ; nous sommes très heureuses !

1.6. Une dérogation permet à l'enfant qui arrive grand de repartir sur de bonnes

15 - Garçon né en 96 en Ukraine, adopté en 2002, CP à 7 ans

♦ Avant son arrivée en France, mon petit garçon n'avait que connu que deux mois de scolarité en Ukraine. On m'avait informé qu'il avait un retard de langage.

L'an passé, il a été scolarisé en décembre. J'ai demandé son entrée en maternelle et l'inspecteur du primaire m'a accordé une dérogation. Mon fils n'a bénéficié d'aucun soutien particulier, son adaptation s'est faite sans problème, cependant les progrès en français ont été lents. À mon initiative, il est pris en charge une 1/2 heure par semaine par une orthophoniste depuis la rentrée 2003.

Cette année de CP se déroule très bien, mon fils a appris à lire et il a eu de très bonnes notes 18/20 au 1^{er} trimestre et 20/20 au 2^{ème}. C'est une très grande satisfaction, mais je réalise combien cet apprentissage lui demande d'efforts.

16 - Garçon né en 96 au Vietnam, adopté en 2002, CP à 7 ans

♦ La maîtresse en France en demandait trop à notre enfant, sans tenir compte de son vécu ; elle ne comprenait pas l'adoption.

Cependant l'adaptation de notre fils à la vie française s'est très bien faite. Nous avons constaté un battement de 9 mois pendant lesquels il a pris ses repères.

Il est maintenant bien intégré à l'école, sait se faire comprendre de tous, même s'il doit encore faire quelques progrès dans notre langue. Il doit normalement passer en CE1.

17 - Garçon né en 92 en Roumanie, adopté en 99

♦ Mon fils a 2 ans de retard, pour l'instant cela ne lui pose aucun problème, ni à ses camarades. Ses difficultés concernent essentiellement l'orthographe et l'écriture. Sinon il lit bien, il est bon en maths, en sciences et adore l'école.

18 - Garçon né en 88 en Éthiopie, adopté en 94, CP à 7 ans

♦ Notre fils est arrivé à 6 ans en France. Il n'avait jamais été scolarisé. Cela a posé quelques problèmes à l'école pour enregistrer toutes les consignes de l'école. Nous avons eu la chance que notre fils puisse faire une année entière de maternelle avant l'entrée en CP. La maîtresse a pris à cœur de bien l'intégrer et de lui apprendre au fur et à mesure tout ce qu'il devait savoir avant l'entrée en primaire. Cette aide précieuse a été indispensable pour bien débiter le primaire.

Voir aussi 23

1.7. Réussite à l'école, malgré un passé difficile, un handicap ou des problèmes de santé

19- Garçon né en 97 en Ukraine, adopté en 2002, CP à 7 ans

♦ Après un an et demi de scolarité en CP, il s'est avéré que notre fils ne pourrait pas suivre, et a été réintégré la grande section de maternelle (manque de stimulation et d'éveil à l'orphelinat, et mise à l'écart de par sa santé fragile).

Il a d'abord été opéré à cœur ouvert d'une malformation cardiaque, 5 mois après son arrivée.

Puis, intervention au niveau d'un pertuis sacré qui nous a valu des frayeurs, puis nouvelle opération, ectopie testiculaire.

Ces 3 opérations passées, il n'y a plus aucun problème.

Les difficultés de santé, sa grande affectivité et sa gentillesse ont ému ses maîtresses successives, en particulier celle de grande section de maternelle qui l'a spécialement pris en main pour qu'il puisse intégrer le CP. Il avait trop de choses à découvrir et avait encore besoin de temps pour les étapes qu'il avait manquées : jeux, tendresse, connaissance, éveil, amour, tout simplement.

Alors que nous avons décidé d'adopter un ou deux enfants de 4 ans, en bonne santé au départ, étant sur place, nous avons décidé après mûre réflexion d'adopter le 1^{er} enfant présenté, de 4 ans et demi, ayant de gros problèmes de santé (mais dont l'ampleur ne nous avait pas été révélé au départ) ainsi qu'un retard de développement. Son regard si triste, son enfermement nous ont ému. Il avait, plus que tout, besoin d'amour. Depuis son arrivée en France, cet enfant est métamorphosé à tous les niveaux. Une explosion de vie ! Sa joie naturelle, sa soif d'apprendre, son bonheur de vivre est déjà le plus beau cadeau qu'il nous donne avec un tempérament bien trempé ! Il avait bien caché son jeu au départ.

L'affection et l'amour portés à un enfant sont un déclencheur d'évolution incommensurable.

N'hésitez pas à vous lancer dans cette merveilleuse aventure ; on ne le fait pas toujours dans cette optique au départ, mais le retour est énorme, celui de voir et de vivre l'épanouissement et les joies d'un enfant qui manquait de tout au départ.

20 - Garçon né en 92 en France, adopté en 99

♦ Sachant que mon fils est du début du mois de janvier, et qu'il savait lire et écrire en grande section de maternelle, les services sociaux auraient pu demander à ce qu'il saute le CP.

Mais la famille d'accueil se rendait compte que malgré toutes les performances du petit, un retour définitif chez la maman de naissance (qui n'assumait pas la particularité de son gamin) devenait impossible. Elle a "milité" pour qu'on accède à la demande de la maman de le confier en adoption, le délai de rétractation allant jusqu'à fin août.

Donc l'année de CP a correspondu à la préparation à l'abandon puis à l'adoption et "on" lui a laissé une année de répit.

Il lui faut :

Se tenir au 1^{er} rang à cause de ses problèmes d'audition

Avoir un petit banc sous ses pieds afin qu'ils ne pendent pas car il est atteint de nanisme

Au collège, avoir un double jeu de livres, et donc un casier pour ne pas avoir trop à porter.

21 - Fille née en 97 en Roumanie, adoptée en 2000

♦ Pour Edith les difficultés scolaires sont dues à son handicap (surdité), ainsi qu'à son passé.

Les instituteurs qu'elle a rencontrés l'ont très bien intégrée dans leur groupe et l'ont toujours beaucoup aidée. Aujourd'hui les progrès sont très importants et elle doit normalement passer en CE1.

22 - Fille née en France en 87, adoptée en 93, CP à 8 ans

♦ Lors de son adoption, nous avons déjà une fille biologique de 2 ans et demi. Notre fille adoptive, née sous X avait des problèmes de santé dès la naissance. L'ASE dont elle dépendait n'avait pas jugé bon de la faire adopter plus tôt. Un important retard mental a été mis en avant quand son dossier nous a été présenté. Elle n'était d'ailleurs scolarisée qu'une 1/2 journée par

semaine, avec les petites sections de maternelle, alors qu'elle avait plus de 5 ans. Nous l'avons donc scolarisée en moyenne section au lieu de CP, comme nous le conseillait le pédopsychiatre qui la suivait. Très rapidement notre fille a montré qu'elle n'avait aucun retard mental. Sa scolarité a été bonne jusqu'en CM2. L'entrée en 6^{ème} a marqué une baisse significative des résultats, ce qui l'a complètement déstabilisée. Elle a perdu confiance en elle, d'autant plus que des élèves de la classe l'ont régulièrement prise à partie verbalement. Il faut dire que ces moqueries avaient un retentissement important car elles la renvoyaient à l'époque qui précédait son adoption. Nous avons été choqués d'entendre sa gardienne la désigner comme « handicapée » devant elle. Nous avons aussi appris par hasard par une assistante exerçant dans l'école maternelle qu'elle fréquentait, qu'elle était désignée comme « l'handicapée" de l'école ! »

Pourtant, depuis qu'elle est en 3^{ème} technologique ses résultats sont excellent (15,5 de moyenne générale). La confiance est donc revenue.

1.8. Le manque de confiance en soi

23 - Garçon né en Roumanie adopté à l'âge de 5 ans

♦ Notre fils arrivé de Roumanie à l'âge de 5 ans a eu une scolarité difficile en raison de son trouble de l'attention et de son agitation liée à une grande envie de tout découvrir : les voitures, les chiens, les pompiers qui passaient sous la fenêtre de l'école. Les enseignants trouvaient qu'il progressait bien mais ne rattrapait pas les autres. Il a redoublé une grande section (qu'il n'a fait qu'une fois en réalité), car il était impensable de lui apprendre à lire alors qu'il ne parlait pas le français. Le CP a été chaotique, le CE1 bon et le CE2 cette année très bien.

Qu'avons-nous fait pour l'aider ? Nous l'avons rassuré sur ses capacités, mal jugées par les enseignants et les parents d'élèves. Nous l'avons accompagné dans ses jeux pour l'aider à fixer son attention et sa concentration. Nous ne lui avons jamais imposé de jouer à des jeux de société pour les quels il a encore du mal à se concentrer, sauf les échecs ! Nous avons essayé à chaque occasion (ranger sa chambre, de promener, lire ou dessiner) de lui fixer un but. Nous jugions avec lui si ce but était réaliste ou non. Si oui, nous le soutenions jusqu'à ce qu'il l'ait atteint. Nous ne voulions pas qu'il abandonne car cela l'aurait renforcé dans son idée qu'il était nul. Petit à petit, nous avons adopté la même attitude avec les devoirs scolaires. Aujourd'hui, il a 9 ans, il est devenu posé, calme, concentré pour presque tout. Peut-être est-ce grâce à ce que nous avons fait, peut-être était-ce tout simplement le temps nécessaire à son adaptation dans son nouvel environnement.

Ce n'est que notre expérience, mais il est bon d'avoir conscience que beaucoup d'enfants (adoptés ou non) n'ont pas confiance en eux. Alors c'est à nous adultes, d'avoir confiance en eux et de le leur montrer.

24 - Enfant né en Colombie en 94, adopté en 99

♦ Pas de CLIN (1 seule CLIN à l'époque pour tout le département, de plus les maîtres de ces classes n'interviennent pas en milieu rural dans le Tarn et Garonne)

Des difficultés "ordinaires" apparaissent depuis le CM1 et pendant le CM2 :

Légères difficultés de mémorisation

Très légères difficultés en lecture et transpositions de son (quelques confusions de son)

Difficultés plus importantes mais pas massives en mathématiques dans tous les domaines mais surtout en situations de résolutions de problèmes.

Pour l'instant ces difficultés ne remettent pas du tout en cause la progression de ma fille, mais elles ont une conséquence sur l'estime qu'elle se porte et elle doute un peu d'elle-même. Peut-être y a-t-il un lien avec son histoire douloureuse durant sa petite enfance ?

25 - Fille née en France en 92, adoptée en 2000

♦ Notre fille semble avoir toujours aimé aller à l'école ; davantage motivée par les rencontres et les jeux que par l'acquisition des connaissances.

Depuis la 6^{ème}, nous avons l'impression qu'elle se laisse vite déborder par le travail à fournir dans toutes les matières alors que nous n'avons pas eu ce problème à gérer en primaire. En primaire ; elle était brillante en français, notamment en orthographe. En 6^{ème}, ses notes sont sous la moyenne allant même jusqu'à zéro.

Nous avons l'impression qu'elle manque de confiance en elle et que cela l'empêche de se connecter à ses ressources. Sans doute, ressent-elle la pression de notre part (notre peur de l'échec est importante) mais nous essayons toujours de la rassurer au mieux et nous savons lui montrer que, finalement, elle a réussi. Cela entraîne aussi un laps de temps très long consacré aux devoirs. Elle est également très vite démoralisée (pleurs) ou s'énerve quand elle ne connaît pas la réponse d'emblée, ce qui me semble être une fuite pour s'empêcher de penser, réfléchir et éviter une angoisse montante qu'elle n'arriverait pas à gérer.

C'est en lisant récemment "l'enfant et la peur d'apprendre " de Serge BOIMARE que j'ai cru comprendre ce mécanisme chez elle. Depuis, mon regard sur elle a changé et de fait, son comportement également. Elle semble accepter d'essayer de comprendre plutôt que de rejeter d'emblée.

Votre questionnaire arrive au bon moment.

26 - Fille née en 96 en Chine, adoptée en 98

♦ Problèmes de sommeil, colères très violentes et mise en danger corporel.

Très loin d'être en échec scolaire (plus de 9/10 de moyenne) notre fille se sent pourtant nulle. Beaucoup de bonne volonté des enseignants mais leurs analyses sont à côté de la "plaque" (mère trop stressée, trop présente).

À la demande de la psychologue elle a passé des tests psychométriques : elle est à la limite de la précocité intellectuelle, ce qui n'a pas été perçu par les enseignants car elle met toute son énergie à être comme les autres.

1.9. Des enfants ont souvent beaucoup de retard à rattraper, il faut leur en laisser le temps

27 Deux filles

♦ Est-ce que l'inscription à l'école dans la même classe d'âge (en fonction de la date de naissance) d'un enfant arrivé grand, est pertinente, lorsque cela ne se passe pas bien au niveau scolaire ?

Est-ce nécessaire de mettre nos enfants la plupart du temps avec des enfants en grosse difficulté, alors qu'il ne leur manque que 2 ou 3 ans de tranquillité ?

Est-ce que l'on ne crée pas des problèmes supplémentaires (déprime, agressivité...)?

Mes filles arrivées l'an dernier évoluent à toute allure et sont heureuses de réussir.

Une erreur d'âge sur les papiers a permis à Marie de faire 3 mois de maternelle en moyenne section et 3 mois en grande section avant d'aborder le CP (impeccable cette année). Cela lui a permis de vivre une petite enfance. Il lui a été plus difficile d'apprendre à jouer que d'apprendre à lire !

On aura le temps de réfléchir à des passages anticipés plus tard, lorsque l'horloge biologique la rattrapera.

Je ne sais pas quand sont nés mes deux dernières, mais je sais qu'elles sont sûrement plus âgées que l'âge indiqué sur les papiers, et heureusement pour leur scolarité. Elles ont eu besoin de temps, de plus de temps que les autres, elles ont eu besoin de vivre une enfance. Ce n'est jamais au niveau scolaire qu'il y a eu problème mais au niveau des comportements. Il leur a été plus difficile d'apprendre à jouer, puis d'apprendre à jouer avec les autres.

Ma seconde fille, arrivée en janvier, a commencé à partir de mars, une année de maternelle. Je vous assure que cela était nécessaire. Depuis, elle suit une scolarité brillante. Je suis émerveillée de la voir évoluer. Mais j'ai un souci, elle se met la pression toute seule, il faut que je la calme. Elle vient d'être élue déléguée de classe. Cette réussite, j'en suis toute étonnée, parce qu'après un année de préparation avant leur arrivée, j'envisageais toute une batterie d'aides diverses et variées.

Marie a été aidée par le RASED en maternelle, cette prise en charge presque individuelle avec une personne de qualité lui a permis en quelques mois de progresser en langage de façon spectaculaire. De plus, cette structure lui permettait de s'échapper du groupe, très lourd pour elle à ce moment-là.

Pourquoi ai-je mis ma fille si vite à l'école ?

Parce que tous les jours elle pleurait pour y aller, elle me suppliait. Pendant un bimestre elle y est allée le matin seulement, puis à plein temps.

J'ai eu de gros moments de flottement à leur arrivée, pour savoir si je changerai ou non leurs dates de naissance, pour lesquelles on avait une fourchette d'âge étant donné leur état. Mes filles ont une scolarité totalement normale et des comportements adaptés à leur classe.

Si ma dernière adoption aboutit, je sais que je me battrais comme une louve pour que mon enfant, s'il a des difficultés, prenne son temps.

Je me demande si les difficultés de comportement ne sont pas plutôt des difficultés d'adaptation affectives et culturelles au groupe classe. Pas facile à gérer si on doit travailler à plein temps, mais peut-être qu'une interruption avec un RASED (groupe d'instits spécialisés qui interviennent ponctuellement) avec une orthophoniste et pourquoi pas avec papa ou maman tout seul un après-midi en fonction ses disponibilités porterait ses fruits. Je n'ai pas la science infuse mais on ne risque rien à essayer, si la pédagogie était une science exacte, ça se saurait !

28 - Garçon né en Éthiopie en 96, adopté en 2000

♦ Les difficultés ont été d'assez courte durée. La motivation scolaire en entrée au CP n'était pas évidente mais elle s'est bien déclenchée au cours du CP.

Nous pensons qu'il faut à l'enfant qui arrive (un peu grand) un certain temps pour se poser, construire ses relations au sein de la famille, dans son groupe d'âge, à l'école, et trouver sa place.

Et pendant ce temps-là, l'enfant est certainement moins disponible pour d'autres choses, comme apprendre à lire et à écrire. Il faut qu'il arrive à réaliser que c'est important. Les parents doivent soutenir cette motivation.

29- Fille arrivée à 8 ans et demi, non scolarisée avant son adoption

♦ J'ai tendance à dire que la scolarité n'est qu'une partie des manques que peuvent avoir des enfants de cet âge. Il est tout aussi important d'apprendre à courir, à faire du vélo, d'avoir le temps de jouer, d'appréhender les relations familiales et sociales et sa propre histoire.

Notre fille a intégré une grande section de maternelle en cours d'année, puis un CP avec l'aide du SAIS (équivalent RASED), en orthophonie, psychomotricité avec une institutrice spécialisée, avec un apprentissage de la lecture un peu à sa sauce, selon la méthode de son livre de CP. Difficultés au début du CE1 car la demande d'autonomie est plus importante, et a mis en évidence un problème d'abstraction. Elle mémorise beaucoup mais ne sait pas trop ranger dans sa tête ce qui y rentre, d'où une incapacité à utiliser ce qu'elle sait, par exemple : elle sait faire des additions mais ne peut mettre cette technique au service de la résolution de problèmes.

Les enseignantes (2 à mi-temps) avaient beaucoup investi sur son rattrapage scolaire, bien que j'aie toujours insisté sur le fait que tout devait se faire en parallèle et le plus harmonieusement possible. Elles ont baissé les bras devant les difficultés qu'elles ont prises comme un échec personnel, donc rejet et réaction violente de la part de notre fille.

Bref, changement d'école à la Toussaint, 2 années de CLIS et actuellement en IME, niveau actuel CE1/début CE2.

Les 2 années de CLIS ont été au total négatives : aucun progrès sur le plan scolaire (pas de livre, pas de méthode de travail, "elle ne comprend rien", etc.) et aggravation de ses problèmes de comportement, de manque de confiance en elle. L'école publique n'est vraiment pas adaptée aux élèves en difficulté, j'espère que le petit collègue le sera plus.

Ce n'est pas le système CLIS qui est en cause, mais cette CLIS là pour cette enfant-là, et les relations difficiles que nous avons eu avec certains enseignants.

Depuis cette année, en IME, les progrès scolaires reprennent, elle se sent valorisée, les problèmes de comportement se règlent petit à petit, elle se sent moins marginalisée, mais le retard scolaire est important : 5 ans environ. Les acquisitions sont réelles, mais lentes. Il n'est donc pas question de rattraper quoi que ce soit, mais de l'aider à continuer de progresser et de construire un projet qui lui convienne.

Je ne pense pas qu'il y ait un parcours type mais qu'il faut trouver un environnement scolaire et des enseignants qui acceptent des enfants grands non scolarisés, donc hors normes Education nationale, en respectant leur rythme et en les considérant dans leur globalité de personne, et non avec le seul objectif du rattrapage scolaire. C'est pour beaucoup une affaire de personne plus que de structure.

Ce n'est qu'un témoignage parmi tant d'autres. Il semble peu encourageant du point de vue strictement scolaire mais en fait, quand nous mesurons le chemin parcouru depuis 4 ans et demi, il est immense et nous sommes fiers de notre fille et de tout le courage qu'il lui a fallu pour cela.

1.10. Certains enfants peuvent rattraper très vite leur retard

30 - Garçon né en 86 en Éthiopie, adopté en 93.

♦ Garçon très courageux et persévérant, actuellement en terminale STI

Nous ne regrettons pas qu'il soit rentré directement en CP, car il a rattrapé tout de suite son retard.

1.11 Difficultés liées à l'incertitude sur l'âge

31- Garçon né à Haïti, déclaré de 96, changé en 98 par le tribunal l'année du CP en 2004.

♦ CLIN refusée par l'équipe éducative : "c'est un cas trop compliqué"

À son arrivée et avant le changement d'âge, qui a été prononcé à l'adoption plénière, il a été considéré comme attardé (il ne savait pas descendre correctement un escalier, ni pédaler). Au bout de 2 mois d'école publique, il était prévu de l'orienter en CLIS sans attendre le changement d'âge.

Le changement d'âge a perturbé les enseignants. On a changé de circonscription en le mettant dans le privé pour éviter une décision de CPPE avant le changement d'âge.

32 - Garçon né en Colombie en 92, adopté en 2003, demande de changement d'âge.

♦ Nous avons de grandes difficultés à cause de l'âge de notre enfant. Il est arrivé en France totalement illettré à 11 ans et aurait dû être admis avec dérogation en CE2. Ne sachant ni lire ni écrire, c'était impossible. Son âge osseux a donné 8 ans, l'école l'a donc admis en CP pour lui donner ses chances dans l'attente de la suite de notre demande. Malheureusement, les spécialistes que nous avons rencontrés nous disent qu'il est très près de son âge présumé, ce qui nous pose de gros problèmes avec l'école. Nous avons décidé avec l'instituteur de le faire passer en CE2 à la prochaine rentrée avec une dérogation et nous espérons pouvoir le rajeunir d'un an afin de demander une nouvelle dérogation l'année suivante pour qu'il puisse faire un CM2. Il est regrettable que les orphelinats ne s'intéressent pas ou peu à ce problème de scolarité lorsqu'il s'agit d'un enfant grand.

33 - Fille née en Bulgarie

♦ L'orphelinat donne comme date de naissance 11-87, mais le tribunal a reconnu 11-89. Pour Flore, qui a aussi fait une année de maternelle à son arrivée, ce qui me semble indispensable, le problème s'est posé à l'entrée en 6^{ème} vu le problème d'âge. Elle est entrée en 6^{ème} sans rien de commun avec les autres. D'où une attirance vers des plus âgés, qui acceptent les 6^{ème} mais ce n'est souvent pas pour le « bon ». Lorsqu'elle s'en est aperçu, elle a voulu lâcher la bande d'où menaces et insultes au collèges et phobie scolaire (absente fin 2^{ème} et 3^{ème} trimestre de 6^{ème}). En 5^{ème}, nouveaux problèmes de relations, elle a arrêté à Noël et n'a plus trop souhaité

voir d'adolescents. Nous l'avons inscrite au CNED, mais ça n'a pas marché. Actuellement elle aide dans un gîte, s'occupe des chevaux et fait de l'aide à domicile.

1.12. Certains enfants ont un rythme lent, ce qui rend les apprentissages plus difficiles

34 - Garçon né au Burkina Faso en 92 adopté en 92, la date de naissance semble être 89.

♦ Avant même de connaître l'enfant, j'avais fait la demande de le maintenir en maternelle. En septembre, quand nous l'avons rencontré, il s'est montré très mûr malgré sa petite taille, il était malnutri mais visiblement plus âgé. Nous l'avons inscrit directement au CP, dans une école de ZEP où les maîtres se sont adaptés à lui et il a progressé très rapidement. Mais le problème se reporte au collège au moment des évaluations, et où il a encore des difficultés métalinguistiques, et plus aucun souvenir jusqu'à l'âge de 6 ans officiellement (plutôt 9 ans). Il a tout gommé, son premier souvenir, c'est son arrivée en France.

Il y a encore une différence entre ce que propose le collège et ce qu'il peut faire, il comprend, mais rien n'est automatique, le moindre exercice lui demande un effort supplémentaire, ce qui fait qu'il a un rythme lent qui se traduit en notes en 6^{ème}. C'est la première année qu'il sent une différence et qu'il est "mis en danger", si ce n'est que nous avons sensibilisé les professeurs du collège et qu'ils l'encouragent dès qu'ils le peuvent. Il garde le moral et ne se démonte pas. Les enseignants ont fait le pari de l'intégration scolaire.

35 – Fille née en 92 en Roumanie, adopté en 2000, CM1 en 2004

♦ Il rentrera à 13 ans en 6^{ème} mais « il ne peut pas aller plus vite ».

Scolarité normale avec 2 ans de retard, aucun problème d'intégration, il est très sociable, partout et avec tout le monde. Il a tendance à se faire remarquer et à faire du bruit.

J'ai contacté un instituteur de primo-arrivants qui s'est déplacé dans notre commune. Il a donné des conseils à l'institutrice de ma fille. Il est revenu plusieurs fois mais il est surchargé de travail. De plus il considère que mon fils n'a pas de problèmes particuliers. Il aurait aimé lui faire gagner une année en primaire mais ce n'est pas possible. L'institutrice a 3 cours dans une classe et ne peut se consacrer entièrement à un élève ! De plus je ne suis pas sûre que mon fils puisse "ingurgiter" beaucoup plus !

36 - Fille née en Bulgarie en 88, adoptée en 96.

♦ Notre fille est rentrée au CP à 9 ans, et a effectué le primaire en 4 ans. Elle est actuellement en 4^{ème}..

On ne l'a pas laissée faire ses apprentissages à son rythme

Camille est arrivée à notre foyer à 8 ans. Nous l'avions rencontrée à l'orphelinat et avons constaté son petit gabarit et son manque d'éveil. Aussi avons-nous demandé qu'elle aille en maternelle à son arrivée. Reçus par l'inspecteur, nous lui avons montré des photos, expliqué ses réactions devant un ballon, et comment elle tenait un crayon pour taper sur le papier avec. Nous avons eu l'accord de l'inspecteur pour une entrée en grande section de maternelle en octobre 1996 à son arrivée. En octobre 1998, le directeur de l'école primaire (Camille venait de commencer son CE1) me fait part de la volonté du nouvel inspecteur : Camille doit intégrer le CE2 au plus vite et faire CM1/CM2 l'année suivante. Nous ne sentons pas du tout notre fille prête à cela. Hélène est très bien avec des enfants plus jeunes qu'elle. L'équipe d'enseignants partage notre avis, mais malgré cela, nous ne pouvons éviter de faire accélérer la scolarité : elle fait son CE1/CE2 en un an puis son CM1 en 99-2000 et le CM2 en 2000-2001. Nous sommes encore persuadés que Camille s'en sortirait mieux si elle n'avait pas dû faire 2 années en 1 an, au moment des apprentissages de base. La langue n'est pas un souci pour les enfants qui arrivent en âge scolaire, le problème vient de la rigidité de notre système.

Voir 84

1.13. Des problèmes d'apprentissage perturbent la scolarité

37 – Garçon né en 1990

♦ Mon aîné est maintenant en 3^{ème} a 14 ans mais que d'angoisses et d'interrogations sur son parcours !

Je me souviens encore de son institutrice de CP me demandant fin octobre si je me rendais compte que certains enfants n'arrivent jamais à lire et à écrire ! Et pourtant quand un mois plus tard, elle est passée à la méthode syllabique, un déclic s'est produit, et il a appris à lire en deux semaines ! Mais cela n'a jamais été écrit sur ses bulletins qui ne s'étendaient que sur ses blocages.

Nous avons choisi de l'accompagner et de continuer dans le système scolaire sans réorientation.

Ses difficultés sont très particulières : blocage en milieu scolaire, difficultés d'attention, et parfois même, de la peur. Pourtant, à la maison, je vois qu'il comprend très bien.

Est-ce lié à l'adoption ? Je ne pourrais le dire, mais il est sûr que c'est lié à une image de lui-même qu'il faut sans cesse restaurer et qu'il a une grande difficulté à trouver sa place dans le groupe classe.

Que faire ? Difficile à dire car les difficultés sont importantes.

Instaurer un dialogue avec les enseignants en essayant d'obtenir le mieux pour l'enfant et en n'acceptant pas toujours qu'on vous le décrive comme un handicapé. Nous avons valorisé ses passions (musique de jazz, fabrication d'instrument de musique, football, pour qu'il sache qu'il réussit certaines choses très bien, mais aussi en le faisant travailler et suivre le parcours scolaire malgré les embûches, les humiliations et les notes catastrophiques.

38 - Fille née au Népal en 92, adoptée la même année

♦ Problèmes de concentration énormes, problèmes de logique, de situation dans l'espace. Beaucoup de difficultés pour apprendre à lire, pas le goût de l'effort, désintérêt pour l'école.

A été chez le psychiatre 1 fois/semaine entre 4 et 9 ans, 1 fois/15 jours entre 10 et 12 ans, maintenant 1fois/6mois. Les instituteurs se sont contentés de punir plutôt que d'essayer de savoir pourquoi ça n'allait pas.

Je l'ai inscrite en 6^{ème} dans le privé pour la rentrée prochaine, elle redouble en internat. Elle n'a pas travaillé de l'année, et a fait le "bazar" en cours et dans les couloirs.

L'école publique n'est vraiment pas adaptée aux élèves en difficulté. J'espère que le petit collège le sera plus. (Mère institutrice en RASED)

39 - Garçon né en Ukraine en 94, adopté en 2002, sachant lire et écrire à son arrivée.

♦ Après le CP à 8 ans, notre fils est actuellement en CE2.

Il a 2 ans de retard, mis en CP/CE1, les classes de CLIN étant complètes. Il ne persévère pas devant la moindre difficulté, il n'aime pas la notion d'apprentissage, même dans le sport, fort déficit d'attention.

40 - Garçon né en Colombie en 88 (ou 86 ?), adopté en 94, CP à 6 ans

♦ J'aurais souhaité qu'il fasse une grande section de maternelle.

Il est actuellement en 4^{ème} SEGPA.

Bien dans la vie, mais pas dans ses études.

41 - Fille née au Brésil en 94, adoptée la même année

♦ Ma fille a eu une scolarité en école maternelle, facile et avec beaucoup d'amis.

De grosses difficultés orthophoniques (dyslexie, dyscalculie) en CP ont rendu les apprentissages difficiles dans une école d'excellent niveau. Ses difficultés d'apprentissage ont été aggravées par des difficultés d'intégration (langage xénophobe) qui m'ont amenée à la changer d'école alors qu'elle devait redoubler son CE1. Si les apprentissages restent difficiles, son intégration à l'école a été plus facile, ma fille revendique ses origines et en tire un bénéfice évident.

42 - Fille née en Russie en 89, adoptée en 97 en 5^{ème} en 2004

♦ Enfant qui a des possibilités, mais qui n'aime pas étudier. Très dur au début, malgré un apprentissage rapide de la langue. Très communicative mais trop brusque, violente malgré elle, les autres enfants en avaient peur.

Beaucoup d'amélioration mais a encore de grosses lacunes en français, maths et anglais. On la pousse et on l'encourage toujours.

En primaire, écoute des enseignants mais l'enfant était très souvent punie à l'écart.

Par contre, écoute efficace au collège, le comportement a changé à 70 %, et elle va passer en 4^{ème} normale.

1.14. Les problèmes de comportement sont également préjudiciables à la scolarité

43- Garçon né en 87 en France, adopté la même année.

♦ En 1^{ère} année CAP adapté après la classe de 5^{ème}

Violence physique et verbales, vols, mensonges, agressions sexuelles, comparution devant le juge des enfants, Il semble s'apaiser.

44 - Fille née en 86 au Chili, adoptée en 87. En 1^{ère} L en 2004

♦ La plupart des enseignants ont montré une très grande écoute ; déconcertés par l'attitude de notre fille et par ses relations extra-lycée, dangereuses pour elle-même. Nous avons du faire appel au juge pour enfant. Entretien et suivi en cours actuellement, l'aide médicale est une chose, l'aide judiciaire en est une autre parfois difficile mais nécessaire.

45 - Garçon né en 96 en Ukraine, adopté en 2003. CP à 7 ans

♦ Agressivité par rapport à ses camarades et les instituteurs car affectivement (et sur ce point seulement) il a la mentalité d'un enfant de 4 ans, avec caprices et colères, mais avec une force très développée d'où une certaine crainte des parents pour leurs enfants. Le pédopsychiatre m'a rassuré : ces crises passagères auront une durée limitée (1 an à 1 an et demi). Enfin, il attend sa petite sœur qui devrait arriver cet été et le stabiliser.

Il a toujours vécu en orphelinat où il devait lutter pour survivre et avoir le dessus. De surcroît, il manquait d'affection.

Il a les mêmes difficultés dans les autres milieux éducatifs (musique, solfège mais pas dans les milieux ludiques).

Les enseignants ont passé avec lui un contrat qu'il est en train de respecter. Il faut préciser qu'il avait été prévu un contrat plus lourd s'il ne respectait pas le 1^{er}, avec l'aide d'un éducateur et d'une assistante sociale, mais Guy étant intelligent, comprend qu'il a intérêt à modérer ses paroles (dominer son agressivité, sa violence et son agitation).

46 - Garçon né en Colombie en 82, adopté en 83

♦ Enfant "brillant" mais non scolaire. En primaire et au collège : intelligent et hyperactif. Au lycée : scolaire et amorphe.

Grande fragilité psychologique, dépendant du cannabis, a fait de lui-même les démarches pour se désintoxiquer.

47 - Garçon né en Corée, niveau atteint : 4ème

♦ Violences verbales et physiques, vols, stupéfiants, armes ; reprise des études en maison d'arrêt.

Il est actuellement en formation avec la mission locale

48 - Fille née en France en 91 ,adoptée en 2002

♦ Difficultés à partir de la 6^{ème} : mensonges, dissimulation, vols, travail non fait, malgré un encadrement serré.

Avant que nous les rencontrions, les professeurs de 6^{ème} avaient classé notre fille dans les « je m'enfoutistes ». Lorsque nous avons demandé ce qu'ils nous proposaient pour l'aider à rattraper son retard, ils ne nous ont rien proposé. Les enseignants ne nous ont contactés que pour des problèmes de discipline, et jamais pour ses notes ou son manque de travail.

1.15. Difficultés importantes : hyperactivité, agressivité, allant jusqu'au rejet de l'école

49- Fille née en 97 en Colombie, adoptée en 98

♦ Rejet de la scolarité dès la maternelle, dépressive, peur pathologique de perdre sa mère. Les enseignants supposaient que nous étions à l'origine de ses difficultés. Ils n'ont jamais accepté d'admettre la fatigue de l'enfant, fatigue due aux cauchemars. L'enfant s'est sentie harcelée et a parfois été considérée comme paresseuse.

50 - Fille née en France en 84, adoptée en 85

♦ Difficultés à partir de la 5^{ème}, a quitté le système scolaire en 3^{ème}, n'a aucun diplôme.

Désintéressé profond pour tout, refus de l'apprentissage. J'avais bien trop de choses en tête, dit-elle.

Les professeurs n'ont pas supporté l'inertie de ma fille qui refusait toute participation aux cours. C'était la révolte : « je ne fais rien, je déprime ».

Le système scolaire ne prend pas en compte les difficultés personnelles des enfants.

51 - Garçon né au Brésil en 85, adopté en 89

♦ Faible développement intellectuel du fait de son passé, 2 ans de CLIS puis, classe d'adaptation, arrêt en 5^{ème} et enseignement professionnel en Belgique.

Très peu de compréhension et d'écoute dans l'Éducation nationale. C'est pourquoi il a principalement fréquenté des établissements privés. Nombreux changements, presque tous les 2 ans, échec scolaire, démotivation, violence.

Après 2 ans d'apprentissage de serveur en restaurant, ne veut pas présenter le CAP où il a peu de chances d'être reçu. Il veut s'engager dans la Marine nationale.

52 - Garçon né en 95 en Roumanie, adopté en 99.

♦ Notre fils ne parlait même pas roumain à son arrivée !

Il a été placé à l'école dès 3 ans, seulement le matin, mais très vite il a fallu le retirer complètement de l'école. Il avait été scolarisé en novembre, en février la maîtresse ne l'a plus accepté. À la rentrée suivante, une convention d'intégration a été mise en place : 1 h 30 de classe par jour, puis nous avons demandé une prise en charge par un CMP. Nous n'avions pas connaissance de ce type d'enseignement.

Il est passé directement de la maternelle à une CLIS à temps partiel.

Retard de 2 ans, dû à une absence probable de contact humain et affectif durant les 1ères années de vie à l'orphelinat.

Beaucoup d'écoute mais manque de moyens et de connaissances sur les difficultés propres aux enfants adoptés

Du fait de la non scolarisation, nous avons eu de grandes difficultés à trouver un mode de garde pendant nos heures de travail.

La crèche l'a accepté une 1/2 journée/semaine jusqu'à 6 ans. Impossible de trouver une nourrice agréée pour un enfant de plus de 4 ans.

Notre enfant a maintenant 9 ans. Il n'est toujours pas scolarisé à plein temps. Les après-midi où il va au CMP il rentre à 15 h 30 à la maison. Heureusement, il y a environ 1 an nous avons eu connaissance d'une association "Aide aux mères et aux familles" qui nous a trouvé une personne qualifiée pour s'occuper de lui 2 jours par semaine à son retour du CMP.

Mon mari est enseignant, donc très présent et moi-même, étant biologiste associée, j'ai pu me libérer et aider mon enfant en travaillant à 3/4 de temps.

En ce qui concerne la classe de CLIS, les enseignants ne bénéficient pas toujours d'une aide dans la classe, et il n'y a pas assez d'enseignants formés à ces classes qui restent difficiles malgré le nombre limité d'enfants (maximum 12).

53 - Garçon né en 94 en Roumanie, adopté en 2001

♦ Pendant un mois, scolarité à mi-temps en CP, puis demande pour intégrer un CLIS. Accord sur liste d'attente, donc un an en CP/CE1 puis, compte tenu des progrès effectués, scolarité à mi-temps en CLIS et CE2 pour le Français et les maths.

Pour expliquer ses difficultés : manque de stimulation dans la vie passée, comportement hyperactif, il y avait beaucoup de choses à découvrir.

Amélioration due à la sécurité et l'équilibre affectif familial.

Beaucoup d'inquiétude du corps enseignant pour son retard scolaire et son hyperactivité.

La CLIS à mi-temps est tolérée par l'IDEN ? dans le cas particulier de mon fils puisqu'il ne relève pas d'une CLIS, ne présentant pas de handicap particulier.

L'enseignement adapté au rythme de mon fils lui donne le temps nécessaire pour intégrer les acquisitions, surtout pour le français et les mathématiques, puisque pour les autres matières il est très éveillé, très curieux, pose beaucoup de questions.

54 – Garçon né au Brésil en 86, adopté en 96. Actuellement en 2^{ème} année de CAP

♦ Charles est arrivé à Marseille à l'âge de 10 ans. Il était à peine alphabétisé. De mai à juin 1996, il a intégré une classe de CLIN et à la rentrée, contre l'avis de la maîtresse de la classe de CLIN mais avec l'accord de la directrice il a intégré un CE2 normal (2 ans de retard) puis CM1, a sauté le CM2. Classe de 6^{ème} à effectif allégé au collège (17 élèves), résultats moyens. N'avait aucune difficulté à l'oral, beaucoup à l'écrit. Il rentre en 5^{ème}, classe de 30 élèves et là, commence à se désintéresser de l'école parce qu'il n'a pas la rapidité voulue. Il fallait chaque soir qu'un de ses camarades me dicte par téléphone les leçons pour que Charles les copie et les apprenne !

En fin de 5^{ème}, à notre demande, il est orienté en 4^{ème} technologique en lycée privé, qu'il redouble contre notre gré. En effet, C a de mauvaises notes parce qu'il NE VEUT PAS TRAVAILLER ou rendre ses devoirs. Il fait un rejet de l'école. Au 3^{ème} trimestre, la direction de l'école l'oriente vers une classe préparatoire CAP métallerie serrurerie, aujourd'hui il termine sa 2^{ème} année de CAP, il doit présenter le CAP en juin prochain, mais continue d'être indifférent, nous craignons le pire.

Le fait que l'école au Brésil soit facultative et qu'il ait donc vraiment commencé à fréquenter une scolarité à l'âge de 10 ans a été un lourd handicap. Il a aujourd'hui compris que l'école est obligatoire (il ne manque pas les cours) mais pas vraiment admis l'obligation pour le futur d'acquérir des connaissances, signe d'immaturation.

Sur le plan comportemental, turbulent au début, il a une attitude passive dans les matières qu'il rejette (culture générale) mais toujours respectueuse avec les équipes pédagogiques et les adultes en général.

Nous précisons que Charles a une sœur aînée biologique qui n'a aucun problème scolaire, universitaire aujourd'hui, mais que nous avons été vigilants, en pensée et en actes, à ne pas les comparer : 2 histoires différentes.

Globalement et psychologiquement, Charles est un garçon attachant et très gentil, très intelligent avec beaucoup d'esprit mais il est d'un caractère influençable, il prend l'attitude des personnes qu'il fréquente, laisse aux parents une forte inquiétude pour l'avenir, et nous oblige à un contrôle permanent. Il a aujourd'hui 18 ans.

55 - Garçon né en Russie en 91, adopté en 97, en 6^{ème} en 2004

♦ Souffre de troubles auditifs et psychologiques (comportement, hyperactif, problèmes de concentration). Agressivité, perte d'estime de soi, peurs nocturnes, incapacité à se projeter dans l'avenir, manque de repères temporels, de stratégie adaptée, de logique, refus des frustrations et des contraintes, de la loi.

Améliorations : meilleur comportement et compréhension plus juste de ce qu'est l'école, mais résultats encore faibles par refus de l'étude et du soutien familial.

Stage sur une année par la méthode Tomatis + suivi psychologique.

Les enseignants ont réalisé très tôt ses difficultés tout en reconnaissant son intelligence. J'ai toujours cru qu'un déblocage aurait lieu, car il a des talents certains, sans me cacher son refus du travail, par peur de l'échec et des lenteurs.

Certains enseignants ont été attentifs à la situation de mon fils, d'autres indifférents voire agacés. Beaucoup se sont sentis démunis, sans stratégie pédagogique conseillée par des personnes ou des structures spécialisées.

56 - Fille née en Colombie en 83, adoptée en 93

♦ Ne savait ni lire, ni écrire à son arrivée. Scolarisée en CE1 à défaut d'une CLIN.

À partir du CM1, a été scolarisée l'après-midi à l'école internationale pour un travail en espagnol en petit groupe (aménagement proposé par l'inspecteur de l'Éducation nationale) + travail au CMPP. À partir de la 6^{ème}, internat en maison d'enfants spécialisée. J'ai eu la chance d'être acceptée, mais les places y sont rares. De plus ce type d'établissement était inexistant dans notre département.

Pas de scolarité après la 5^{ème}. Délinquance, fugue, violence, drogue, marginalité totale.

Il n'existe pas vraiment de structure adaptée au type de difficulté de Juliette.

Attitude des enseignants : variable. Les problèmes rencontrés par les enfants adoptés, grands en particulier, commencent seulement à se dire aujourd'hui en 2004 dans le milieu adoptant. En 1993, c'était encore plus difficile.

L'histoire de Karine. est un concentré de toutes les difficultés que peuvent rencontrer les enfants ayant un vécu comme le sien.

Elle nous fait mesurer notre impuissance à tout réparer (même à réparer quoi que ce soit !) et je me pose beaucoup la question d'un "diagnostic" pré-adoption afin de proposer aux enfants un projet de vie "faisable", qui n'est pas forcément l'adoption : malgré le désir qu'ils peuvent exprimer d'avoir une famille, il ne leur est parfois pas possible d'accepter une vie de famille, du fait de la façon dont la vie les a construits.

Heureusement on commence maintenant à s'exprimer sur ces questions, et il faudrait essayer de faire passer ce message auprès des futurs adoptants, ce qui est encore difficile, et travailler à créer des structures adaptées à ces enfants dans les pays d'origine, tout comme chez nous (cela aiderait les adoptants se retrouvant dans cette situation pour tenter de maintenir le lien avec leurs enfants).

57 - Garçon né en 85 en France, adopté la même année

♦ Troubles du comportement, instabilité psychique, n'est pas conscient de ses problèmes.

Violences verbales et matérielles, non respect des règles, parfois impossible à raisonner.

N'appréhende pas la réalité des choses ou des événements comme nous.

Il est suivi par un psychiatre et mis sous curatelle, employé COTOREP CAT transitionnel
Mikael souffre de 3 sortes de problèmes :

- problèmes psychiques, manque de contrôle sur ses idées, son comportement

- problèmes liés à l'adolescence : désir d'autonomie

- problèmes liés à l'adoption : recherche d'identité

En 3^{ème} SEGPA, mon fils a bénéficié d'une formation intégrée : 1 jour au collège, 4 en apprentissage chez le patron.

L'année suivante il a signé un contrat d'apprentissage et fréquentait un CFA, 1 semaine par mois. Là, tout s'est très vite dégradé, il revenait démoli, irascible, etc. Il n'y a eu aucune écoute de la part du directeur de l'époque. Notre fils n'a bénéficié d'aucun soutien alors qu'il en aurait eu grand besoin. Il était devenu "incontrôlable"; il a été hospitalisé plusieurs fois.

À 18 ans, il a rompu son contrat d'apprentissage, a eu de mauvaises fréquentations ; il a essayé de travailler en intérim (2 mois en usine), orienté en Centre de Réadaptation ; il n'a pas respecté le règlement et est revenu à la maison au bout de 7 semaines. Notre demande à la CDES a abouti à une orientation COTOREP en CAT transitionnel. En février 2004, travail juste commencé à la boulangerie. Nouvel échec d'autonomie au Foyer des jeunes. Depuis le mois de mars 2004 : accident de la circulation, notre fils est à la maison et soigne sa jambe cassée. De bonnes résolutions, mais...

58 - Fille née en Bulgarie en 95, adoptée en 97. En CE1 en 2004

♦ Difficultés psychologiques avec alternance de toute puissance et d'impuissance vertigineuse.

Côté enseignants : le problème semble plus être le manque de compétence que le manque d'écoute.

59- Garçon né en 94 au Brésil, adopté en 99

♦ En IMP, école spécialisée pour troubles du comportement, QI faible (limite débilité) fait par un psy hors école.

Les enseignants ne connaissent pas les écoles spécialisées, en parlent de façon négative, mais les présentent comme la seule solution pour votre enfant ! Comment une mère peut-elle admettre ça ? Si l'enfant rentre "dans le moule" tout va bien, sinon ils sont dépassés par les événements ! Ce n'est pas normal ! On reconnaît l'efficacité d'un professionnel dans sa capacité à résoudre les problèmes, dans mon cas, je n'en ai rencontré aucun, à part à l'IMP.

Le cas de Benoît est assez compliqué : après une destitution parentale, il a refusé en bloc l'adoption, la violence s'est installée contre nous et entre nous. Nous avons été pris dans un tourbillon incessant. L'école m'a fait subir un réel harcèlement (4 fois par jour lorsque j'allais l'accompagner ou le chercher, ce n'était que reproches), j'en arrivai à ne plus vouloir y aller moi-même, dès que je le pouvais, j'envoyais un de mes grands. Il a, du fait de son comportement, été complètement rejeté. Une pression "agressive" a été mise en place pour qu'il "dégage" de cette école, car je ne voulais pas entendre parler de CLIS, lieu qui à mon goût n'est qu'une "grande poubelle" de l'Éducation nationale. Finalement, sous la pression, nous avons accepté de le changer d'école. Le résultat a été 10 fois pire : un instituteur spécialisé venait 2 heures par semaine pour travailler au sein de la classe, pour apprendre à Benoît la vie d'un groupe; l'institut a refusé que ce soit au sein de la classe et éjectait mon fils et son instit. spécialisée dans un bureau ! Autant dire que cela ne servait à rien !. Un soir, j'ai retrouvé mon fils sur le trottoir avec toutes ses affaires et une lettre du directeur m'annonçant la déscolarisation de Benoît. Trois jours seulement après, j'ai reçu un courrier antidaté de l'inspectrice académique qui couvrait son directeur. J'ai écrit au ministre de l'Éducation nationale Luc Ferry sans aucun succès, bien entendu !

Après avoir connu une destitution Benoît a connu le rejet d'une société, il n'avait pas besoin de ça. J'ai complètement résumé tout ce qui s'était passé et j'aimerais en dire plus.

Les enseignants, pour la plupart, sont inefficaces, n'ont pas la vocation et ne sont absolument pas formés de ce qu'est par exemple une école spécialisée pour trouble du comportement sinon ils auraient une manière plus positive de présenter la chose aux parents en souffrance et donc cela entraînerait l'acceptation.

Aujourd'hui Benoît est dans une de ces écoles, c'est son orthophoniste qui m'en a parlé et on m'a expliqué ce que c'était. Le climat s'est nettement amélioré, Benoît s'est apaisé. C'est un travail d'équipe et non pas un rejet ! Ce qui est appliqué dans ces écoles devrait être appliqué à l'ensemble des écoles dites "traditionnelles". Du coup, l'ambiance familiale s'est aussi nettement améliorée !

1.16 Des enfants faisant preuve de facultés de récupération étonnantes

60- Fille née en 92 au Brésil, adoptée en 99, en 6^{ème} en 2004

♦ Hélène est la sœur biologique de Benoît (n°59), elle est à l'opposé de lui, bien qu'ayant traversé les mêmes coups durs de la vie ! Elle a une volonté farouche de s'en sortir, elle met donc tous les atouts de son côté.

1.17. Les difficultés scolaires, conséquence de traumatismes vécus dans le passé

61 - Garçon né en 95 en Éthiopie, adopté en 2000

♦ Nous nous sommes aperçu des difficultés scolaires de notre fils alors qu'il était en CE1. Mais les institutrices de CP et de CE1 ne voulaient pas qu'il redouble car il fallait, selon elles, lui laisser le temps, et ne pas s'inquiéter.

Aujourd'hui nous pensons qu'il refuse tout apprentissage car, comme il le dit, "il ne veut pas grandir parce que quand on est grand, on meurt".

Il a assisté au massacre de son village à 4 ans et demi, il est le seul survivant de toute sa famille.

Il est en thérapie depuis 1 an mais au niveau scolaire, il n'y a aucune amélioration, sa thérapeute pense que ce sera très long.

Donc nous allons le faire redoubler son CE2 (il a 9 ans) mais après, aucune structure pour de tels enfants n'est proposée par l'Éducation nationale. De plus, le fait qu'il ne sache pas lire et écrire commence à lui poser de gros problèmes au quotidien, nous sommes très inquiets.

62 - Garçon né en 91 en Colombie, adopté en 95, CP à 7 ans,

♦ Alex a fait 6 ans de primaire, dépôt d'une demande à la CDES pour une 5^{ème} SEGPA.

Alex était très violent, il a été très malheureux en Colombie, avec de nombreux rejets de ses familles d'accueil.

63 - Fille née en 91 en France, adoptée en 2003

♦ Passé lourd, maltraitance, abus sexuels, relations conflictuelles avec l'assistante maternelle.

N'a pas bénéficié d'un enseignement spécifique à cause de la « mauvaise volonté de l'enfant ». Agit de façon pulsionnelle, aucun rapport à l'interdit, ne connaît pas de limites, fugues, automutilations.

Amélioration avec un psychologue libéral, entrée en 6^{ème} avec contrat d'intégration et suivi SESSAD prévue en septembre 2004.

Son orientation en SEGPA avait été décidée 3 mois après son arrivée dans notre famille alors qu'elle n'a pas le profil de cette section.

Quand leur laissera-t-on le temps de digérer ce qui leur arrive ?

64 - Garçon né en 88 en Éthiopie, adopté en 90

♦ Enfant intellectuellement précoce, dysorthographe et dysgraphie, maladroit ; contrat d'intégration avec ordinateur portable pour l'écrit.

Enfant recueilli dans un contexte de guerre, insomnies, peur de la mort.

Considéré en échec scolaire par les enseignants et par lui-même

65 - Fille née en 86 en Colombie, adoptée en 90. En terminale BEP en 2004

♦ Mauvais traitement la 1^{ère} année de sa vie.

Problèmes de langage et d'agressivité, liés à son angoisse.

Amélioration : acquisition d'une bonne base de sécurité affective, comportement plus stable, langage toujours très déficient.

Enseignants surchargés par l'hétérogénéité de leurs classes, ne peuvent soutenir un enfant ayant des difficultés particulières malgré la bonne volonté de la part de la plupart d'entre eux.

66 – Fille née en 92, arrivée de Roumanie fin 98, actuellement âgée de 11 ans

Au-delà des difficultés scolaires d'une petite fille adoptée tardivement après un long séjour dans un orphelinat roumain, une maman essaie d'analyser les raisons de ces difficultés scolaires.

♦ Dans le cas de ma fille, les difficultés liées à l'apprentissage de la langue et l'absence de scolarisation se sont combinées avec celles qui sont liées à l'abandon et il est difficile de faire la part la part des choses. Nous constatons que certaines des difficultés à s'inscrire dans le moule scolaire (et donc social) que présentent nombre d'enfants adoptés "grands" sont aussi très présentes pour des enfants adoptés bébés et, qui plus est, que ces difficultés existent aussi avec des enfants biologiques.

Personnellement, je pense qu'elles existent chaque fois qu'il s'est produit dans la vie d'un enfant "un tremblement de terre". L'abandon légal n'est donc pas le seul possible, mais c'est certainement dans la plupart des cas le plus violent. Quand il se produit un événement d'une telle violence, tout est déstructuré et le fonctionnement cérébral est perturbé. Cela se passe

aussi avec les adultes, c'est évidemment plus grave pour des enfants qui sont en train de se construire.

La solution ? Remettre de l'ordre dans tout ça. Mais ce n'est pas toujours possible, tout au moins ça ne l'est parfois que jusqu'à un certain point, et ce sera un ordre fragile.

Lors de ses débuts à la grande école, quand je m'étonnais qu'elle ne soit pas capable de répéter une phrase après moi ou de transposer un exemple simple, ma fille me répondait : « maman, tu ne peux pas comprendre, il y a trop de choses dans ma tête ». L'un des psys qu'elle a vu m'a dit une fois : « elle reconstruit son histoire, elle remet ça en ordre, c'est bien ». Je pense que tous les enfants sont confrontés à cette difficulté, quel que soit leur âge d'arrivée. A chaque âge correspond une prise de conscience de l'histoire de la vie à un niveau différent et à chaque fois l'histoire doit être reconstruite, remise en cohérence. Les réponses que l'enfant a pu considérer comme acceptables à 4 ans, au niveau de la perception qu'il avait à cet âge, ne le sont plus à 6 ou 8 ans et il a donc à retrouver de nouveaux matériaux et à réécrire l'histoire. C'est le rocher de Sisyphe. Et cela demande beaucoup d'énergie, énergie qui de ce fait, n'est pas disponible pour autre chose.

Comment l'aider ? Soutien psychologique, et plus si affinités, car si j'en juge par ma fille, il ne faut pas seulement tomber sur le bon psy mais aussi sur celui qui saura établir la relation avec l'enfant, et lui donner l'envie de poursuivre.

Par ailleurs, quel que soit l'âge d'arrivée de nos enfants, sauf dans le cas de la Polynésie, ils ont vécu quelques mois au moins dans des conditions insatisfaisantes, éventuellement confrontés à cette violence d'autant plus terrible qu'elle est incompréhensible, d'éprouver des besoins que personne ne se donne la peine de satisfaire, d'être nourris à des moments dont le choix paraît totalement arbitraire parce qu'ils ne correspondent pas avec le besoin, loupant ainsi cette première occasion d'apprendre quelques rudiments de logique et le rythme même de la vie jusqu'à son terme : besoin, attente, satisfaction du besoin. Il est évident que s'ils ont souffert de cette situation pendant un temps plus long, les séquelles seront plus graves. Mais il ne semble pas certain qu'elles le soient proportionnellement au temps passé ; il se peut que les tout premiers mois jouent un rôle déterminant dans la structuration. J'ai eu l'impression, quand je lis sur ce thème, que personne ne sait vraiment faire l'évaluation de ce genre de risque.

Peut-être que je généralise abusivement mais j'ai été frappée de constater que les difficultés de ma fille avec la structuration du temps (avant-après) n'ont été surmontées que quand j'ai pris conscience du fait qu'à l'orphelinat tous les jours se ressemblent et qu'une vie sans projet est un terreau sur lequel on ne peut comprendre l'avant-après. J'ai essayé de trouver des points de repère qui avaient un sens dans sa vie, perception qu'il avait à cet âge, ne le sont plus à 6 ou 8 ans et il a donc à retrouver de nouveaux matériaux et à réécrire l'histoire. C'est le rocher de Sisyphe. Et cela demande beaucoup d'énergie, énergie qui de ce fait, n'est pas disponible pour autre chose.

Comment l'aider ? Soutien psychologique, et plus si affinités, car si j'en juge par ma fille, il ne faut pas seulement tomber sur le bon psy mais aussi sur celui qui saura établir la relation avec l'enfant, et lui donner l'envie de poursuivre.

Par ailleurs, quel que soit l'âge d'arrivée de nos enfants, sauf dans le cas de la Polynésie, ils ont vécu quelques mois au moins dans des conditions insatisfaisantes, éventuellement confrontés à cette violence d'autant plus terrible qu'elle est incompréhensible, d'éprouver des besoins que personne ne se donne la peine de satisfaire, d'être nourris à des moments dont le choix paraît totalement arbitraire parce qu'ils ne correspondent pas avec le besoin, loupant ainsi cette première occasion d'apprendre quelques rudiments de logique et le rythme même de la vie jusqu'à son terme : besoin, attente, satisfaction du besoin. Il est évident que s'ils ont souffert de cette situation pendant un temps plus long, les séquelles seront plus graves. Mais il ne semble pas certain qu'elles le soient proportionnellement au temps passé ; il se peut que les tout premiers mois jouent un rôle déterminant dans la structuration. J'ai eu l'impression, quand je lis sur ce thème, que personne ne sait vraiment faire l'évaluation de ce genre de risque.

Peut-être que je généralise abusivement mais j'ai été frappée de constater que les difficultés de ma fille avec la structuration du temps (avant-après) n'ont été surmontées que quand j'ai pris conscience du fait qu'à l'orphelinat tous les jours se ressemblent et qu'une vie sans projet est un terreau sur lequel on ne peut comprendre l'avant-après. J'ai essayé de trouver des points de repère qui avaient un sens dans sa vie,

Voir 45- 52-66- 73-83-91- 96 -102- 115

1.18 La difficulté de connaître l'origine des difficultés

67 - Garçon né au Vietnam en 89, scolarisé dans son pays, adopté en 96

♦ N'a pas appris le français et traîne cette difficulté.

Mon fils était bon élève au Vietnam et le changement de situation a été un choc pour lui, d'autant que sa mère l'a confié en grande partie pour qu'il ait un avenir. Il y avait donc beaucoup de pression. Le fait que dans sa famille d'origine, personne n'ait prouvé sa capacité à faire des études ne le rassure pas non plus.

68 - Fille née en 97 en France, adoptée la même année

♦ Notre fille a 7 ans aujourd'hui. Elle est née en France, a vécu en pouponnière pendant ses 2 premiers mois, puis est arrivée dans notre famille. Pendant un an elle, est restée avec sa maman qui était en congé parental, elle a été ensuite en crèche pendant 2 ans, puis est entrée à l'école du village à 3 ans.

Ses difficultés ont commencé dès son entrée à l'école. Elle n'aimait pas dessiner, découper, coller... et en plus disposant d'un caractère fort, elle affirmait clairement à ses maîtresses que le travail demandé ne l'intéressait pas et que par conséquent, elle ne le ferait pas.

À la fin de sa 3^{ème} année de maternelle, on s'est posé la question d'un maintien en maternelle. Suite aux conseils de la rééducatrice du RASED qui l'avait suivi 2 trimestres, de la psychologue scolaire, de la pédopsychiatre et de son institutrice, nous y avons finalement renoncé. Françoise est une enfant intelligente, elle a une excellente mémoire et un très bon niveau de langage. Elle est par ailleurs souriante, très sociable et semble assez épanouie.

Son institutrice est à l'écoute, toujours prête à essayer de nouvelles méthodes d'apprentissage susceptibles de mieux lui convenir. Depuis le début de l'année, elle bénéficie toutes les semaines de 2 heures de soutien par une rééducatrice du RASED. D'autre part sa maman a aménagé ses horaires de travail pour pouvoir aider Françoise à faire ses devoirs tous les jours de la semaine, papa s'y colle le week-end.

Nous sommes en fin de second trimestre et venons de faire le point avec tous les différents intervenants qui forment autour de Françoise une équipe soudée et motivée. Les enseignantes sont pour la plupart sensibles à l'enfant en difficulté, et cherchent des solutions et des méthodes plus efficaces mais ne les trouvent pas pour l'instant.

Nous ne comprenons pas quelles peuvent être les raisons de l'échec scolaire de Françoise et nous ne trouvons pas le levier qui pourrait débloquer la situation. Nous sommes très demandeurs des résultats de votre enquête, de toutes les pistes de réflexion qu'elle pourra nous apporter, et bien sûr, des solutions que d'autres parents confrontés aux mêmes problèmes ont pu trouver.

69- Fille née au Vietnam en 96, adoptée en 98

♦ Changement d'école de maternelle au CP (problème de quartier), mauvais CP, inscription dans le privé, mauvais CE1, bilan scolaire et orthophonie ; décision de redoublement retour au public.

Problème de santé : mal de ventre en permanence, lié ou non à des situations angoissantes, thalassémie bénigne.

Difficultés scolaires : elle a eu du mal à acquérir les sonorités du français à son arrivée, ce qui rendait difficile son intégration en maternelle (on ne la comprenait pas).

Séjour au centre Tomatis de Montpellier, très efficace. Puis lenteur à acquérir la lecture au CP ce qui l'a fait décrocher en CE1.

Retours constants aux souvenirs de famille (elle avait 2 grandes sœurs alors qu'elle est fille unique chez nous).

Améliorations : nous avons fait le tour des problèmes aussi bien de santé que scolaires ou autres et nous l'avons aidé à rattraper son retard en lecture. J'ai participé à un groupe de paroles EFA.

Nous lui avons fait faire de l'orthophonie à haute dose, des examens gastro-entérologiques, un bilan et des entretiens psychologiques à l'hôpital, du soutien scolaire (école privée).

Souhait d'une classe spécialisée : j'aurais surtout aimé que le système scolaire respecte le rythme de notre enfant.

Au CP, ses difficultés sont passées totalement inaperçues de l'enseignante qui devait gérer des élèves plus difficiles. Au CE1, j'ai pris des rendez-vous très réguliers avec la maîtresse afin de faire le point de ce qui serait le mieux pour elle au fur et à mesure (elle était en queue de classe). Nous nous sommes tenus informés de ce que nous pourrions faire pour elle.

70 - Fille née en Inde en 88, adoptée en 91

♦ Enfant bien dans sa peau en maternelle, CP à 6 ans, 2 redoublements en primaire (Puberté précoce à 10 ans).

Voyage à l'île Maurice (2 ans après son adoption) qui la perturbe plus que prévu, car il y a beaucoup d'Indiens dans ce pays.

En CP : chouchoutée puis rejetée par la maîtresse (et tapée) mais je ne l'ai appris que 4 ans plus tard, dyslexie, orthophonie de la fin du CP à CM2 compris (beaucoup de progrès).

En CE1 : baisse des résultats et du comportement en novembre. (dépression de sa sœur)

2^{ème} CE2 : après avis du psychiatre et test : dérogation pour redoubler accordée. Passage en école privée où le maître lui redonne confiance.

Élève moyenne en CM1 et CM2, mais au prix de beaucoup d'efforts pour les leçons et devoirs.

6^{ème} : problèmes de comportement, fugues, dépression, 2 mois d'hospitalisation.

Refus de l'inspecteur pour un passage en SEGPA (trop bonnes notes aux tests), bon QI

Seule scolarité possible en 6^{ème} et 5^{ème} : l'internat, avec pédagogie particulière. Échec, car ne supporte pas l'internat et ne veut plus aller à l'école (honte).

4^{ème} privée après un essai de 15 jours de rattrapage en été qui lui plaît, mais renvoi au bout de 3 semaines car ne démarre sa semaine que le lundi soir ou le mardi matin.

Parallèlement depuis la 6^{ème} démarche pour avoir un soutien éducatif.

Placement ASE en 6^{ème}, placée en foyer : fugues, délinquance.

Cette année elle a décidé de s'inscrire au CNED en 4^{ème} de soutien, où elle donne de bons résultats et passe en candidat libre le brevet du SEGPA, en étude surveillée la journée, dans un centre spécialisé où elle peut aller l'an prochain pour orientation professionnelle, avec différents types de stage pour choisir un métier.

Très complexée par son retard à partir du CE2, surtout en CM1 au moment de la puberté.

S'est sentie abandonnée quand elle a été en internat où elle a rencontré drogue, vol, violence.

Remonte doucement la pente, soutenue par moi (à qui elle est très accrochée), l'éducatrice référente, et sa famille d'accueil.

71- Garçon né en Roumanie en 95, adopté en 2000 En CE1 en 2004

♦ Problèmes de concentration. S'agit-il d'un blocage psychologique lié à son passé ?

Depuis février 2004 il a été diagnostiqué par un centre spécialisé comme étant un enfant souffrant de troubles de l'attention avec hyperactivité. Son problème est déroutant. Il a des capacités mais ne peut les mettre en pratique.

Les enseignants sont très démunis face aux difficultés de notre enfant.

Depuis son entrée en grande section notre enfant est suivi par le centre médico-psychologique pour enfant de notre secteur, avec séances d'orthophonie, de psychomotricité, etc.

Depuis son entrée en CP jusqu'à aujourd'hui, il bénéficie d'une prise en charge en hôpital de jour à raison de deux après-midi par semaine.

Depuis son entrée en CE1, il a été demandé une "AVS (auxiliaire de vie scolaire) à la commission départementale de l'éducation spécialisée. Mais la demande est toujours en cours (manque de poste et de budget).

Je tiens à préciser que mis à part les grosses difficultés liées à la scolarité de notre fils (surtout à la pression scolaire que l'on subit depuis son entrée en CP, l'adoption de notre fils reste une grande joie).

1.19. Les qualités de communication ou émotionnelles son-elles utiles à l'école

72 - Garçon né en 94 en Roumanie, adopté en 2000

♦ Gai, gentil, sage, les enseignants n'ont pas perçu ses difficultés (vocabulaire, mémoire) et n'ont pas cherché à s'adapter à lui.

Vincent semblait vif, intelligent, gai, rapide sans problème. Ayant peur du regard des autres, il fait le clown, se montre (trop) généreux, très attentif à chacun. Anxieux, il ne supporte pas l'échec, ni la difficulté, mais il ne cherche pas à la surmonter, alors il s'énerve puis renonce et se dévalorise.

À l'école, les enseignants du primaire ont cru qu'il comprenait tout, alors qu'il avait d'importantes lacunes, de plus l'institutrice de CP et CE1 dévalorisait les enfants en difficulté.

Il a pourtant des difficultés de mémorisation et de vocabulaire.

Les enseignants ont dit qu'il ne faisait pas d'effort pour être attentif. Très vite, il s'est senti en échec

En CE2, la maîtresse est plus ouverte, mais Vincent ne sait presque pas lire et ne fait aucun travail écrit, réussit à l'oral. Il frôle la dépression.

À l'extérieur, il reste très "bébé" (câlins, peur de la séparation, jeux de 4-5 ans), tout en posant des questions sur le monde, la politique, la religion, la vie, assez précoce. Ayant une mère enseignante, il n'était pas prioritaire pour les aides telles que RASED, CLIS ou autres, alors que j'insistais pour faire comprendre que je voulais avoir le rôle de mère, pas celui d'institutrice.

Les parents d'élèves ont été très accueillants, contrairement à l'arrivée de Lucie, sa sœur.

73 - Fille née en 92 en Roumanie, adoptée en 98, CP à 7 ans, CM1 en 2004.

♦ Ma fille a une intelligence très vive : intelligence de situation, intelligence émotionnelle, qualités de communication étonnantes étant donné son vécu lors des 6 premières années de sa vie. Par contre, il n'existe pas d'établissement avec des pédagogies adaptées. L'exigence du milieu scolaire l'a complètement bloquée, elle a été mise en situation d'échec par le système (notes catastrophiques, remarques péremptoires : " elle n'ira pas loin dans les études, mais on pourra lui apprendre un métier puisqu'elle aime les animaux" (elle avait 7 ans !)

Aujourd'hui elle va avoir 12 ans, termine un CM1 avec des acquis importants : lecture, opérations de base (sauf division).

Par contre elle a encore beaucoup de mal à fixer son attention longtemps sur une tâche, ainsi qu'à suivre une méthode pour comprendre ou apprendre quelque chose.

Elle a beaucoup souffert de ce qui a été considéré un moment comme un échec, à la fois vis-à-vis de ses camarades de classe et de moi-même.

Moi-même, je n'ai pas trouvé la compréhension que j'attendais des enseignantes, des médecins scolaires et autres intervenants. Les enseignants n'ont pas compris ses difficultés et exigeaient d'elle des résultats identiques à ceux des autres enfants. Ils ne voyaient que ce qui n'allait pas, et jamais les progrès pourtant considérables accomplis.

Heureusement que j'y crois, et que je n'écoute pas les oiseaux de mauvais augure !

Il faut du temps pour qu'un enfant qui a vécu les 6 premières années de sa vie en orphelinat, sans aucun apprentissage scolaire ni même social, récupère un niveau scolaire habituel. Il faut aussi sans doute aménager la prise en charge pédagogique, particulièrement dans les campagnes.

74 – Fille adoptée à 9 ans

♦ Le parcours scolaire de notre fille, arrivée il y a 3 ans, est on ne peut plus chaotique, en fonction des enseignantes.

Après les « il faut qu'elle rattrape » ressassés par la 1^{ère} institutrice, la compréhension et le travail patient de la seconde, nous en sommes, avec la 3^{ème}, aux regards condescendants du genre « pauvres parents, ils ne se rendent pas compte de la catastrophe qu'est leur fille ! » et en conséquence, on se permet de nous dire des choses comme : « pas la peine de lui expliquer, elle ne comprend pas » ou bien « elle a eu trop de manque, elle est arrivée au bout de ses possibilités ». Pourtant, même si nous sommes conscients des retards et des difficultés importantes de notre fille, nous devons, tout comme l'école, l'aider à progresser encore, ce qu'elle n'a jamais cessé de faire.

son QI : débile moyenne, OK ce sont les chiffres !

Mais elle est vive, passionnée par les mots, l'expression, aime la lecture, la poésie, les chansons. Elle aime enrichir son vocabulaire (qui est impressionnant au regard de ses 3 ans en France). Elle a effectivement beaucoup de difficultés avec les choses abstraites, la symbolique mais qui peut dire ce qui est définitif ?

Laissons-lui le temps (justement elle n'a pas de problème avec le temps !)

Actuellement, l'école met ses difficultés en avant, et accentue l'échec au lieu d'utiliser ses points forts pour contourner les problèmes, les appréhender autrement et peut être les surmonter. L'éducation qui se fait sans empathie, sans rassurer ni donner confiance avant tout, est "mission impossible" pour des enfants aussi sensibles. Elle est toujours volontaire pour faire comme les autres, et y met une ardeur insensée mais elle est souvent déçue du résultat obtenu par rapport à son effort. Alors dans ce cas "elle pète les plombs", se sent rejetée et redevient violente.

Elle a cependant une intelligence pratique, et surtout elle aime les gens, et sait sentir leur état d'esprit en un clin d'œil, qualité qui n'est pas testée dans les QI !

À nous aussi, elle nous apprend à voir les priorités de la vie.

Qui est le plus débile ? Celui qui ne sait pas résoudre un problème de maths, même simple, ou celui qui est fermé à autrui et manque de générosité ?

des enfants adoptés grands qui rencontrent des difficultés d'apprentissage du français

Voir 66-67- 69

2. Les enseignants et le système scolaire

2.1. Certains enseignants comprennent bien les enfants favorisant ainsi une bonne intégration scolaire

75 - Garçon né en 91 en Bulgarie, adopté en 98

♦ S. arrivé à 7 ans, même s'il n'avait pas été pas scolarisé, il avait été stimulé et connaissait les activités et les jeux de son âge. Quelques problèmes liés au comportement hyperactif, tendent à s'atténuer. Sa 6^{ème} qui se termine, n'a pas posé de gros problèmes. Stimulé par l'envie d'être jeune sapeur volontaire, ce projet l'a aidé à fixer son attention.

Nous avons rencontré beaucoup de compréhension au niveau des enseignants (instituteurs, professeurs dans l'ensemble, proviseurs), un peu moins de l'administration.

76 - Garçon né en Thaïlande en 94, adopté en 98

♦ Concernant le parcours scolaire, encore bref de cet enfant, je pense que ses difficultés passagères et ses difficultés d'intégration au début (ne connaissant ni la langue ni les habitudes locales) n'ont pas "dégénéré" et se sont aplanies *grâce à une école et une enseignante en particulier*. L'école est petite (60 à 70 enfants en maternelle et primaire) et l'accueil a été très adapté à notre fils. L'enseignante de maternelle a su (et voulu) s'adapter à lui dans un premier temps et l'adapter petit à petit à son groupe. Du fait des classes multi-niveaux, il était surtout

avec les tout-petits au début et a rejoint son niveau à son rythme. Dans l'année scolaire, il était complètement adapté.

L'accueil par les autres enfants a été particulièrement bien préparé par les enseignantes aussi.

77 - Fille née en 93 en Colombie, adoptée en 99

♦ Pour l'instant ma fille suit une *scolarité régulière* qui correspond à l'âge de la classe suivie. Elle a suivi sa scolarité en établissement privé, suivie, encadrée, chaque enfant est accompagné et soutenu personnellement. Le personnel enseignant est à l'écoute de chaque enfant.

Par sa personnalité, ma fille jusqu'en primaire, s'est bien adaptée et a ingurgité les acquisitions relativement facilement.

78 - Garçon né au Chili en 95, adopté en 98, actuellement en CE1

♦ À la petite école, les instituteurs qui ont suivi notre enfant, ont fait preuve de compréhension des problèmes spécifiques liés à son adoption.

Voir aussi les témoignages : 21, 44- 115

2.2. Des enseignants désemparés devant les difficultés scolaires des enfants adoptés

79- Fille, née au Chili en 94, adoptée en 2000, entrée au CP à 7 ans ♦

Avec le recul on a rencontré surtout des enseignants non formés à cette situation, qui ont surestimé leurs capacités.

80- Garçon né à Madagascar en 93, adopté 94

♦ L'enseignante de CP n'a pas compris le comportement réactionnel de notre fils et a attribué son attitude à ses origines africaines, pour expliquer son manque de courage !

81 - Fille née à Haïti en 97, adoptée en 2003 - CP à 6 ans

♦ Écoute et compréhension maximale pour son intégration lors de son arrivée en maternelle (préparation de la classe, adaptation progressive.) Bon accueil de la maîtresse de CP (6 mois après son arrivée) mais elle a eu du mal à accepter ses difficultés de comportement (un peu dissipée en début d'année) et d'apprentissage (elle n'est pas dans les plus rapides mais dans une moyenne honorable selon l'orthophoniste qui la suit par ailleurs) et s'interroge sur son passage en CE1 alors qu'elle lit maintenant couramment (Pâques).

Voir aussi : 7- 29- 37- 38 -58- 65- 71 - 100 -115

2.3. L'incompréhension et du manque d'écoute des enseignants

82 - Garçon né en France en 95, adopté en 96

♦Enfant présentant des troubles de l'attachement. Les enseignants ont expliqué l'attitude de Denis par une carence éducative et affective de notre part. Ils nous ont enfoncés.

Il est impossible d'avoir une écoute de la part d'enseignants qui attendent 17 heures pour déverser sur moi les bêtises de Denis.

Angoisse de trouver un parent devant l'école qui veut des explications sur les coups donnés par Frédéric à son enfant.

Peur du regard des autres parents qui nous considèrent comme trop laxistes (difficultés de Denis étalées dans une réunion de parents d'élèves avec jugement sur nous).

Et un enfant qui joue à nous mettre dans une situation de parents maltraitant.

Je hais l'école.

83 - Garçon né en Ukraine en 97, adopté en 2002

♦ Septembre 2002 : malgré un retard psychomoteur énorme il a été placé en grande section de maternelle contre ma volonté (échec scolaire total durant un an).

Septembre 2003 : redouble la GS maternelle (situation moins catastrophique mais accuse toujours du retard).

J'ai demandé à ce qu'il soit suivi une heure par jour individuellement par une éducatrice, ce qui a été refusé. Mathieu . était perturbé par le nombre d'élèves de la classe (28 enfants) pour

un seul instituteur ; il ne parvenait à se concentrer qu'en face à face avec l'adulte. Donc échec scolaire total pour la 1^{ère} GS (ne faisait AUCUN des travaux demandés, mais aurait pu en faire certains, faciles, en individuel, donc perte de temps total à l'école).

Ensuite j'ai demandé un suivi par le RASED dès septembre, qui a commencé en février les 2 années. Par ailleurs mon fils est suivi au CMPP (suivi psychologique et psychomotricité). Une 1/2 heure par semaine en groupe de 4 élèves qui n'ont pas les mêmes difficultés est paraît-il tout ce qu'ils peuvent proposer compte tenu de leurs moyens.

Le petit groupe dans lequel il était placé par le RASED ne lui convenait pas du tout (enfants violents, exercices inadaptés à ses besoins et à sa demande. Il a demandé à arrêter.

Il est en bonne santé. Mais dans la mesure où il souffre du syndrome « THADA » (hyperactif avec déficit de l'attention) et a des difficultés visuo-spatiales, on ne sait pas encore s'il a des atteintes neurologiques.

Il vient d'un orphelinat particulièrement démuné (pas de stimulation, pas de jouet, pas de moyens).

Il a été victime d'attouchements sexuels.

Difficultés rencontrées par Mathieu : hyperactivité et déficit de l'attention, sexualisation précoce, problème de comportement (agressivité, difficulté à se faire des amis).

La situation a évolué, mais on ne peut encore parler d'amélioration. Les problèmes de départ sont restés et ont bénéficié de diagnostics plus poussés.

Grande insensibilité et rigidité des enseignants face à sa situation particulière, exigences démesurées avec ses possibilités de la part de la maîtresse de 1^{ère} GS de maternelle. Incompétence à juger de ses possibilités réelles et refus de modifier les exercices proposés à la classe pour les adapter à son niveau.

La directrice refuse tout soutien sous prétexte que « c'est à Mathieu de s'adapter à l'école et non pas à l'école de s'adapter à Mathieu ». Après le peu qui a été fait pour lui (quelques séances de RASED inappropriées de surcroît) elle a ensuite envisagé de l'exclure de l'école publique. J'ai dû me battre pour qu'il puisse passer en CP alors que selon le maître il est dans la moyenne de la classe (en tant que redoublant mais pour lui, vu le point de départ, c'est énorme !)

Voir 16- 23 -51- 59 -111

2.4. Rigidité du système scolaire, refus de prendre en compte le passé de l'enfant

84 –

♦ Nous avons adopté il y a 6 ans, une de nos filles alors âgée de 8 ans et demi, originaire de l'Inde, non scolarisée auparavant.

Elle est d'abord entrée en classe Montessori (2 années) pour un démarrage en douceur, puis intégration d'un CM1 classique, puis CM2 et 6^{ème}. Chute libre, choix d'un collège plus adapté au niveau classe mais échec de plus en plus patent. Nous appelons les services de l'éducation nationale et la CCSD pour une proposition : résultats, SEGPA, tests psycho et QI enfin fait sérieusement (QI 62 en méthode WISC III).

Le bilan : beaucoup de gâchis, de temps perdu, de chances non saisies, une inspectrice qui impose une commission en CM1 (2 ans après son arrivée) au seul motif qu'elle a 11 ans , donc trop âgée pour un CM1. Le but de la démarche n'était qu'administrative, aucune proposition constructive, aucuns tests adaptés pour dépister les difficultés, bien peu de personnes aguerries à ces enfants, des enseignants rarement impliqués avec des classes de 30 élèves, un passage en classe supérieure au bénéfice de l'âge, la quasi impossibilité pour les écoles d'aménager un programme adapté, par exemple de noter le français, les maths et l'histoire, sans tenir compte des connaissances (au moins pour un temps).

Bref, dans notre cas et dans notre coin, pas beaucoup de place pour ce type d'enfants, hormis les centres spécialisés, et on parle d'intégration !

Il faut se battre pour leur laisser le temps d'apprendre les bases de la maternelle (problème espace/temps surtout), le français est la clé : pas de compréhension = pas de progrès,

l'orthophonie avec une spécialité mathématiques (logique), dès que possible, faire évaluer les capacités psychologiques et intellectuelles avec des tests QI (plusieurs tests faits par des psychologues scolaires, non pas pour donner une « valeur » à l'enfant mais pour adapter la scolarisation à sa manière de fonctionner et à ses capacités.

85 - Fille née en Lettonie en 91, adoptée en 97

♦ Au primaire, grande difficulté avec des enseignants qui ne voulaient pas tenir compte de l'histoire de l'enfant. Incompréhension majeure par rapport aux difficultés d'apprentissage (schématiquement : un enfant qui ne réussit pas est un enfant qui ne travaille pas. En SEGPA : écoute attentive, désir de comprendre la problématique de l'enfant. Plus grande tolérance par rapport aux troubles du comportement (légers).

86 - Enfant né en France en 89, adopté la même année

♦ L'enfant en échec est avant tout fainéant ou dissipé, mal vu, sans essai de réflexion et solution.

Je réponds à ce questionnaire parce que j'ai lu que l'adoption pourrait être un frein aux apprentissages par la peur du savoir, la peur d'avancer quand les racines sont inconnues.

87 - Garçon né en Éthiopie en 93, adopté en 97

♦ Refus d'admission en RASED parce que son père est directeur de l'école !
Les enseignants assimilent ses difficultés à un manque de travail.

2.5. Des enseignants trop exigeants qui voudraient que les enfants rattrapent leur retard

88 - Garçon né en Ukraine en 96, adopté en 2002

♦ L'enseignante veut obtenir d'un enfant qui, à 6 ans, ne parlait pas dans son propre pays, la même chose que des autres enfants de la classe. La seule option proposée est le redoublement, alors qu'il progresse de jour en jour et a déjà un an de retard.

89 - Fille née en Bulgarie en 91, adoptée 99

♦ - CP 9 à ans, en IME niveau CE1/CE2, Essai en CLIN, 2 semaines non concluant car jamais scolarisée antérieurement, contrairement aux autres enfants qui n'avaient qu'un problème de langue.

CE1, puis CLIS et IME.

Dès l'entrée en CE1 où l'on demande plus d'autonomie aux enfants, elle s'est trouvée en situation d'échec, avec un comportement difficile, rejet, violence.

Amélioration depuis son admission en IME.

L'attitude de certains enseignants a organisé la situation (manque de confiance, violence). D'autres ont eu une attitude plus positive. D'autres encore se sont tellement investis dans le "rattrapage" qu'ils se sont sentis frustrés de ne pas y parvenir, d'où rejet de l'enfant.

Voir aussi 16, 23, 73, 74, 102

2.7. Des enfants placés arbitrairement la classe qui correspond à leur âge

90 – Garçon né au Chili en 92, adopté en 2000, ne savait ni lire ni écrire

♦ Classe d'adaptation demandée en décembre 2000 qui a été refusée. À la même période, sa propre maîtresse a demandé le retour en maternelle, demande également refusée par le directeur.

Entrée CP 8 ans, actuellement en classe d'adaptation niveau CE1.

91 - Garçon né en Haïti en 1997 (date présumée), adopté en 2001

♦ Les institutrices ont tenté de le faire progresser à son rythme et à partir de ce qu'il savait faire. Par contre la CCPE a tranché en faveur d'un passage en CP à cause de son âge, sans tenir compte de son passé et de ses retards (1 an de retard moteur et intellectuel) attestés par un médecin psychiatre, une psychomotricienne et une orthophoniste.

Il y a deux ans et demi, nous avons adopté notre fils Nicolas à l'âge de 4 ans avec sa sœur Cécile qui en avait 2 à l'époque. Il ne parlait pas français (il vient de Haïti où l'on parle

créole), il a passé 3 ans dans un orphelinat après avoir été recueilli mourant, par des religieuses. Les conditions de vie, si elles sont nettement préférables à la misère des bidonvilles ou de la rue, sont difficiles à imaginer pour des occidentaux : 3 haïtiennes et 2 à 3 religieuses pour 170 enfants de 0 à 7 ans. Dans cet orphelinat, des enfants mourraient presque tous les jours ; les enfants étaient nourris et propres, c'est tout. Pour les enfants en bonne santé, aucune scolarisation n'était assurée. Excepté une balançoire, il n'y avait ni jeux, ni jouets, ni évidemment la moindre activité d'éveil. On peut aisément imaginer les manques affectifs dus à une telle situation, et les retards induits par un début de vie si difficile.

Après son arrivée en France, Nicolas a passé 6 mois en moyenne section de maternelle, puis un an en grande section. En fin d'année scolaire de grande section, nous avons fait le constat que Nicolas avait, à 6 ans, le niveau d'un enfant de 5 ans, ce qui nous paraissait déjà très bien. Par contre, après un an, il parlait parfaitement français. Par ailleurs, vu le gros effort d'adaptation nécessaire, il est suivi par un psychiatre, ce qui lui fait beaucoup de bien.

Nous avons demandé le maintien en maternelle en mai 2003, avec l'accord de l'équipe pédagogique de son école. Tous les intervenants : sa maîtresse, l'instituteur du réseau d'aide, le médecin scolaire, le psychologue scolaire étaient d'accord. Le directeur de l'école a cependant saisi une commission (CCPE) qui n'aurait jamais dû être saisie puisque nous étions d'accord avec l'école. L'inspectrice de circonscription d'académie, ayant semble-t-il une position dogmatique sur la question d'âge, nous a imposé le passage en CP. Nicolas a eu 6 ans le 22 août 2003, mais sa date de naissance est une estimation.

Dans cette prise de position, il n'y a eu aucune écoute, aucune prise en compte de l'histoire singulière de Nicolas, ni même des évaluations faites par le médecin psychiatre et une psychomotricienne. Par ailleurs, rien dans les textes, contrairement à ce que l'on nous dit maintes fois, n'indique qu'un redoublement doit intervenir en fin de cycle, en l'occurrence le CE1. Par ailleurs, il ne nous semble pas du tout pertinent, comme on nous l'a proposé, d'attendre 2 ans pour constater les dégâts en fin de CE1.

Nous nous sommes opposés en vain à cette décision, par des recours l'académie au niveau du département, auxquels nous n'avons pas eu de véritable réponse. Comme nous ne pouvions pas attendre les bras croisés une hypothétique réponse, nous avons dû à la mi-juin, trouver une école privée proche de notre domicile. Mais devoir bouleverser notre vie de cette façon, parce qu'une inspectrice de l'Éducation nationale qui ne connaît pas l'enfant, décide à notre place, est inacceptable.

Nous avons la chance d'avoir les moyens intellectuels de nous défendre, les moyens financiers de faire face à un déménagement inopiné et de payer une école privée à nos enfants ainsi que le ressort suffisant pour prendre ce type de décision, mais ce n'est pas le cas pour tout le monde. De plus, nous ne sommes pas un cas isolé. Beaucoup d'enfants adoptés tardivement (à partir de 4 ou 5 ans) ont de très grosses difficultés scolaires et leurs parents se heurtent à un mur.

Cette situation nuit à l'adoption d'enfants plus âgés, ce qui est révoltant.

Nous avons donc saisi le Tribunal Administratif, ce qui ne changera rien pour nous, mais servira peut-être d'exemple. En attendant, nous vivons un quotidien difficile avec un enfant stressé par une surcharge de travail, malgré une adaptation de son programme de CP. De fait, il fait un programme de grande section au sein de sa classe de CP ce qui est acrobatique pour sa maîtresse. Il faut aussi adapter ses devoirs : faire court pour limiter un effet de saturation évident, ludique, pour éveiller un certain intérêt à ce qu'il fait. En plus du manque de bases nécessaires pour aborder l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et du calcul dans de bonnes conditions, nous faisons face à un défaut patent de maturité chez Nicolas qui n'est intéressé que par le jeu et manque totalement d'autonomie et de responsabilité dans ses apprentissages. Précisons que Nicolas a une intelligence parfaitement normale. Mais nous craignons une situation de blocage ou d'échec, alors qu'il aurait fallu à Nicolas uniquement un peu de temps pour avoir tout simplement la petite enfance qu'il n'a pas eu.

Au bout de deux trimestres, il faut bien faire le constat que Nicolas ne sait pas lire, et qu'il en est loin, qu'il ne maîtrise pas du tout l'écriture des cursives et qu'il est incapable de faire une addition simple. Pour le troisième trimestre, la maîtresse a prévu de le faire travailler sur un manuel de grande section de maternelle. Un bilan orthophonique est venu corroborer ce que nous répétons en vain depuis un an : Nicolas n'a pas de difficultés particulières, mais il doit suivre un enseignement de maternelle.

Cependant, l'Éducation nationale, qui s'intéresse toujours à notre cas, a déjà indiqué que Nicolas devait passer en CE1 parce qu'on ne peut soi-disant redoubler que la dernière année du cycle. Non seulement cette affirmation est contraire aux textes, mais c'est catastrophique pour nous, étant donné l'évolution présente de Nicolas. Cette position illégale, contraire au plus élémentaire bon sens, dénote à la fois un acharnement basé sur des positions dogmatiques tenant à l'âge des enfants et une absence totale de volonté de comprendre tout ce que nous répétons depuis un an.

En accord avec l'école, nous souhaitons que Nicolas fasse un deuxième CP qui sera un véritable CP. Pour nous, il ne s'agit pas d'un constat d'échec, bien au contraire. Il s'agit de lui faire acquérir les apprentissages fondamentaux dans de bonnes conditions. Nous ne l'avons pas adopté à 4 ans pour qu'il ait le Bac à 18 !

J'en profite pour répéter que nous avons une vision très positive de notre fils, de ses capacités et de son avenir à long terme. Nous sommes même admiratifs devant son parcours exceptionnel, mais nous ne voulons pas prendre encore le risque de le voir craquer face à des demandes trop difficiles. Nous risquons de voir notre vie familiale se détruire petit à petit face à une accumulation de difficultés lourdes à porter sur plusieurs années. Nous pensons que Nicolas a assez souffert et qu'il est temps de le laisser tranquille.

Nous espérons que notre exposé pourra faire progresser la réflexion sur l'avenir de nos enfants, afin que l'Éducation nationale accepte de tenir compte des situations exceptionnelles et fasse preuve de plus de souplesse lorsqu'il s'agit de scolariser des enfants venant de loin dans tous les sens du terme.

92 - Garçon né en 91 au Chili, adopté en 2000, en CE1 à 9 ans

♦ Écoute des enseignants oui en école privée, non à l'école publique.

La mauvaise orientation de départ : CE1 au lieu de grande section de maternelle ou CP contribue au fait que notre fils a des manques qu'il n'a jamais comblés. Il a été obligé de faire illusion, ce que le RASED n'a jamais admis. Quand nous, parents, avons réussi à nous faire entendre, nous avons perdu 2 ans. Il est passé du public au privé, ses difficultés restent, mais s'atténuent.

93 - Garçon né en 85 en Pologne, adopté en 94, en apprentissage en 2004

♦ Il voulait être menuisier mais le niveau scolaire demandé était trop élevé pour lui. Antoine est arrivé à 9 ans, ne sachant ni lire ni écrire, avec des difficultés scolaires (dyslexie). Il est rentré directement au CE1 et malgré la compétence de la maîtresse et une bonne prise en charge, il n'a pas eu les bases nécessaires pour faire une bonne scolarité. C'est l'inspecteur d'académie qui avait suggéré le CE1 vu son âge. Il a été ballotté d'école en école et n'a pas su s'adapter correctement à la vie scolaire.

Il a repris confiance en lui et en ses capacités lorsqu'il a fait des stages en classes pré-professionnelles de 4^{ème} et 3^{ème}, mais il n'a pas pu combler ses lacunes scolaires. Il passe son CAP en juin, mais les notes de pratique pourront-elles combler celles de l'enseignement général ?

94 - Fille née en 93 en Roumanie, adoptée en 2001

♦ Enfant intégrée dans une classe où le niveau était trop élevé, elle était noyée

Mai 2001 : arrivée de Roumanie de Flore.

Septembre 2001 : scolarisée en CE1 malgré ma demande de lui faire suivre le CP, demande de dérogation refusée. Ma fille qui avait progressé se met à régresser, demande d'intervention de la psychologue scolaire, qui tarde, ma fille est toujours noyée.

novembre 2001 : intervention de la psychologue scolaire qui demande à mettre ma fille en CP (tests et autres bilans).

Février 2002 : décision de l'école (sans l'avis du psy ni du mien) de remettre ma fille en CE1 (motif : enfant trop âgée, 2 ans de retard c'est trop par rapport aux petits de CP), poursuite en CE1. Enseignante formidable qui s'adapte, mais remplaçante non titulaire donc elle n'est pas écoutée et son avis n'est pas pris en compte.

Juin 2002 : je refuse son passage en CE2 pour la rentrée scolaire suivante, mais je ne suis pas écoutée. Impossible de joindre le médecin scolaire. Demande encore une fois rejetée (y compris par l'inspecteur de circonscription qui ne veut même pas me recevoir).

Septembre 2002 : rentrée scolaire en CE2.

Ma fille pleure en rentrant à la maison. Elle a mûri, elle comprend maintenant la langue et les copains à l'école se moquent d'elle. Elle craque nerveusement malgré toute l'aide nécessaire, jusqu'à faire ses besoins sur elle en classe.

Mi-octobre 2002 : Point avec le médecin généraliste qui fait un certificat médical. Alerte de l'inspecteur de circonscription qui ne veut rien entendre. Alerte de la psychologue scolaire, efficace, elle intervient, découvre la situation et l'état de ma fille. Elle alerte immédiatement l'inspection et ordonne un retour en CE1. Elle propose une petite école privée pour permettre à ma fille de retrouver un peu de sérénité. Le rapport de la psychologue scolaire se résume ainsi : le retard est global et hétérogène donc l'enfant ne sera pas en décalage avec des enfants plus jeunes, bien au contraire. Il faut lui laisser le temps, mais sa capacité lui permettra moyennant le retard de suivre dans une scolarité classique. Elle est choquée de ne pas avoir été saisie lors de son retour en CE1 alors qu'elle avait elle-même demandé son intégration en CP.

Novembre 2002 : Flore est bien intégrée dans sa nouvelle école en CE1 où tout le monde est attentif.

Son institutrice reprend les notions de CP balayées l'année précédente. Son comportement s'améliore. La psychologue scolaire reste présente (discrètement) et tout le monde est d'accord à dire que l'année est extrêmement bénéfique, ma fille peut enfin souffler pour une meilleure adaptation au système scolaire. Elle ne souffre pas de son écart d'âge, bien au contraire (de plus, elle n'est pas très grande en taille)

Septembre 2003 : Rentrée en CE2, tout va bien.

L'OAA Médecins du monde, tenu informé, nous a aidé, nous a reçu. Nous avons souvent rencontré la psychologue de l'œuvre.

95 - Une histoire qui ressemble à la précédente

♦ Voici le cursus de ma fille :

Arrivée de Roumanie en janvier 2000 à l'âge de 7 ans, auparavant aucune scolarisation, hospitalisme important.

Premiers contacts (quelques heures par jour) avec l'école maternelle locale à partir de février 2000. A partir d'avril, journée complète, sauf retour en famille à midi. Les maîtresses très peu maternelles supportent mal les signes d'hospitalismes (balancements en particulier) et font un tableau très noir de Bénédicte. En famille son comportement est normal.

Septembre 2000 : entrée au CP. Les choses semblent se passer correctement jusqu'à la fin du mois. Un midi, la maîtresse m'annonce qu'elle ne peut garder Bénédicte (elle perturbe trop la classe). Le lendemain, le directeur de l'école signe sans état d'âme un certificat de radiation et je découvre de la bouche des instituteurs que notre enfant faisait de très graves crises d'angoisse dans la cour (pleurs, tentatives d'automutilations) et dans la classe (crises tétaniformes) sans que nous en ayons été informés (on ne voulait pas nous faire de peine !)

L'inspection académique que je contacte me félicite de notre décision de retirer notre fille de l'école (elle a bien de la chance d'avoir des parents qui puissent lui faire la classe à la maison !). L'inspecteur départemental n'a pas été informé par l'école.

Inscription au CNED et suivi scrupuleux des cours pendant 3 mois.

Entre temps, j'ai réussi péniblement à obtenir un rendez-vous avec un pédopsychiatre. Celui-ci préconise un retour immédiat à l'école.

Une institutrice d'une école voisine se porte volontaire pour prendre Bénédicte dans sa classe CP/CE1 dès janvier 2001 : apprentissage de la lecture effectif en juin, disparition totale des crises d'angoisse, quelques difficultés d'intégration au groupe notamment à la récréation. Bénédicte restera une année de plus dans cette école merveilleuse.

Septembre 2002 : passage en CE1 dans une autre petite école du secteur. Les acquisitions progressent, le comportement aussi (partage des jeux). Contrat d'intégration sur place.

Septembre 2003 : redoublement du CE1 dans la même école avec intervention d'un maître spécialisé un jour par semaine. Les progrès sont constants.

Aujourd'hui : admise par la commission CCPE à prolonger 1 an, et 1 an seulement, son parcours en primaire.

Compte tenu de sa petite taille et de sa maturité (6-7 ans), c'est pour le moment la solution idéale. Mais l'année prochaine sera-t-elle prête à affronter un collège (SEGPA) ? Dans la négative, nous devons trouver une solution, nous battre encore pour défendre son cas, essayer de la faire rester encore dans le primaire, chercher dans le privé ou reprendre une scolarisation à la maison.

96- Garçon né en Bulgarie en 99, adopté en 2002, en classe d'intégration scolaire

♦ Il est dommage que les placements en classes spécialisées viennent trop souvent à la suite d'une solution d'urgence.

Exemple : quand un directeur d'école (privée) après un an de scolarité, vous donne 48 heures pour trouver une solution parce qu'il refuse d'admettre plus longtemps notre fils dans son établissement. Il était devenu dérangeant parce qu'il ne rentrait pas dans le moule. Nathan. avait 5 ans et demi quand il est arrivé dans notre foyer, mais avait 2 ans de retard à tous points de vue, avec un comportement social très peu développé, ayant toujours vécu en orphelinat en Bulgarie.

Il est regrettable qu'il n'y ait pas de structure ni de personnel qualifié pour prendre en charge ces enfants qui n'ont jamais rien connu, rien appris, qui n'ont jamais été stimulés, cajolés, ni aimés. Les parents adoptants devraient également être plus informés des difficultés qu'ils auront à surmonter.

Quand un jeune enfant est pris en charge par une A.J.E. (accueil pour jeune enfant) ou hôpital de jour, souvent le matin, puis en CLIS (classe qui ne prend que 3 ou 4 enfants pour adapter les niveaux) il est reconnu par l'Éducation nationale comme « handicapé ». Une allocation est versée aux parents. Il ne faut pas avoir peur de ce mot. Dans ce cas « handicapé » veut simplement dire « retard dans les acquisitions scolaires ». Cela ne signifie pas irréversible. Il faut savoir accepter une période transitoire, dans l'intérêt de l'enfant.

Le suivi proposé par le Conseil Général via leurs travailleurs sociaux devrait aller dans ce sens, mais pour cela il faudrait beaucoup plus de personnes formées dans le domaine de l'adoption internationale. Cela éviterait de perdre un temps considérable, surtout pour les enfants.

Voir aussi le témoignage 83

2.7. Des enseignants prennent les difficultés dues à leur passé pour un retard mental

97- Garçon né en Roumanie en 93, adopté en 99. CP à 8 ans, en CE2 en 2004

♦ Notre fils étant arrivé à l'âge de 6 ans et ayant 2 ans de retard, nous avons souhaité l'intégrer dans une classe maternelle (moyenne section et grande section la même année). Cela n'a pas été possible, l'enseignante ne s'étant pas occupée de notre fils. À la fin de cette année de scolarité, l'académie nous a convoqués devant une commission qui a décidé d'orienter notre fils en CLIS. Nous avons refusé et l'avons inscrit en grande section de maternelle dans une école privée.

L'année suivante, il a intégré un CP, a appris à lire sans difficulté. Il est aujourd'hui en CE2 avec une aide d'orthophoniste toutes les semaines pour une dyscalculie décelée en CE1 car aucune enseignante n'avait entendu parler de dyscalculie.

Maintenant nous nous battons pour qu'il poursuive une scolarité normale malgré les 2 années de retard mais il paraît que le pire est à venir, l'Éducation nationale n'acceptant pas d'enfant de 12 ans en cycle primaire. Nous envisageons une scolarité courte car il souhaite devenir cuisinier et il semblerait que l'apprentissage soit à nouveau à l'ordre du jour des programmes scolaires.

Mais que de rencontres avec les enseignants et les directeurs d'établissement pour faire admettre que l'on doit laisser un peu de temps à des enfants qui arrivent sans connaître l'usage des crayons et des livres à l'âge de 6 ans.

Nos enfants sont des cas qui ne rentrent pas dans le moule et personne, mis à part leurs parents, ne veut forcer ce moule. Pourtant notre fils en est la preuve vivante. Et nous continuerons pour lui à le maintenir dans un cycle normal. Son retard ne lui est pas imputable mais au contraire lui permet d'avoir une résilience qui l'aide à se sortir des embûches de son parcours scolaire.

98- Garçon né en 93 en Roumanie, adopté en 94

♦ Paul avait besoin qu'on s'occupe beaucoup personnellement de lui, quand on ne s'occupait pas de lui il se repliait sur lui-même. Au « balancement de l'ours », les enseignants ont vu à tort, le signe d'un retard mental.

Enseignants non motivés et non formés à recevoir des enfants ayant été privés d'affection.

Incompétence des enseignants non formés : inexpérimentés et surtout non motivés et finalement rejetant.

Paul fait actuellement un très bon CE1, le passage dans le privé nous a permis d'éviter la CLIS qui se profilait à l'horizon après 2 CP dans le public.

Voir 29, 31, 53, 59, 89

2.8. Les difficultés des enfants « hors normes, décalés, qui ne rentrent pas dans le moule

99- Garçon né en Ukraine en 95, adopté en 2002

♦ Côté enseignants : méconnaissance des questions liées à l'adoption tardive.

Mon fils est arrivé d'Ukraine en juillet 2002 à l'âge de 7 ans. En septembre 2002, son inscription en CP m'a été refusée au motif qu'il n'était pas francophone. Il a donc été scolarisé en CLIN dans une école assez loin de notre domicile pendant 3 mois avant d'intégrer le CP dans cette même école.

L'année suivante (2003-2004) je l'ai inscrit dans notre école du quartier.

Sur les apprentissages, je considère que les difficultés d'Alexandre sont liées à la compréhension de la langue. Quand il a bien compris la consigne ou le vocabulaire, il n'a pour l'instant, pas de difficultés particulières. Ce n'est pas toujours l'avis de la maîtresse qui considère qu'il a des difficultés, en grammaire par exemple.

Cette deuxième année de scolarisation est plus difficile. En effet, contrairement à l'année dernière où le corps enseignant se rendait compte qu'il ne comprenait pas bien le français, cette année, la maîtresse est d'une certaine façon "trompée" par son niveau de français. Or, il est certain qu'il n'a pas récupéré le niveau de langage d'un élève de CE1.

Le deuxième aspect concerne la discipline à l'école, en classe et en dehors de la classe. Les choses se régulent mais c'est sur ce point que l'incompréhension de l'école a été la plus grande.

Mon ressenti est que le corps enseignant attend en quelque sorte un enfant formé au moule du standard français, notamment pour le passage en maternelle. Il faut beaucoup de pédagogie vis-à-vis des enseignants pour leur faire comprendre que certains enfants ne sont pas (encore ?) dans le moule et qu'il faut leur laisser encore un peu de temps.

Pour l'instant, la scolarité de mon fils se déroule assez bien parce qu'il acquiert les apprentissages assez facilement et qu'il ne « rame » pas trop. Mais je me rends compte aussi qu'en cas de difficultés, cela peut devenir « une galère ».

100 - Enfant né en Roumanie en 89, adopté en 91. En 4ème SEGPA en 2004

♦ Les enseignants sont dépourvus de moyens et de connaissance sur ce type d'enfants.

Je peux témoigner que l'intégration scolaire, dès qu'un enfant est hors norme, est quelque chose de très difficile pour les parents et pour l'enfant. Cela demande une énergie considérable. Pour aucun de mes enfants cela n'a été simple et bien que par mon métier j'ai été mise au courant des différentes aides et filières, il faut se battre continuellement pour faire accepter cette différence et pour trouver par soi-même les meilleures orientations et suivre l'enfant de près. Je pense que c'est le domaine le plus difficile dans le cas d'adoption d'enfants à particularités.

101 - Haïti, 2 garçons, nés en 91 et 93

♦ Pour Kévin et Pierre, nos fils adoptés, c'est un combat quotidien pour qu'ils restent à niveau à l'école. Nous y passons tous beaucoup trop de temps. Mais dans notre France, hors de l'école point de salut et point de lieu d'apprentissage pour des enfants intelligents et décalés. Ils manquent de logique européenne, d'autonomie, de confiance en eux, de maturité. À quoi s'est ajouté pour **Joachim** de gros problèmes de comportement qu'il fallait résoudre avant de rentrer en apprentissage, cela a pris 8 ans.

Nous avons également 2 fils biologiques qui ne rencontrent aucune difficulté.

102 Fille de 12 ans

♦ Au-delà « des performances scolaires » qui sont effectivement testées par rapport aux standards d'une société et qui contribuent à exclure les extrêmes, la difficulté « d'être décalé » est une blessure pour les enfants. Ne pas se sentir comme les autres est terrible pour les enfants sensibles.

Quand je vois ma fille, bientôt 12 ans, offrir avec tout son cœur, son courage et son sourire, un dessin naïf ou un ruban de poupées à un groupe de pré-ados qui se moquent d'elles car elles ont d'autres préoccupations, je voudrais l'aider mais dans cette histoire elle est seule avec sa bonne volonté et son désir d'y arriver. Elle voit bien que cela ne marche pas, elle en souffre, se réfugie avec ses poupées et le décalage s'accroît. Et pourtant, elle est dans sa logique de reconstruction, il faut bien qu'elle revive ce qu'elle n'a pas eu dans sa petite enfance. Elle est donc toujours décalée, sa taille ne correspond pas à son être intérieur. Comment sortir de cet engrenage ?

Alors, la maison est un lieu protecteur. Elle oscille entre le désir de s'y réfugier et le désir d'aller vers les autres. Elle fait tant d'efforts pour cela sans se sentir récompensée, que je crains qu'elle ne se renferme un jour !

Il est cependant des lieux où personne ne la juge, n'attend d'elle des performances, ni de correspondre à des standards (chorale, escalade, piscine) et dans ces cas, elle est heureuse et progresse. Malheureusement, ce n'est pas le cas de l'école.

Les enseignants s'investissent beaucoup dans les premiers temps ; (histoire d'une petite fille qui fait pleurer dans les chaumières), ils voudraient tout faire pour que les enfants rattrapent vite, comme si c'était le seul objectif, sans essayer de les comprendre. Un enfant n'est pas une machine à apprendre ! On n'apprend pas sans motivation et c'est bien le rôle de l'enseignant de trouver le chemin pour y arriver.

Les enseignants qui ne font pas le travail préalable de comprendre l'enfant vont vers un échec et cet échec est douloureux pour eux. Vient ensuite le rejet de cet enfant qui n'a pas répondu à l'appel du maître et le cercle vicieux commence : l'enfant le sent, réagit mal et cela donne du grain à moudre pour tout remettre sur le dos de l'enfant.

103 - Garçon né en 90 en Roumanie, adopté la même année

♦ Enfant cultivé, curieux et pas nécessairement de l'enseignement scolaire, vif depuis toujours, enfant « bolide », souvent trop bavard et actif pour l'école, attiré par l'inédit, qui

s'exprime facilement, qui a de l'humour. Il est très apprécié par ceux qui lui reconnaissent des qualités de créativité et peu apprécié de ceux qui préfèrent des élèves calmes et studieux.

2.9. La prise en charge par une CLIN est-elle utile ?

Voir 14, 24, 31, 49, 53, 56, 59, 89, 99

2.10. Scolarisation en CLIS ou en IME

104 - Fille née en France en 86, adoptée en 89.

♦ En 6^{ème} à 13 ans (EREA) puis LEA, à la fin de l'enseignement adapté CAP.

Déficience visuelle et intellectuelle ; séquelles de maltraitance au niveau cérébral.

Angoisses devant les changements et difficultés à s'y adapter, difficultés à accepter son handicap (attribué aux mauvais traitements de sa mère biologique), en échec scolaire.

Après des essais de placement en CLIS et IME, l'EREA fut le mieux adapté, excellent accompagnement en général.

105 - Garçon né en Colombie en 91, adopté en 92.

♦ CP d'adaptation à 6 ans. Pour les enseignants : « Il n'y arrivera jamais, il doit aller en institut ».

En CLIS, l'instituteur lui a redonné confiance et l'a tiré vers le haut, il a un niveau CM actuellement, et entrera en 6^{ème} SEGPA l'an prochain.

106 - Garçon

♦ Je craignais beaucoup le changement mais finalement je dois reconnaître que cette année scolaire en CLIS se passe vraiment bien. Il reprend confiance en lui et a plaisir à aller à l'école (et pas seulement pour les copains !)

Maintenant, chaque enfant est unique, mais cet endroit un peu protégé lui fait du bien et pour une fois lui donne le temps de faire et d'apprendre.

107 - Garçon né en Roumanie en 94, adopté en 98. En CLIS à partir de 7 ans

♦ Très bien guidés par les enseignants et l'Académie ainsi que le CMPP en sachant que la décision d'intégration en CLIS nous appartenait.

Damien a aujourd'hui 3 années de CLIS avec 2 années passées dans une CLIS intégrée en ZRP, dans une classe de 12 enfants difficiles (des garçons). Des progrès ont été ressentis mais l'acquisition des bases de lecture et d'écriture n'a pas évolué dans le bon sens, car la classe était fortement perturbée.

Cette année 2003-2004, changement d'école, toujours en CLIS mais avec une nouvelle maîtresse, nouvelle méthode, classe mixte : les progrès sont flagrants en lecture et en mathématiques, même si les acquisitions ne sont pas encore totales.

Voir 29, 51, 52, 53, 59, 89, 116

2.11. Le RASED : la difficulté à l'obtenir

108 - Enfant né en Roumanie en 93, adopté en 98. Retard de 2 ans - CP à 7 ans

♦ N'a eu droit au RASED que pendant 2 trimestres suite au manque de personnel : scandaleux !

109 - Fille née en Colombie en 93, adoptée en 96

♦ Épilepsie, troubles du langage, retard global. Scolarisée en institut médico-éducatif.

Refus du RASED qui estime que ma fille est suffisamment suivie à l'extérieur (orthophonie, pédopsychiatrie), pas de SESSAD spécifique à son problème.

Beaucoup d'enseignants sont démunis devant le handicap. La meilleure solution pour ma fille me semblait être son intégration dans son école, mais avec des moyens pour l'aider, un service de soins sur place, mais ça n'existe pas, la tendance actuelle étant d'intégrer à tout prix, sans les moyens. Quelle est l'efficacité ?

Voir 14- 56- 68- 83- 87-92- 115

2.12. Quand le QI devient une obsession

110 – Fille

♦ Ces diables de QI ! J'en ai parlé à une psychologue qui a fait passer les tests à ma fille. Je lui ai dit que j'avais lu un article disant que le QI pouvait évoluer. Elle m'a juré que non, et toute fière, m'a montré les tests faits à 6 ans puis à 10 ans. Même QI ! J'en ai pleuré. Jusqu'à ce que je n'y pense plus, car à quoi bon ces tests ? Je sais de quoi est capable ma fille, c'est moi qui la connaît le mieux. Mais quand les professeurs vous disent : « on laisse tomber, elle ne comprend pas » l'enfant dit souvent : « je laisse tomber, ils ne sont jamais contents de moi, bref je suis nulle ». C'est cela le pire !

111 – Garçon adopté en 1999

♦ Lucas . est en CM1, il passera en CM2 au bénéfice de l'âge, il a eu le tort d'arriver trop tard, il n'est pas mûr pour son âge. Nous allons essayer de le faire entrer dans un école privée, ce qui n'est pas gagné.

Seulement voilà, il n'y a que 5 ans qu'il est avec nous, il a eu beaucoup de choses à digérer, on ne lui en laisse pas le temps (moi la première). Par contre, il se fait facilement des copains, il est gai, câlin mais teste encore et toujours et fait de l'opposition systématique.

Le psychologue scolaire avait fait subir un test QI à Lucas. Je dis bien subir, car il n'avait qu'une idée en tête, pardonnez-moi : se tirer de là ! C'était un an après son arrivée, résultat : 77, mais ce n'est pas interprétable. Ces enfants n'ont pas eu les mêmes apprentissages (quand il y en a eu !). Et quel stress pour lui !. La psychologue a dit qu'elle avait rarement vu un enfant aussi peu motivé. Il est vrai que S. avait l'air de s'en moquer, mais quelle est la part du : « je m'en fous » et/ou « je fais ça parce que je n'y arriverai pas » ?

Les deux premières années d'école se sont bien passées. Ensuite Lucas est tombé sur un maître du genre : « sa place est CLIS ». Etant turbulent, il a été collé au fond de la classe, sur une table basse sans casier. Je ne vous dis pas notre fureur, c'est là qu'il a décroché. Cette année, sa maîtresse n'est pas très patiente, c'est vrai qu'il perturbe la classe, mais il nous a dit qu'il ne l'aime pas. Nous lui avons répondu que ce n'était pas une raison pour l'insulter. J'avoue redouter les prochaines années.

112 – Deux enfants adoptés à 5 et 9 ans

♦ La dictature du QI est terrible pour nos enfants arrivés grands. Je ne suis pas une professionnelle de sa pratique, mais il me semble me souvenir que le QI évalue en fonction des acquisitions par rapport à une classe d'âge. Un enfant qui arrive à 9 ans, est forcément gravement pénalisé s'il n'a pas été scolarisé et n'a pas, par définition, les mêmes acquis que ses petits camarades de classe. Il me semble, comme diraient les statisticiens que c'est un biais énorme qui fabrique de ce fait des déficiences, c'est-à-dire des mauvaises performances de l'enfant à l'instant de l'étude, et qui se transforment, pour certains enseignants, en des incapacités définitives à progresser : « pas la peine de lui expliquer, elle ne comprend pas ».

Or, nos enfants, s'ils sont arrivés jusqu'à nous, ont eu une intelligence indispensable : celle de survie, celle qui leur a permis de tenir dans des situations terribles, en faisant le gros dos et en attendant des jours meilleurs sans forcément savoir ce qui allait leur arriver. Ils ont donc su s'adapter pour tenir dans des situations franchement défavorables, là, où j'en suis persuadée, d'autres enfants moins adaptables seraient morts.

C'est vrai qu'ils ont des problèmes d'abstraction : ma grande qui rentre en 6^{ème} en a, ce n'est pas la peine de se voiler la face, ce n'est pas une matheuse mais quand elle est arrivée à 5 ans et demi, j'ai eu la stupéfaction de voir qu'elle était au point dans à peu près toutes les tâches ménagères (rassurez-vous cela s'oublie aussi vite que la langue d'origine).

Mais que les regards d'enseignants sont lourds ! Après quelques mois de collège et de difficultés, j'avais rencontré son professeur de maths pour lui parler des lacunes que j'avais repérées. J'ai eu une excellente écoute, il m'a fait part de ses inquiétudes suite aux tests d'évaluation de début d'année qui étaient mauvais. Elle avait été reléguée « en fond de classe » et l'interrogation qu'il avait fini par exprimer est « on ne connaît pas son parcours ».

Après rectification de ma part et de ma fille, nous avons parlé d'une scolarité normale, mais démarrée en grande section de maternelle avec un an de retard pris volontairement pour l'adaptation et la maîtrise de la langue. Les résultats ont été honorables tout le temps de l'école primaire, puis difficultés d'adaptation au collège en début d'année.

J'ai l'impression que le regard sur elle a changé, et que les résultats sont meilleurs. En tout cas, ma fille s'est remotivée du fait de ce changement d'attitude et elle s'est remise au boulot et progresse.

2.13. La scolarisation au CNED.

113 - Garçon né au Brésil en 91, adopté en 2003

♦ Enfant de 10 ans scolarisé dans son pays d'origine mais ne connaissant que l'alphabet et sachant compter jusqu'à 10. Dès son arrivée en France, il a suivi les cours de CP et CE1 avec ses parents et CE2 durant l'été 2003. Il a été inscrit en CM2 dans un cours privé mais n'a pas pu suivre. Nous envisageons de poursuivre son instruction par le CNED en CM1 à la rentrée 2004.

Voir 3, 70

3. Les parents

3.1. L'aide à l'arrivée de l'enfant et pouvoir faire un bilan

114 - Fille née en 98 à Haïti, adoptée en 2001

♦ Malnutrition, hospitalisme (orphelinat de 9 mois à 3 ans et demi).

Retard global dans tous les domaines. Enfant de 3 ans et demi ayant les acquis d'un enfant de 10 mois et troubles psychologiques (genre autisme). S'était arrêté de grandir. Suit les enfants de son âge et se comporte plutôt bien.

Grâce à la rééducation (CAMPS, orthophoniste, méthode Tomatis-Padovan et stimulation), la récupération est quasi complète.

Compréhension et écoute des enseignants mais trop d'optimisme. Nous n'avons pas pu obtenir le RASED qui n'existe que pour la grande section de maternelle. Nous nous sommes débrouillés par nous-même. Aucun conseil, aucun professionnel ne connaissant réellement l'adoption.

Notre fille à 6ans 1/2 est actuellement en CP et suit très bien. À son arrivée, nous l'avons inscrite plus rapidement que prévu, car elle avait l'habitude d'être en groupe et se repliait sur elle-même lorsqu'elle était seule. Elle est allée avec sa classe d'âge dans les 3 sections de maternelle bien qu'elle n'ait pas de langage. Nous avons eu un bon accueil et cela lui a fait faire beaucoup de progrès. Par contre l'entourage était trop optimiste, pensant que tout se réglerait tout seul, donc nous n'avons eu aucun conseil. De nous même, nous l'avons fait suivre par un CAMPS, par une orthophoniste, plus un "babygym" par une psychomotricienne. Puis méthode TOMATIS et PADOVAN pour la préparer à la lecture et entendre les sons (méthode Jean-qui-rit). L'école ne nous a pas accordé le RASED. Tout ceci nous a demandé beaucoup de temps d'accompagnement et de recherche.

Nous aurions voulu que notre fille rentre au CP à 7 ans, mais l'école n'était pas d'accord vu les acquisitions scolaires. Nous aurions voulu qu'elle ait un 1 an de plus pour apprendre à jouer et à inventer (ce qui reste son point faible).

Nous aurions aimé trouver une consultation comme celle du Dr de Monléon à Dijon. Une consultation pour enfants adoptés faisant d'emblée un bilan psycho, ortho et psychomoteur complet, pour nous guider vers les différentes rééducations. Enfin, nous aurions aimé trouver une école avec psychologues et rééducateurs pendant le temps scolaire pour ne pas perdre de temps en allées et venues.

A force de dire que tout se résout grâce à l'amour, tout le monde est très optimiste, personne ne fait ce qu'il faut et on renvoie les parents à eux-mêmes. Nous n'avons pas été contents des médecins scolaires qui, soit minimisent, soit culpabilisent, mais ne connaissent pas les problèmes de l'adoption.

Pour notre fille, l'école maternelle a été un facteur de progrès, de récupération en complément de toutes les rééducations.

Notre réflexion : l'école convient aux enfants moyens, mais pas à ceux qui sont très vifs ou à ceux qui sont plus lents. À quand des classes pour enfants lents, qui ne seraient pas des CLIS (mêlés avec des enfants à problèmes ou handicapés) ?

115 - Fille née en 92 en Roumanie, adoptée en 98

♦ Nina avait plus de handicaps, de lacunes et retards que son frère adopté 2 ans après, mais elle a beaucoup progressé grâce aux enseignants très attentifs à elle.

En revanche, parents d'élèves très hostiles jusqu'en CE1. Il a fallu faire appel à des aides en dehors de l'école car il n'y a pas de RASED ou d'accueil aux enfants étrangers en zone rurale.

A 6 ans, Nina ne savait pas parler sa langue d'origine. Elle ne prononçait que le m, le t, et le k. Elle n'était jamais allée dehors, n'avait jamais allumé une lampe, eu de jeu, ou tenu un crayon ; aucun repère dans l'espace ou le temps.

Les enseignants ont su être à son écoute, s'adapter à son caractère entier, enthousiaste et elle a évolué de façon étonnante. La psychologue scolaire qui l'a suivie a été surprise par les progrès de son QI. Elle a une volonté impressionnante, ne supporte pas l'échec et persévère jusqu'à la réussite. En maths, à 12 ans, elle a un niveau CE1/CE2, en français un niveau CM1, elle s'intéresse à tout, retient très bien.

En CE1 elle a été prise comme souffre douleurs par les autres enfants ; naïve elle se laissait faire (elle ne savait pas dire non). En grande section de maternelle et CP des parents d'élèves ont été assez hostiles : elle perturbait la classe (ce qui n'était pas l'avis des enseignants car elle était très obéissante, docile).

3.2. Des structures plus adaptées au cas de leurs enfants

116 - Fille née au Mexique en 94 (ou 93), adoptée en 2001

♦ Souffrance néonatale : épilepsie, hémiparésie, probablement faible stimulation éducative, carences affectives, abandons successifs, difficultés relationnelles, puberté précoce

La situation s'est améliorée avec des soins intenses et une sécurité affective

Scolarisée en CLIS

Il manque dans mon département une structure d'accueil médico-psycho-éducative destinée aux enfants adoptés grands, pour faire toutes les investigations utiles (et rien qu'elles !) en vue d'une orientation scolaire optimale. Nous avons pu (ou du moins on l'espère !) trouver comment aider notre fille à s'épanouir scolairement grâce à notre métier et notre connaissance des structures possibles.

117 - Garçon né au Rwanda en 90, adopté en 94

♦ Pas de classe spécialisée, faute de place, excuse la plus souvent utilisée, notre enfant a été scolarisé en Belgique, il obtiendra un CAP de menuisier d'ici 4 ans.

Evènement pouvant expliquer les difficultés scolaires : la bêtise administrative française.

Amélioration : grâce à l'obtention de papiers après 10 ans de galère et la possibilité d'intégrer un institut en Belgique.

Les enseignants se sont tous trouvés en échec par rapport à Thomas, mais n'ont jamais été soutenus par leurs supérieurs, à savoir le rectorat.

118 – Garçon né au Rwanda en 90, adopté en 95

♦ Education spécialisée, troubles sévères du langage

A été sorti de l'enseignement public avec une mauvaise orientation en institut non adapté. J'ai dû chercher pendant 3 ans avant de trouver quelque chose de correct.

Voir 5, 7, 72, 96

3.3 Impuissance et souffrance des parents devant l'échec scolaire de leur enfant

119

♦ En écho à toutes ces discussions où est dite la souffrance et l'impuissance des parents devant le fait que l'enfant ne veut rien faire :

Nous l'avons vécu [échec scolaire] avec sortie du système scolaire... ce qui était très difficile pour nous des intellos !

Oui, ça existe des enfants qui ne peuvent pas.

Oui, existe des enfants qui ne veulent pas. parce qu'ils ne peuvent pas.

Oui, ces enfants en souffrent et l'adoption n'est pas forcément en cause, souvent ils ne peuvent pas faire autrement, sans qu'il y ait forcément des phobies.

Ce qui est vrai aussi, c'est que nous avons diminué notre niveau d'exigence : garder le contact est essentiel. Nous avons donc essayé de rencontrer ceux qui autour de nous vivaient ces réalités et nous avons vu combien notre société exclut ces enfants.

Notre fille de 24 ans fait de l'aide à domicile et rencontre souvent auprès des personnes âgées le regard valorisant que les plus jeunes ne lui accordaient pas. Elle y est valorisée et sa vie sera faite de gestes simples.

Elle est super notre fille : elle a le sens pratique, elle est prévenante, elle sait que la vie est dans l'étincelle des yeux et elle se délecte de ces fugitives complicités ancillaires dont elle nous parle avec beaucoup de simplicité. Elle nous a donné une leçon de vie puisque notre regard a totalement changé.

On la remercie de ce qu'elle nous a apporté.

3.4. Les souhaits des parents

120 Fille née en Haïti adoptée à l'âge de 3 ans 1/2

♦ Son intégration sociale s'est très bien passée, elle a beaucoup d'amis, elle aime la compagnie des autres enfants, est très ouverte sur plein de choses et tout l'intéresse.

Sa première année scolaire s'est très bien passée (moyenne section de maternelle), les difficultés ont commencé à partir de la grande section de maternelle : psychologue, orthophoniste, CMPP. Mélanie est passée au CP et a éprouvé de grandes difficultés à mémoriser et à conserver les informations. Malgré cela la maîtresse nous a conseillé de la faire passer au CE1.

La maîtresse de CE1 a maintenu Mélanie a bout de bras toute l'année. Nous avons de nombreuses rencontres pour l'aider dans sa démarche ; elle a redoublé son CE1 mais malgré cela, aujourd'hui en CE2 elle est dernière de sa classe ; et éprouve toujours beaucoup de difficultés en maths, français, surtout au niveau de la réflexion.

Mon souhait le plus cher et non pas de voir Mélanie en tête de classe, mais de la voir simplement heureuse et bien dans sa tête car elle commence à souffrir des réflexions des autres. Y a-t-il une alternative au cursus scolaire normal qui lui permettrait de ne plus être constamment en échec. L'Education nationale ne nous donne aucune information !

4. Témoignages sur la scolarité d'adoptés adultes

4.1. La scolarité s'est bien passée et ils sont « bien » dans leur vie d'adulte

121 - Fille née en Corée en 1979, adoptée en 83

♦ Notre fille s'est très vite adaptée à la vie en France. Elle était curieuse de tout, retenait très vite ce qu'on lui apprenait, aussi, dès son arrivée de Corée à 4 ans, nous lui avons appris à lire. Je pense que le fait d'être enseignante en primaire a été important, surtout au début de sa scolarité. Ensuite, nous n'avons pas hésité à lui faire donner des cours particuliers lorsque cela était nécessaire. Mais ceci tout en lui laissant une certaine liberté car elle aimait beaucoup jouer, et par la suite, les sorties avec les copains l'attiraient énormément. Elle a sauté 2 classes mais ce sont toujours ses instituteurs qui l'ont proposé et non moi-même (elle n'a jamais été dans l'école où j'enseignais).

122 - Fille née Corée en 1981, adoptée en 1984

♦ La scolarité a été plus difficile pour notre 2^{ème} fille qui n'avait pas trop d'affinités pour les études. J'ai dû être très présente. Souvent, le soir, je refaisais la leçon du jour (particulièrement au CP). Il a fallu beaucoup de patience, de ténacité pour l'encourager et éviter les blocages.

Je pense que si je n'avais pas été enseignante, je n'aurais pas pu l'aider autant. Nous n'avons pas hésité non plus, à lui faire donner des cours particuliers. Enfin, jusqu'à présent, elle n'a redoublé qu'une seule année, à la fac.

Mais, dans son cas également, nous avons veillé à laisser un équilibre entre études et distractions.

123 - Fille née en France en 75, adoptée la même année

♦ Notre fille a 28 ans aujourd'hui et va bien. Elle vit maintenant en couple, a un métier en main, consultante en entreprise, espère fonder une famille et avoir des enfants. Nos relations parents-enfants sont confiantes et affectueuses.

Nos 4 enfants s'entendent comme une fratrie biologique et ont accepté de témoigner dans le livre reportage d'Anne Lanchon, « l'adoption des ados en parlent ».

124 - Fille née en France en 80, adoptée la même année en cours d'étude (licence)

♦ Notre fille est arrivée à 3 mois, 2 mois avant son frère de 2 ans, 2^{ème} de la famille. Une rivalité probable s'est installée entre elle et son frère, certaine avec sa sœur aînée.

Les 2 sœurs s'entendent très bien aujourd'hui. La 2^{ème} a toujours beaucoup admiré la 1^{ère} qui l'a dédaignée, pendant ses années d'adolescence. Notre fille a du mal à accepter son entrée dans la vie d'adulte, tant sur le plan professionnel que sur le plan affectif et reste assez dispersée. C'est une personnalité très riche, très entière et qui a du mal à choisir.

125- Garçon né en Inde en 83, adopté en 85, étudiant

♦ Notre 4^{ème} enfant adopté se trouve actuellement bien dans sa vie et dans ses études. Il dit souvent qu'en milieu scolaire il a rencontré des à priori de la part de ses professeurs en début d'année du fait de son apparence physique. Il a eu l'occasion d'en parler avec d'autres enfants adoptés à l'étranger. Avec nos 4 enfants, nous avons eu des conversations en début d'année (et éventuellement plus tard) qui, la plupart du temps, ont aidé nos enfants et surtout les professeurs qui ont souvent tendance à généraliser, à ne pas les cataloguer.

Les enfants adoptés, les nôtres en tout cas, d'origine et de caractères très différents, ont besoin qu'on les laisse tranquilles avec leur statut d'adoptés. Lorsqu'ils souhaitent en parler, c'est dans des circonstances privées, en famille ou de façon intime, dans une atmosphère de confiance et d'amour.

126 Deux garçons adoptés à plus de 10 ans

♦ Nous ne regrettons pas le conseil d'un instituteur : « ils apprennent d'abord à lire et à écrire au niveau où ça se fait le mieux, c'est-à-dire le CP ».

Le fait de les avoir inscrits dans une classe d'enfants sans difficultés particulières les a tirés vers le haut.

Il faut sortir du schéma âge = classe, mais plutôt réfléchir sur : le besoin actuel de l'enfant. S'il ne parle pas un mot de français, il ne comprendra pas un mot en histoire, en géographie, etc.

Alors quel sens donner à des heures passées sur un banc à ne rien comprendre ?

Et surtout ne pas focaliser sur un diplôme.

Rentré au CP à 13 ans 1/2 D. a eu son bac professionnel (cuisine) à 23 ans. Entré au CP à 12 ans, R. était en terminale à 20 ans ; il est éducateur sportif auprès d'enfants handicapés mentaux.

Lorsque nous avons accueilli nos 2 enfants, non francophones de plus de 10 ans, nous avons fait le tour des établissements primaires et secondaires, publics et privés dans un rayon de 10 km environ, posant le problème et écoutant les solutions proposées.

Nous avons trouvé juste à côté de chez nous (la rue à traverser) des instituteurs très ouverts et prêts à faire du sur mesure pour les aider à démarrer. Nous avons rencontré l'inspecteur

chargé de l'orientation pour lui expliquer qu'un enfant qui commence sa scolarité à 13 ans, n'a pas encore redoublé, même s'il est en CP.

Ensuite au collège, les professeurs ont accepté pendant la 6^{ème} et la 5^{ème} de ne pas les noter.

Je ne peux pas recommander forcément le même parcours aux autres, mais je pense que nous devrions faire un travail d'information auprès des responsables de l'Education nationale.

127- Garçon né au Sri-Lanka en 83, adopté en 85

♦ Mon fils, mis à part son redoublement en CP, ainsi que sa 1^{ère} année d'études universitaires, est toujours passé de justesse dans la classe supérieure à force de travail et de motivation + quelques cours privés. C'est le seul de nos 3 enfants adoptés qui ait obtenu des diplômes, bien que je pense qu'au départ il a moins de facilité que ses sœurs. N'ayant jamais eu de problème de comportement (contrairement à ses sœurs), quelles conclusions en tirer ?

4.2. Des enfants n'ont pas répondu à l'attente de leurs parents

128 - Garçon né en Inde en 78, adopté en 80. Bac S, manutentionnaire

♦ Notre fils vit actuellement en couple avec une jeune fille diplômée IUT. Ils ont une petite fille de 2 ans et est bien intégré dans la société, pensons-nous.

Nous avons toujours été persuadés qu'il avait beaucoup de possibilités intellectuelles mais qu'elles ont été gaspillées car la motivation lui a toujours manqué, sans jamais en comprendre le pourquoi. Récemment, lors d'un interview, il a dit avoir souffert de sa couleur de peau. Il était considéré avec un intérêt chaleureux par ses professeurs ; adolescent, il n'a pas souffert d'isolement (et avait beaucoup de copains).

À partir de la 2^{de} nous avons choisi la pension en école privée pour lui offrir un encadrement scolaire. Ce choix lui a permis (avec le temps !) d'avoir son bac mais a produit en lui une overdose... Et sans doute nous en a-t-il voulu. Il est actuellement assez renfermé sur son foyer par rapport à nous.

4.3. Certains parents parlent même de désastre pour qualifier les études de leurs enfants !

129 - Garçon né en France en 80, adopté en 81, serveur dans un fast-food

♦ Sa scolarité fut un désastre.

Un grand mal-être au sein de la société, refus d'apprendre, agressivité.

En prenant la décision de loger notre fils hors du domicile familial, et en l'obligeant à subvenir à ses besoins, la situation s'es améliorée.

Les enseignants : certains ont montré de la compassion vis-à-vis des parents. Aucun d'entre eux, n'a vraiment essayé de comprendre la souffrance de notre fils. Il est vrai que je pense actuellement que nous ne sommes pas tout-puissant.

4.4. Les difficultés peuvent apparaître tardivement, après une scolarité réussie

130 - Fille née en Corée en 77, adoptée en 78

♦ Pas de problème scolaire et à 22 ans, la séparation du milieu familial amène des angoisses puis une grave dépression de durée de 4 ans, d'où échec en fin d'études d'infirmière et hospitalisation en psychiatrie.

4.5. Les difficultés sont parfois liées à des troubles graves qui persistent à l'âge adulte

131 - Garçon né en France en 75, adopté en 76. Troubles psychiques. CP à 6 ans - niveau atteint CE2.

♦ Nous aurions aimé qu'il redouble la dernière année de maternelle (refusé) ou que l'on trouve une structure intermédiaire avant le CP.

Compréhension et écoute : oui en IME, mais en primaire : incompréhension. "il est intelligent... quand ça se déblocuera... tout ira bien

C'est un adulte qui garde une imagination fertile et avec qui il est possible d'avoir de riches échanges quand la communication n'est pas perturbée par ses troubles.

Le chemin que nous parcourons avec lui est douloureux.

132 - Garçon né en France en 72 adopté en 76

♦ N'est pas allé au-delà du la 5^{ème}. A essayé un cycle professionnel, a fugué, a quitté le système scolaire, a erré. N'a pas pu être jugé sur le plan scolaire car les problèmes psychologiques étaient trop importants.

Les enseignants disaient que c'était la faute de ses parents adoptifs. Est pensionné COTOREP.

4.6. Pour d'autres une amélioration existe, même si elle est encore fragile

133- Fille née en France en 75, adoptée en 76.

♦ Profondément angoissée et donc agressive surtout vis-à-vis de nous ses parents, elle refusait nos conseils et nous en voulait d'avoir besoin de nous. Psychanalyse. En CE2, l'institutrice nous a dit à la Toussaint que notre fille relevait d'un IMP, Florence étant très agressive, l'institutrice l'avait prise en grippe.

Actuellement en formation d'éducatrice de jeunes enfants.

134 - Garçon né en France en 80, adopté en 83.

♦ 2^{de} générale, puis 2^{de} Technologique, BEP 1^{ère} adaptation, 2 ans d'animateur

A repris des études, est actuellement en Terminale STT. Manque de solidité dans les apprentissages, manque de confiance en lui, il aurait dû faire une année supplémentaire de maternelle.

Problèmes relationnels, problèmes avec l'argent (nombreux vols).

Ses 2 années de travail comme animateur dans une association lui ont permis de mûrir et de reprendre (un peu...) confiance en lui.

135 - Fille née au Brésil en 80, adoptée en 89, ne sait ni lire ni écrire à son arrivée.

♦ CP à 9 ans, 2 ans et 3 mois de primaire, puis collègue.

Le fait d'apprendre de quelqu'un a toujours été problématique pour elle.

Jusqu'à plus de 18 ans, elle ne percevait pas positivement l'adulte et les autres. Problèmes de maintien des relations (qu'elle établit très facilement), recherche permanente de la rupture, agressivité.

Amélioration à la suite d'expériences douloureuses et grâce à un grand désir de vie.

Tentatives de soutien psychologique qui échouent...

Pas de classes spécialisées, car elle est incapable de supporter une discipline et de vivre dans un groupe sans le casser. Tâche difficile pour les enseignants de la comprendre, car ils étaient soit adulés soit persécutés.

Actuellement en attente d'une place en formation d'auxiliaire de vie ; fait des remplacements.

136 - Garçon né en France en 75, adopté en 78 BEP a fait 6 ans de collège, préparateur de commandes

♦ Les difficultés qu'il rencontre depuis qu'il a quitté le milieu scolaire sont dues aux échecs successifs aussi bien sentimentaux qu'amicaux, problèmes de drogues notamment.

L'amélioration est due à notre ténacité en tant que parents. Petit à petit notre enfant prend enfin conscience qu'il doit réagir pour s'en sortir. Mais cette réaction n'intervient que depuis 2 ans environ et elle n'est pas très vive.

Les enseignants ont toujours été informés de ses difficultés antérieures. Nous avons pu voir notre enfant progresser à son rythme dans les cycles maternels et primaires tant que l'enseignant était unique. En collège, ce fut plus difficile et l'adolescence n'a pas facilité la tâche, d'autant plus que le jeune est très influençable. L'entrée en lycée a été un échec. Il ne s'en est sorti que dans une section à faible effectif. Mais la fréquentation de ce lycée situé en milieu défavorisé n'a pas réglé les problèmes non scolaires.

Depuis il a essentiellement travaillé en intérim. Pour le moment, c'est la solution qui lui convient le mieux, tout en reconnaissant qu'elle ne permet pas de progresser. Il espère par cette voie obtenir une formation complémentaire. À son honneur, notons qu'il a presque tout le temps travaillé.

137- Fille, née en France en 83, adoptée en 86

♦ CP à 6 ans 2^{de} Générale, 2^{de} Technologique, BEP vente (arrêté), formation secrétariat médical par correspondance.

Très nerveuse, très anxieuse, grandes difficultés à trouver sa personnalité, très occupée par son histoire et la recherche de ses origines, auto-dépréciation.

Petits vols, errances, violences (contre les choses et contre elle-même), dépression (2 tentatives de suicide, prise de médicament) sans mise en danger physique mais appel au secours.

Est partie de chez nous à 19 ans, vit avec son copain, ne fait rien mais se restructure, a de bonnes relations avec nous mais avait besoin de s'éloigner.

Les enseignants ne comprenaient pas son comportement très rebelle.

Le passage de la famille d'accueil à notre famille a été très dur pour elle. Elle n'était pas préparée à son adoption, nous n'étions pas nous-même préparés à cette situation, pas accompagnés et, avec le recul, nous mesurons toutes les maladresses et tout ce qui aurait pu se faire autrement. Nous avons, bien entendu, maintenu les liens avec cette famille, peut-être trop.

Elle avait de grosses angoisses de séparation (l'entrée à l'école maternelle 2 mois après son arrivée n'a rien arrangé !), elle a eu de gros problèmes d'identité. La psychothérapie (pourtant une pédopsychiatre très compétente) ne semble pas avoir fait avancer notre fille.

Elle semble maintenant, à 21 ans, se stabiliser un peu et reprendre des projets. Elle dit qu'il lui faudra reprendre une thérapie. Nous avons avec elle de très bons contacts et elle nous parle beaucoup mais c'est encore difficile pour elle.

Je « milite » maintenant pour une préparation et un accompagnement des enfants et des familles et pour une formation des professionnels de l'adoption.

4.7. L'entrée dans l'âge adulte leur a permis de trouver un équilibre.

138 - Garçon né au Brésil en 82 et adopté la même année. Cap et BEP Vendeur en CDI

♦ Enfant inadaptable à toute structure scolaire, intelligent, malin mais très perturbateur : renvois répétés. A la pré-adolescence, il a glissé dans la délinquance (vols, saccages, agression) d'où tribunal pour enfants. S'est calmé à 18 ans, est entré dans la vie active, mis en ménage, travaille, tout va bien.

139 - Fille née au Sri Lanka en 77, adoptée en 83

♦ CP à 7 ans, CMPP, CMSEA Niveau CAP. Petits actes de délinquance

Ma fille, qui a 26 ans aujourd'hui, est dotée d'un caractère très indépendant, supportant mal l'autorité. Je pense qu'elle n'était pas du tout encadrée avant son adoption. Elle a fréquenté une école primaire rurale avec des méthodes « traditionnelles » (sens négatif du terme !). Le collègue n'était pas mieux. C'est de son plein gré qu'elle a intégré un foyer à 15 km du domicile familial, ce qui a fait du bien à tout le monde. Elle était très populaire auprès des autres jeunes filles des éducateurs et enseignants. Néanmoins elle n'a jamais voulu exercer la profession de coiffeuse qu'elle avait choisie, mais coiffe toute la famille et cercle amical.

Je suis fière de dire que, malgré quelques années très difficiles, elle a aujourd'hui un travail stable (préparatrice de commande) qui lui plaît, un couple stable (depuis 10 ans !) un cercle d'ami(e)s très varié et soudé et une bonne entente avec ses frères et sœurs et moi-même.

140 - Fille née au Sri-Lanka en 81 niveau BEP

♦ Redoublement de 4^{ème} et 3^{ème}, suite à une période de mal être avec répercussions sur les résultats scolaires, bien qu'ayant des capacités. Actuellement travail stable (hôtesse d'accueil), couple stable.

141 - Fille née en France en 82, adoptée en 8.

♦ Manque de motivation scolaire, adolescence un peu délicate, fréquentations douteuses attirance pour les gens en marge !

Poursuit actuellement des études supérieures.

142 - Garçon né en France en 76, adopté en 84 BEP Couvreur-zingueur

♦ Considéré avant l'adoption comme épileptique. Aucun problème de santé après l'adoption. Adolescence violente, violence manifestée surtout en famille et à l'école, conduite à risque. Considéré en échec scolaire par les enseignants et lui-même.

Hormis des difficultés avec une directrice d'école (à priori contre les enfants adoptés), en général compréhension et écoute de la part des enseignants mais avec une grande implication de notre part.

Pour nous, ses parents il semblait que malgré les difficultés rencontrées, il était intelligent, énergique et débrouillard. Actuellement : intégration sociale excellente, relations normalisées avec tout le monde.